

# Que deviennent les diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II 18 mois après avoir obtenu leur diplôme ?

*Résultats de l'enquête EOS*

---



**Roberta Alliata (coord.), Franck Petrucci**  
**Avec la collaboration de Youssef Hrizi, stagiaire au SRED**

**Février 2008**



**Que deviennent les diplômés 2003  
de l'enseignement secondaire II  
18 mois après avoir obtenu  
leur diplôme ?**

*Résultats de l'enquête EOS*

---

**Roberta Alliata (coord.), Franck Petrucci**  
**Avec la collaboration de Youssef Hrizi, stagiaire au SRED**

**Février 2008**

## Remerciements

Nos remerciements vont tout d'abord aux personnes diplômées du secondaire II ou du tertiaire de 2003 qui ont accepté de participer à cette enquête qui leur a été adressée fin 2004.

Nous remercions Mme Annick Evrard pour son rôle de conseil et pour son apport technique dans l'exploitation de la base de données scolaires des élèves genevois (BDS).

Merci aussi à Mme Odile Le Roy-Zen Ruffinen et MM. Jacques Amos, Michel Pillet et François Rastoldo pour leur lecture critique et attentive de ce rapport et pour leurs précieuses suggestions.

Nous tenons encore à remercier la directrice du SRED, Mme Karin Müller, coordinatrice de la 8<sup>e</sup> édition de l'enquête EOS, pour le soutien et les conseils fournis au cours de la réalisation de la présente étude.

Nous voudrions enfin remercier MM. Paul-Henri Girard de l'Office cantonal de l'emploi (OCE) et Sébastien Blanc de l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) pour les données relatives au marché du travail qu'ils ont mises à notre disposition.

## Note

Pour faciliter la lecture, nous avons opté généralement pour la forme masculine de certains termes, intégrant tout aussi bien le genre féminin que masculin.

**Compléments d'information :** Roberta ALLIATA  
Tél. +41/0 22 327 70 42  
[roberta.alliata@etat.ge.ch](mailto:roberta.alliata@etat.ge.ch)

**Responsable de l'édition :** Narain JAGASIA  
Tél. +41/0 22 327 74 28  
[narain.jagasia@etat.ge.ch](mailto:narain.jagasia@etat.ge.ch)

**Web :** <http://www.geneve.ch/sred>

**Diffusion :** SRED  
12, Quai du Rhône  
1205 Genève – Suisse  
Tél. +41/0 22 327 57 11  
Fax +41/0 22 327 57 18

document no 08.004

## Table des matières

<b>Résumé .....</b>	<b>5</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>9</b>
<b>1. Pourquoi s'intéresser aux orientations des diplômés issus de l'enseignement postobligatoire ? .....</b>	<b>11</b>
1.1 Enjeux liés à l'étude des transitions vers des études plus poussées de type tertiaire .....	11
1.2 Enjeux liés à l'étude des transitions vers le monde du travail .....	12
<b>2. Les transitions postsecondaires : éléments de définition .....</b>	<b>15</b>
<b>3. Les types de méthodes utilisées par les études sur les transitions.....</b>	<b>17</b>
<b>4. La recherche sur les transitions : perspective internationale, nationale et régionale..</b>	<b>19</b>
<b>5. Les diplômés de la promotion 2003 : qui sont-ils ? .....</b>	<b>21</b>
5.1 La population étudiée .....	21
5.2 Le profil des répondants du secondaire II .....	21
<b>6. Les orientations des diplômés 2003 du secondaire II.....</b>	<b>23</b>
6.1 Les tendances globales .....	23
Hommes et femmes : des choix d'orientation parfois différents.....	25
La tendance à la poursuite d'études perdure .....	26
6.2 Les poursuites d'études .....	27
Des différences hommes-femmes dans le choix de la formation .....	28
Les étudiants tendent à rester à Genève .....	30
La participation des étudiants au monde du travail .....	30
6.3 L'entrée sur le marché du travail.....	32
Les actifs occupés .....	33
Les diplômés du secondaire II à la recherche d'un emploi .....	48
Les déterminants de l'insertion professionnelle des diplômés de la filière professionnelle.....	51
Éléments de synthèse sur la situation des diplômés qui ont choisi le marché du travail.....	54
<b>7. L'enquête EOS - 9<sup>e</sup> édition : aspects méthodologiques.....</b>	<b>55</b>
7.1 La procédure de recueil des données.....	55
7.2 Le questionnaire .....	57
7.3 La pondération des données .....	57

<b>Conclusion.....</b>	<b>61</b>
L'inégalité des chances .....	61
La durée des études .....	62
La perméabilité du système de formation .....	62
<b>Complément descriptif : les orientations selon l'établissement scolaire .....</b>	<b>63</b>
<b>Références bibliographiques .....</b>	<b>81</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>85</b>
Annexe 1 : Les formations de l'enseignement secondaire postobligatoire genevois .....	86
Annexe 2 : Note méthodologique.....	87
Annexe 3 : Sigles et acronymes .....	88
Annexe 4 : Glossaire .....	89
Annexe 5 : Questionnaire adressé aux titulaires des diplômes et certificats de 2003 .....	92

## Résumé

**La présente enquête examine les orientations des jeunes diplômés du postobligatoire public genevois un an et demi après la fin des études.**

L'objectif de l'enquête sur l'orientation des diplômés de l'enseignement secondaire II public à 18 mois de la fin de la scolarité postobligatoire (enquête EOS) est de suivre les trajectoires des jeunes une fois sortis de l'école postobligatoire avec un diplôme (principalement, en ce qui concerne le passage vers le monde du travail ou vers des études plus poussées).

L'originalité de cette enquête tient au fait qu'elle permet de donner un retour d'information aux responsables politiques ainsi qu'aux écoles de provenance sur le devenir des jeunes diplômés sortis de l'enseignement secondaire II public.

Cette neuvième édition de l'enquête EOS concerne les orientations des 3387 individus ayant obtenu un diplôme ou un certificat de l'enseignement postobligatoire public en juin 2003. Ces anciens élèves ont été interrogés par questionnaire sur leur situation au 1<sup>er</sup> décembre 2004.

Ce rapport présente les résultats des 2158 d'entre eux qui ont répondu au questionnaire. Les analyses menées renseignent sur les tendances globales concernant les principales orientations prises par les jeunes à la sortie de l'enseignement secondaire II. Elle donnent aussi une vision plus détaillée en ventilant les résultats (regroupés sous forme de fiches) selon l'établissement de provenance.

**Depuis 1998, la proportion de diplômés du secondaire II poursuivant une formation ne cesse d'augmenter au détriment de celle des personnes s'orientant vers le monde professionnel.**

Au 1<sup>er</sup> décembre 2004, 54% des diplômés de l'enseignement postobligatoire de 2003 ont accédé à des études de type tertiaire (contre 50% des diplômés de 2001) et 44% se sont orientés vers le marché du travail (contre 47% chez les diplômés de 2001). Seuls 2% de ces mêmes diplômés (diplômés 2001 : 3%) n'étaient ni en formation ni sur le marché du travail à ce moment-là.

La proportion de diplômés du secondaire II poursuivant des études a donc légèrement augmenté au détriment de celle des personnes ayant intégré le monde du travail.

De manière plus générale, les données recueillies par l'enquête EOS montrent que la proportion d'individus poursuivant une formation après l'obtention d'un diplôme de l'enseignement secondaire II n'a cessé d'augmenter depuis 1998.

**Les orientations globales des diplômés varient en fonction de la filière de formation et du genre.**

La majorité des diplômés issus de la formation gymnasiale (92%) poursuivent des études plus poussées alors que la plupart de ceux provenant de la filière professionnelle se sont orientés vers le monde du travail (68%). En ce qui concerne les diplômés de la filière de culture générale, on tend vers une répartition similaire entre la poursuite d'études et le marché du travail (respectivement 52% et 48%).

Parallèlement, la proportion de diplômés de l'enseignement secondaire II poursuivant une formation est un peu plus importante chez les femmes que chez les hommes (respectivement 52% et 48%). En revanche, 47% des hommes exercent principalement une activité sur le marché du travail (contre 43% des femmes).

**Parmi les diplômés poursuivant une formation, on relève peu de changements de filière entre enseignement général et filière professionnelle lors du passage du secondaire II au tertiaire.**

On note relativement peu de passages entre la filière d'enseignement général et la filière professionnelle. Ils ne sont en effet que 10% à passer de l'enseignement gymnasial à une formation professionnelle ; réciproquement, seuls 2% des diplômés de la filière professionnelle choisissent de poursuivre leur formation dans la filière de l'enseignement général. Les diplômés du secondaire II qui ont choisi de poursuivre des études au 1<sup>er</sup> décembre 2004 se sont essentiellement dirigés vers des Hautes écoles universitaires ou polytechniques (56%) ou vers des Hautes écoles spécialisées (21%). Le choix de poursuivre des études dans une Haute école universitaire ou polytechnique concerne majoritairement les porteurs d'une maturité gymnasiale (87%), alors que le choix d'une Haute école spécialisée est essentiellement du ressort des titulaires d'une maturité professionnelle (85%).

On observe aussi des différences marquées entre les sexes pour ce qui a trait au type de formation choisi. Les femmes sont en effet proportionnellement plus nombreuses que les hommes à s'inscrire à une Haute école universitaire ou polytechnique (62% versus 49%), alors que les hommes se dirigent davantage vers les Hautes écoles spécialisées que les femmes (respectivement 27% et 16%).

**Un étudiant sur cinq participe au monde du travail. Ce double statut d'étudiant-travailleur concerne davantage les femmes que les hommes.**

La grande majorité des diplômés de 2003 (79%) poursuivent leurs études au 1<sup>er</sup> décembre 2004 sans exercer un travail en parallèle.

En ce qui concerne la participation des étudiants au monde du travail (21% des diplômés de 2003), elle semble varier en fonction du type de formation suivie : elle concerne essentiellement les élèves des formations universitaires, des HES et du secondaire gymnasial (avec des proportions correspondant respectivement à 23%, 21% et 29%).

On relève également une différence significative entre hommes et femmes en ce qui concerne le fait de mener parallèlement études et travail, les femmes étant proportionnellement plus nombreuses à être dans cette situation : 21% contre 14% des hommes.



**Un an et demi après l'obtention du titre, la grande majorité des diplômés du secondaire II qui poursuivent des études plus poussées ont choisi de rester à Genève. De manière analogue, la quasi-totalité des diplômés qui ont opté pour le monde du travail exercent leur activité professionnelle à Genève.**

**Les diplômés qui intègrent le monde professionnel bénéficient généralement de conditions de travail stables. Bien que la situation générale des diplômés en emploi soit relativement satisfaisante, on observe quand même une hausse au niveau des contrats de travail à durée déterminée et des statuts précaires. De même, on observe une progression du travail à temps partiel.**

**Les femmes ne bénéficient pas des mêmes conditions que les hommes sur le marché du travail.**

La grande majorité des diplômés de 2003 du secondaire II ayant choisi de continuer des études ont décidé de rester à Genève (81%). Ainsi, parmi les diplômés de 2003 qui se sont orientés vers une formation universitaire, 83% le font dans le contexte d'une faculté genevoise. En ce qui concerne les diplômés ayant choisi de poursuivre leurs études dans une Haute école spécialisée, ils sont 85% à être restés à Genève.

La mobilité du travail est aussi réduite : on observe en effet une insertion très locale sur le marché du travail, puisqu'en décembre 2004 ce sont 94% des diplômés genevois de 2003 en emploi qui exercent leur activité professionnelle à Genève.

Presque trois quarts des diplômés en emploi (71%) bénéficient d'un contrat de travail à durée indéterminée 18 mois après avoir obtenu leur diplôme ; de même, le travail à plein temps est la norme chez les jeunes diplômés de 2003 en emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2004 (il concerne 79% d'entre eux).

Même si le contrat de travail à durée indéterminée reste le contrat le plus fréquemment proposé, la part de contrats à durée déterminée offerts aux diplômés du secondaire II est en hausse comparativement aux résultats de l'enquête réalisée auprès des diplômés de 2001 (27% pour les diplômés de 2003 contre 20% pour ceux de 2001). Les statuts précaires de type stagiaire, aide ou auxiliaire concernent 21% des diplômés en emploi (contre environ 14% deux ans auparavant).

Enfin, le travail à temps partiel concerne 21% des jeunes diplômés de 2003 en emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2004. Ce chiffre est cependant en hausse de 6% par rapport à l'enquête EOS précédente.

Chez les hommes, les contrats à durée indéterminée sont plus répandus que chez les femmes : 75% contre 69%.

Les femmes sont aussi les plus concernées par les statuts précaires (27% contre 14% pour les hommes).

Au 1<sup>er</sup> décembre 2004, un quart des femmes en emploi travaillaient à temps partiel (contre 15% des hommes).

Dans certains secteurs d'activité la main d'œuvre est traditionnellement très féminisée. Par exemple, les secteurs « santé et activités sociales » et « enseignement » comptent respectivement 85% et 87% de femmes diplômées du secondaire II en emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2004. A l'inverse, d'autres secteurs comme « construction » ou « industries manufacturières » emploient essentiellement des hommes (93% et 77%).

**L'adéquation entre le contenu de la formation et l'activité professionnelle diffère sensiblement d'une filière de provenance à l'autre.**

Dans l'exercice de leur activité professionnelle, une grande majorité des diplômés en emploi semblent mobiliser des éléments appris en formation, puisque 80% d'entre eux affirment utiliser dans le cadre de leur travail, tout à fait ou partiellement, la formation reçue.

Toutefois, l'adéquation entre contenu de la formation et activité professionnelle diffère en fonction de la filière de provenance. Les diplômés de la filière professionnelle sont ceux qui affirment mobiliser le plus la formation reçue sur le marché du travail (84%). En revanche, seuls 59% des titulaires d'un diplôme de l'ECG déclarent utiliser, au moins partiellement, des éléments de leur formation dans le cadre de leur travail. Enfin, un peu moins de la moitié des titulaires d'une maturité gymnasiale sont dans la même situation.

**Le genre et le titre obtenu conditionnent de manière significative le risque d'être touché par le chômage après l'obtention du diplôme du secondaire II.**

Les femmes semblent avoir été un peu plus concernées par le phénomène du chômage (25% contre 20% des hommes).

Pour ce qui a trait au chômage, il existe également des différences selon le titre obtenu. Ainsi, près de 90% des titulaires d'un CFC à plein temps, en emploi à la date de l'enquête, déclarent ne pas avoir connu de période de chômage depuis l'obtention du titre. Les trois quarts des titulaires d'un CFC dual sont dans une situation comparable. En revanche, seuls deux tiers des diplômés de l'Ecole de commerce indiquent ne pas avoir été confrontés au chômage depuis qu'ils ont achevé leur formation.

## Introduction

Le Département de l'instruction publique a mandaté le Service de la recherche en éducation (SRED) pour mener une enquête périodique auprès des titulaires de diplômes et certificats de l'enseignement postobligatoire public genevois de la promotion 2003 (enquête EOS). Cette enquête est réalisée tous les deux ans par le SRED depuis 1989. Elle permet de renseigner les écoles de provenance et plus généralement l'institution scolaire sur l'orientation des élèves issus du secondaire II public 18 mois après l'obtention du titre, et de déterminer ainsi si ces anciens élèves ont entamé un nouveau cycle d'études, s'ils ont opté pour une entrée dans la vie professionnelle ou s'ils exercent d'autres activités.

Le présent rapport rend compte de l'enquête menée auprès des diplômés du secondaire II de la promotion 2003 et permet de renseigner l'institution scolaire sur :

- les *tendances globales* concernant la situation des diplômés de 2003 un an et demi après leur sortie du postobligatoire (poursuite d'études, entrée dans la vie professionnelle, etc.) ;
- les options prises par les diplômés qui, au 1<sup>er</sup> décembre 2004, poursuivaient des *études* (type de formation entreprise, lieu de formation, passages entre filières de formation, etc.) ;
- la situation dans l'emploi des diplômés qui, au 1<sup>er</sup> décembre 2004, avaient déjà intégré le *marché du travail* (branche d'activité, temps de travail, profession exercée, etc.).

Ce document permet aussi de donner un retour d'information, sous forme de fiches, aux écoles de provenance sur le devenir de leurs anciens élèves (à ce propos, voir le complément descriptif du rapport présenté à partir de la page 65).

### **Evolution de l'enquête EOS depuis 1989**

Les deux premières éditions de l'enquête EOS étaient menées annuellement (Decarro, 1989, 1991) ; elles ont acquis une forme bisannuelle à partir de 1992.

Les cinq premières éditions (de 1989 à 1997) ont porté sur l'orientation des diplômés 6 mois après l'obtention du titre. Depuis 2001, cet intervalle de temps a été étendu à 18 mois, afin de rendre compte de situations plus stables que celles observées par le passé. En effet, à 6 mois de terme, on identifiait une proportion non négligeable de solutions intermédiaires provisoires (par exemple, congés sabbatiques, séjours au pair, etc.)

De plus, pour répondre à un souhait exprimé par les directions de certaines écoles du tertiaire, les trois dernières éditions de l'enquête (1999, 2001 et 2003) ont élargi la population-cible aux sortants des écoles professionnelles supérieures suivantes :

- Centre de formation professionnelle santé (CEFOPS, anciennement CEPSPÉ) : diplômes de diététicien, pédicure-podologue, physiothérapeute, technicien en radiologie médicale, hygiéniste dentaire, assistant de médecin, laborantin, éducateur du jeune enfant ;
- Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal (CEPTA) : diplôme de technicien ;
- Ecole de commerce (EC) : diplôme d'assistant en gestion administrative.



## 1. Pourquoi s'intéresser aux orientations des diplômés issus de l'enseignement postobligatoire ?

L'enquête EOS étudie les trajectoires des élèves issus du secondaire II. Elle examine non seulement la relation entre l'école et le marché du travail, mais aussi la situation des diplômés qui, après l'enseignement postobligatoire, entreprennent des études plus poussées. La complémentarité de ces deux grands volets d'EOS nous permet tout d'abord d'identifier les principales tendances relatives à deux populations, celle des jeunes intégrant le monde du travail et celle des diplômés qui poursuivent une formation.

Nous tentons de rendre compte de l'intérêt d'étudier les transitions des élèves après le postobligatoire d'après les deux grands types d'orientations pouvant être prises par les jeunes diplômés du secondaire II à ce moment-là : l'orientation vers des études plus poussées de type tertiaire d'une part (cf. section 1.1, ci-dessous) et celle vers le marché du travail de l'autre (cf. section 1.2).

### 1.1 Enjeux liés à l'étude des transitions vers des études plus poussées de type tertiaire

Un premier volet de l'enquête EOS étudie les transitions scolaires, à savoir les transitions entre ordre d'enseignement (dans notre cas, du secondaire II à l'enseignement supérieur). Cette partie de notre étude a pour objectif de mieux comprendre l'accès à l'enseignement postsecondaire (taux d'accès) et la persévérance<sup>1</sup> en enseignement supérieur (taux de passage), ceci plus particulièrement du point de vue des inégalités scolaires se manifestant entre hommes et femmes ou entre élèves de niveau socio-économique différent.

La démocratisation de l'enseignement supérieur constitue en effet une préoccupation importante des gouvernements en matière d'enseignement tertiaire. Sur le plan genevois, l'une des treize priorités politiques énoncées par le Département de l'instruction publique en janvier 2005 affirme ainsi la volonté d'aller vers « une démocratisation accrue de l'accès aux études supérieures, d'une attention à tout ce qui peut l'entraver (hausse des taxes, restriction de l'offre), d'une meilleure collaboration entre les Hautes écoles de la région » (DIP, 2005).

Finalement, à travers l'étude de la population des « persévérants », l'enquête EOS, en analysant les caractéristiques des jeunes qui combinent études et travail, permet en outre de jeter un éclairage au sujet de la participation des étudiants au monde du travail.

Les raisons incitant les étudiants à travailler en parallèle à leurs études peuvent être diverses. De manière générale, elles sont habituellement liées au financement des études et à l'acquisition d'une expérience professionnelle durant les études.

Premièrement donc, l'activité professionnelle peut aider l'étudiant à financer ses études. « Dans ce contexte, il est intéressant de savoir si l'augmentation des taxes d'études et la baisse des bénéficiaires de bourses observées ces dix dernières années ont été accompagnées par une progression de l'activité professionnelle des étudiants » (OFS, 2006).

---

<sup>1</sup> Par l'expression « persévérance scolaire », on entend généralement le maintien plus ou moins grand, au fil des années, des effectifs scolaires admis dans le système d'éducation ou engagés dans un cycle ou un programme d'études (synonyme : rétention scolaire ; antonyme : décrochage scolaire).

Deuxièmement, l'expérience professionnelle constituant un critère d'engagement important aux yeux d'un potentiel employeur, le fait d'en acquérir durant les études peut constituer un incitatif pour l'étudiant à la décision d'exercer une activité professionnelle en parallèle à la formation.

## 1.2 Enjeux liés à l'étude des transitions vers le monde du travail

Le deuxième mouvement examiné par l'enquête EOS est celui de l'entrée dans le marché du travail.

La raison principale qui amène les responsables politiques à vouloir approfondir la connaissance de la transition à l'emploi réside dans la situation des jeunes dans le monde du travail. Les données publiées par l'Organisation internationale du travail (OIT) en 2006 mettent ainsi en évidence plusieurs tendances négatives en ce qui concerne le marché du travail des jeunes. Dans la plupart des pays industrialisés, les jeunes courent par exemple plus de trois fois plus de risques de chômer comparativement aux adultes. La probabilité de se trouver en sous-emploi est également plus forte chez les jeunes. D'après la définition donnée par l'OIT en 1998, le sous-emploi existe « lorsque la durée ou la productivité de l'emploi d'une personne sont inadéquates par rapport à un autre emploi possible que cette personne est disposée à occuper et capable de faire »<sup>2</sup>. Enfin, le découragement touche aussi plus durement les jeunes. « L'expression 'travailleurs découragés' s'entend en général de ceux qui souhaitent un emploi et sont disponibles, mais qui ont abandonné les recherches, estimant qu'il n'existe pas de travail pour eux. Ces travailleurs sont exclus des statistiques officielles du chômage, du fait qu'ils ne remplissent pas les critères de demandeurs d'emploi : ils sont classés 'hors population active', autrement dit dans les effectifs qui ne sont ni salariés ni chômeurs » (OIT, 2005).

Afin de mieux rendre compte de la problématique de l'emploi des jeunes, nous présentons ci-après à titre illustratif quelques tendances relatives à la situation des jeunes d'aujourd'hui dans le monde du travail (voir encadré ci-contre).

Le souci de promouvoir l'employabilité en préparant les jeunes à un monde du travail exigeant de leur part toute une gamme de compétences générales appropriées et transférables est en train de devenir une priorité des politiques publiques, qui détermine les décideurs à s'occuper de la question de la transition école-emploi. La formation initiale établit en effet les fondements de l'employabilité des jeunes. D'après l'OIT (2006), la transition de l'école vers le monde du travail constituerait même « le facteur le plus déterminant du bien-être économique (et social) d'un individu et, pris collectivement, du niveau de développement économique du pays ». De nombreux travaux empiriques étudient ainsi aujourd'hui la relation école-emploi, ces études constituant une stratégie qui permet d'identifier les mécanismes à mettre en œuvre pour faciliter le passage des jeunes de l'école au travail, notamment en ce qui concerne la mise en évidence des facteurs susceptibles de déterminer la durée et le degré de difficulté de la transition.

---

<sup>2</sup> L'Organisation internationale du travail distingue ultérieurement deux formes de sous-emploi :

- le sous-emploi *visible*, qui se caractérise par un nombre d'heures de travail insuffisant, reflétant une durée du travail inadéquate ;
- les autres formes de sous-emploi (parfois qualifiées de sous-emploi *invisible*), qui se caractérisent par un revenu horaire insuffisant, un mauvais emploi des compétences professionnelles, etc., reflétant une productivité du travail inadéquate résultant d'une mauvaise répartition des ressources de main-d'œuvre ou d'un déséquilibre fondamental entre le travail et les autres facteurs de production.

#### **Quelques tendances mondiales de l'emploi des jeunes**

- ♦ La main-d'œuvre jeune à l'échelle mondiale, c'est-à-dire la somme des jeunes ayant un emploi et au chômage, a grimpé de 602 millions à 633 millions (5.2%) entre 1995 et 2005 et devrait augmenter encore de 24 millions pour atteindre 657 millions d'ici à 2015.
- ♦ La proportion de la main-d'œuvre jeune dans la population jeune (le taux d'activité des jeunes) a reculé dans le monde, de 58.9% à 54.7% entre 1995 et 2005, ce qui signifie qu'en 2005, seulement un jeune sur deux participait activement au marché du travail. Inversement, le taux d'inactivité des jeunes (en tant que mesure de la proportion de jeunes en dehors du marché du travail dans la population jeune) est passé de 41.1% à 45.3% durant la même période.
- ♦ En 2005, le nombre de travailleurs jeunes s'élevait à 548 millions, soit une hausse de 6.6 millions par rapport à 1995. Cependant, la population jeune ayant augmenté plus rapidement que l'emploi des jeunes, la proportion de travailleurs jeunes dans la population jeune (le rapport emploi-population des jeunes) a baissé de 51.6% à 47.3% entre 1995 et 2005.
- ♦ Le nombre de jeunes chômeurs est passé de 74 millions à 85 millions entre 1995 et 2005, soit une hausse de 14.8%.
- ♦ Le taux de chômage des jeunes (mesure du pourcentage de jeunes en quête de travail mais incapables d'en trouver) parmi la main-d'œuvre jeune s'élevait à 13.5% en 2005 (contre 6.4% de taux de chômage mondial et 4.5% de taux de chômage des adultes).
- ♦ Les jeunes chômeurs représentent environ la moitié (43.7%) des chômeurs dans le monde malgré le fait que, en comparaison, la proportion de jeunes dans la population en âge de travailler (15 ans et plus) s'élevait à 25% seulement.

*Source : Organisation internationale du travail (2006).*





## 2. Les transitions postsecondaires : éléments de définition

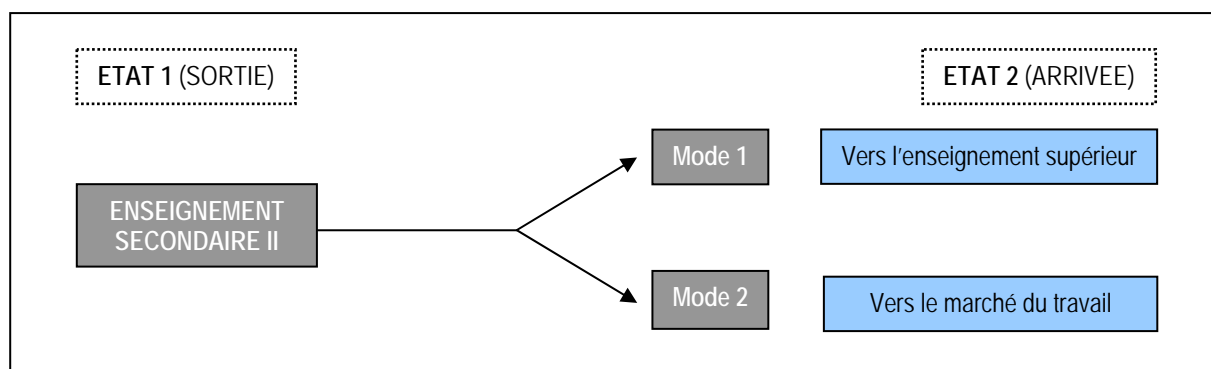
En général, les transitions sont habituellement définies comme étant un processus de passage entre deux états.

Les transitions scolaires sont composées de deux mouvements complémentaires : le premier en est un de sortie d'un ordre (dans notre cas, le secondaire II), le deuxième de l'arrivée dans un autre ordre (dans notre cas, l'enseignement et la formation professionnelle supérieurs).

L'enquête EOS, en examinant la situation des diplômés de l'enseignement secondaire du deuxième cycle un an et demi après la fin des études, n'analyse néanmoins pas uniquement la transition du secondaire II vers l'enseignement supérieur (poursuite vers des études plus poussées), mais également celle vers le marché du travail.

Les deux modes de transition principaux étudiés par le projet EOS sont représentés synthétiquement ci-dessous.

Figure 1. Transitions étudiées par EOS à la sortie de l'enseignement secondaire II



En ce qui concerne le mode 1, « Transition vers des études plus poussées de type tertiaire », pour les besoins de l'enquête EOS, nous retenons la définition suivante : « la transition vers des études plus poussées de type tertiaire peut se comprendre comme la période qui débute au moment de l'obtention d'un diplôme ou certificat du secondaire II et se termine 18 mois après, lorsque l'activité principale de la personne consiste à suivre une formation dispensée par une Haute école universitaire (universités cantonales et écoles polytechniques fédérales), une Haute école spécialisée ou une école de formation professionnelle supérieure. »

En ce qui concerne le mode 2, « Transition vers le marché du travail », nous tenons d'abord à dire que la notion de « transition école-vie active » ne fait actuellement pas l'objet d'une définition communément admise. Elle varie en effet selon les chercheurs et les contextes de recherche. En guise d'illustration, citons des définitions issues de quelques sources européennes.

D'après la définition de transition utilisée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 1996), « la période de transition débute à la première année d'âge de moins de 75% de la population qui suivent des études sans travailler et se termine pendant la dernière année de 50% de la population qui travaillent mais ne font pas d'études ». Appliquée à la Suisse, cette définition situe ainsi la majorité des transitions entre les âges de 16 et de 21 ans.

Pour ce qui a trait à la définition adoptée par le réseau européen du projet CATEWE (*Comparative Analysis of Transitions from Education to Work in Europe*), « le concept de transition renvoie à une succession de statuts ou de positions occupé(e)s au cours d'une période de temps qui va d'un moment précis dans l'éducation à temps plein (ou de la fin de l'éducation à temps plein) jusqu'à un moment, quelques années plus tard, où la majorité de ceux qui sont sortis du système éducatif ont atteint un 'statut stable d'adulte' » (Hannan et al., 1998).

Il existe cependant un consensus autour de la « transition école-vie active » envisagée comme le passage de l'école à une situation professionnelle relativement stable : « la transition de l'école à l'emploi est un processus dynamique, complexe, qui correspond au passage du système éducatif à une position d'emploi relativement stabilisée » (Vincens, 1997, 1998 ; Vernières, 1997).

Pour les besoins de l'enquête EOS, nous retenons la définition adoptée pour l'établissement des indicateurs du système genevois d'enseignement et de formation (SRED, 2005), selon laquelle la transition de l'école à la vie active « peut se comprendre comme la période qui débute à la fin de la scolarité obligatoire et se termine lorsque la personne a achevé sa première formation et que le travail devient son activité principale ».

### 3. Les types de méthodes utilisées par les études sur les transitions

Dans l'étude des transitions, deux grandes familles de méthodologies sont généralement appliquées : (i) la *collecte unique d'information* (enquêtes transversales ou rétrospectives) et (ii) les *interrogations successives* (études de tendances et cohortes simulées, séries temporelles, panels). Mainguet (1999) tente de décrire des deux types d'approches (Figures 2 et 3).

Figure 2. La collecte unique d'information (extraits de Mainguet, 1999)

Enquêtes transversales	Enquêtes rétrospectives
<p>« Beaucoup de statistiques publiées sur la transition entre le système éducatif et la vie active proviennent d'une lecture transversale de données collectées à un moment donné sur des jeunes d'âge différent appartenant à une même population. La comparaison porte sur la situation de jeunes d'âge différent interrogés à un même moment : par exemple recensement, enquête ponctuelle sur les jeunes, etc. De telles données ne permettent pas d'appréhender le processus de la transition ; elles se rapportent à un moment bien déterminé du cycle économique. Par exemple, si pour une année donnée, le taux de chômage des 20-24 ans est supérieur à celui des 25-29 ans, cela ne signifie pas obligatoirement que la situation des jeunes sur le marché du travail s'améliore avec l'âge. En effet, les jeunes de 25 à 29 ans peuvent avoir connu un taux de chômage encore plus faible précédemment ; leur situation peut donc s'être dégradée. L'analyse transversale ne permet pas de décrire une évolution, ni de faire des pronostics. »</p>	<p>« Dans beaucoup d'enquêtes, les personnes sont interrogées rétrospectivement sur leur situation à une date donnée. Ce procédé permet de repérer certains changements d'état, par exemple d'un statut professionnel à un autre, mais donne peu d'indications sur la situation entre les deux dates (durée dans un statut, changements successifs, etc.). De plus, les données recueillies de cette manière peuvent conduire à des interprétations fausses car un individu qui déclare un même statut à deux moments différents de son parcours, par exemple 'étudiant à temps plein', peut très bien avoir connu d'autres statuts dans l'intervalle : il peut, par exemple, avoir bénéficié, pendant une durée limitée, d'un dispositif d'aide à l'insertion à la suite d'une courte période de chômage. Ces questions rétrospectives sont cependant utilisées lorsque les informations précises sur la date d'obtention d'un diplôme ou la date de fin d'études ne sont pas disponibles. Une personne qui déclare avoir été étudiante au temps X et qui ne suit plus d'études au temps X+1 est considérée comme 'sortant du système éducatif'. »</p>

Figure 3 : Les interrogations successives (extraits de Mainguet, 1999)

Etudes de tendance et cohortes simulées	Séries temporelles	Les panels
<p>« Dans les <i>études de tendance</i>, les mêmes catégories de population (par exemple le groupe d'âge des 16-19 ans) sont interrogées à intervalle régulier. Chaque année ou chaque trimestre, de nouveaux échantillons de la catégorie étudiée sont soumis aux mêmes questions. (...) Les <i>cohortes simulées</i> constituent une variante des études de tendance. Le comportement de cohortes peut en effet être simulé en mettant en relation les résultats observés sur un échantillon de personnes âgées de Y+1 au temps X+1 avec les résultats d'un autre échantillon, indépendant du premier, d'individus d'âge Y et interrogés au temps X. Ces analyses sont possibles sur des données d'enquêtes annuelles sur l'emploi par exemple. »</p>	<p>« Dans les séries temporelles, par contre, une <i>cohorte</i> (un même échantillon de personnes) est interrogée à plusieurs reprises, parfois plusieurs fois par an. Afin d'expliquer la situation observée au temps X+1, le chercheur dispose des informations fournies par les mêmes individus au temps X. Les distorsions dues à la mémoire sont évitées et les facteurs de changement peuvent être mis en évidence. »</p>	<p>« Selon Keeves (1988), les <i>panels (Panel Studies)</i> permettent de distinguer les effets liés à la durée de ceux liés à la conjoncture, en combinant l'approche des séries temporelles (interrogations successives des mêmes individus) et des études de tendances (interrogations de la même catégorie d'individus à intervalles réguliers). Dans un panel, en effet, un même groupe d'individus est interrogé à intervalle successif, parfois plusieurs fois sur l'année ; de plus, à chaque moment d'enquête, une nouvelle cohorte est introduite dans le panel. »</p>

Les études sur la transition peuvent être ultérieurement différenciées selon qu'elles réalisent une analyse en termes de résultat ou de processus. L'analyse du point de vue du résultat se penche sur l'évaluation d'un état final ou du statut occupé par la personne à un moment donné, l'analyse de processus suivant quant à elle les parcours ou les successions de statuts de l'individu.

Sur la base des différentes approches méthodologiques décrites ci-dessus, nous pouvons définir l'enquête EOS comme étant une étude transversale, en ceci qu'elle recueille des informations sur une population spécifique à un moment donné. De ce fait, elle peut être également considérée comme une enquête qui étudie la transition sous l'angle du résultat.

#### 4. La recherche sur les transitions : perspective internationale, nationale et régionale

Sur le *plan international*, le Comité de l'éducation de l'OCDE a lancé en novembre 1996 un examen thématique sur la transition de l'éducation initiale à la vie active comprenant 14 pays participants<sup>3</sup>. Cette analyse, menée selon une approche comparative, poursuivait un double objectif : (i) décrire les changements de la transition des jeunes à la vie active pendant les années 90 et (ii) fournir une vue globale des politiques et des programmes qui semblent efficaces dans le domaine de la transition. Chaque pays a eu à préparer un rapport de base selon des directives acceptées par les représentants des pays et par le Secrétariat de l'OCDE. Le rapport final a été remis au Comité de l'éducation de l'OCDE en octobre 1999. Le projet CATEWE (*Comparative Analysis of Transitions from Education to Work in Europe*) a construit quant à lui des ensembles de données intégrées à partir d'enquêtes sur l'insertion des jeunes de cinq pays européens (à savoir, la France, l'Irlande, les Pays-Bas, l'Écosse et la Suède) afin de pouvoir mener des comparaisons relativement détaillées. Chaque enquête portait sur la transition à la vie active à partir de l'école secondaire.

Concernant l'analyse des transitions école-vie active sur le *plan national*, Galley et Meyer écrivaient en 1998 : « Il faut tout d'abord relever un manque évident de données de base à l'échelle nationale et régionale, qui permettraient d'aborder avec une certaine rigueur l'analyse des processus de transition entre formation initiale et vie active (données statistiques, analyses de cohortes, données qualitatives, etc.). Il résulte d'un tel constat une connaissance particulièrement lacunaire et fragmentée de la question. Au cours des dernières années le contexte socio-économique a changé : jusqu'en 1990 la transition entre formation initiale et vie active ne se discutait pas en Suisse, elle ne se problématisait pas, elle ne donnait lieu qu'à peu de recherches, elle n'alimentait pas davantage de débats politiques, ou ceux-ci étaient d'un ordre différent de celui d'aujourd'hui. La transition pendant cette période de haute conjoncture économique, elle se faisait simplement. Principale question posée dans les années quatre-vingts : l'insuffisance de la main-d'œuvre qualifiée, soit un nombre de nouveaux diplômés jugé insuffisant par rapport aux besoins d'une économie en pleine expansion et, pour les diplômés académiques, une entrée censée être trop tardive sur le marché du travail, en particulier en Suisse alémanique. Les processus de transition en tant que phénomène pouvant générer des difficultés et faire l'objet d'observations scientifiques et d'une attention politique particulière est, en tant que tel, relativement récent en Suisse comparé à la situation de plusieurs autres pays membres de l'OCDE ». L'étude Transition Ecole-Emploi (TREE) lancée en 2000 vient combler ces lacunes en matière de recherche sur les transitions. TREE représente à ce jour la seule étude longitudinale portant sur les modalités de passage de la scolarité à la vie active dans le système suisse. Le projet est soutenu par un consortium comprenant les services en éducation des cantons de Genève (SRED), Berne (*Bildungsplanung und Evaluation, BiEv*) et Tessin (*Ufficio studi e ricerca, USR*). Il est financé conjointement par ce consortium, le Fonds national suisse de la recherche scientifique, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) et l'Office fédéral de la statistique (OFS). Cette enquête est menée auprès de la population d'environ 6000 jeunes ayant participé à l'enquête internationale PISA (*Programme for International Student Assessment*) en 2000. Entre 2000 et 2003, TREE a recueilli des informations sur le passage du premier cycle du secondaire au postobligatoire. De 2004 à 2007, l'enquête TREE s'est concentrée sur le passage entre le secondaire II et la formation du niveau tertiaire ou la vie professionnelle.

---

<sup>3</sup> A savoir, l'Australie, l'Autriche, le Canada, la Norvège, le Portugal, la République tchèque, le Danemark, les Etats-Unis, la Finlande, la Grande-Bretagne, la Hongrie, le Japon, la Suède et la Suisse.

Sur le *plan régional*, le Tessin récolte depuis 1992 des données concernant les jeunes sortants du secondaire I (*Scuola media*). L'enquête est basée sur un échantillon représentatif de 1471 individus. Ces élèves ont d'abord été suivis pendant cinq ans (jusqu'en 1997) et ont ensuite été recontactés en 2002 afin de déterminer leur situation à l'âge de 25 ans. Pour la suite de l'étude, ces personnes seront également sollicitées en 2007. A Genève, c'est l'enquête EOS qui étudie, depuis 1989, les orientations des élèves diplômés à la sortie de l'enseignement postobligatoire.

## 5. Les diplômés de la promotion 2003 : qui sont-ils ?

### 5.1 La population étudiée

La population visée par l'enquête est constituée par les titulaires de diplômes et certificats issus de l'enseignement postobligatoire public genevois en juin 2003. De plus, l'enquête comprend également les sortants de certaines écoles professionnelles supérieures, à savoir :

- Centre de formation professionnelle santé (CEFOPS, anciennement CEPSPE) : diplômés de diététicien, pédicure-podologue, physiothérapeute, technicien en radiologie médicale, hygiéniste dentaire, assistant de médecin, laborantin, éducateur du jeune enfant ;
- Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal (CEPTA) : diplôme de technicien ;
- Ecole de commerce (EC) : diplôme d'assistant en gestion administrative.

Par contre, l'enquête n'inclut ni les individus titulaires d'une attestation de formation élémentaire (AFE) ni ceux ayant obtenu un certificat fédéral de capacité (CFC) suisse, selon l'article 41 de la Loi fédérale sur la formation professionnelle. Ceux-ci ont été exclus de l'enquête puisque difficilement atteignables : les premiers parce qu'ils ne sont pas soumis à examen et reçoivent le certificat de la part de l'employeur, les deuxièmes parce qu'ils obtiennent leur CFC sans passer par l'école.

### 5.2 Le profil des répondants du secondaire II

Deux sortants sur trois de l'enseignement secondaire II sont porteurs soit d'une maturité gymnasiale ( $n_{\text{pondéré}} = 1226$ , 33%), soit d'un certificat fédéral ou cantonal de capacité (CFC/CCC) de la filière duale ( $n_{\text{pondéré}} = 1017$ , 30%). Ce dernier titre est délivré essentiellement par l'Ecole de commerce et le CEPTA (Figure 4).

Figure 4. Répartition des diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II selon le type de diplôme et l'école d'obtention du titre (effectifs pondérés : 3387)

	Ecoles pour la maturité gymnasiale*	EC	CEPTA	ECG**	Centre Lullier	CEFOPS	EAA	EET	EPIA	Total
Maturité gymnasiale	1226	-	-	-	-	-	-	-	-	1226
Maturité professionnelle	-	157	62	-	10	-	23	83	-	335
Diplôme de commerce	-	273	-	-	-	-	-	-	-	273
Diplôme de culture générale	-	-	-	280	-	-	-	-	-	280
Diplômes Centre Lullier	-	-	-	-	25	-	-	-	-	25
CFC/CCC filière duale	-	535	318	-	34	26	16	-	88	1017
CFC/CCC filière plein temps	-	-	86	-	-	120	25	-	-	231
<b>Total</b>	<b>1226</b>	<b>965</b>	<b>466</b>	<b>280</b>	<b>69</b>	<b>146</b>	<b>64</b>	<b>83</b>	<b>88</b>	<b>3387</b>

Source : Enquête EOS - Diplômés 2003. \* Y compris Collège pour adultes. \*\* Y compris école de culture générale pour adultes (ECG).

Les femmes sont surreprésentées au sein de la filière d'enseignement général du secondaire II ; elles représentent en effet respectivement 62% des sortants des écoles pour la maturité gymnasiale et trois quarts de ceux de l'École de culture générale. La tendance inverse s'observe au sein de la filière professionnelle, plus particulièrement en ce qui concerne les détenteurs d'une maturité professionnelle (65% d'hommes) (Figure 5).

Figure 5. Répartition des diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II selon le type de diplôme et le genre (effectifs pondérés : 3387)

	Hommes	Femmes	Total
Maturité gymnasiale*	470 (30.0%)	756 (41.5%)	1226 (36.2%)
Maturité professionnelle	217 (13.9%)	118 (6.5%)	335 (9.9%)
Diplôme de commerce	118 (7.5%)	155 (8.5%)	273 (8.1%)
Diplôme de culture générale**	70 (4.5%)	210 (11.5%)	280 (8.3%)
Diplômes Centre Lullier	13 (0.8%)	12 (0.7%)	25 (0.1%)
CFC/CCC filière duale	570 (36.5%)	447 (24.5%)	1017 (30.0%)
CFC/CCC filière plein temps	107 (6.8%)	124 (6.8%)	231 (6.8%)
<b>Total</b>	<b>1565 (100%)</b>	<b>1822 (100%)</b>	<b>3387 (100%)</b>

Source : Enquête EOS - Diplômés 2003. \* Y compris maturité gymnasiale pour adultes. \*\* Y compris diplôme de culture générale pour adultes (ECG).

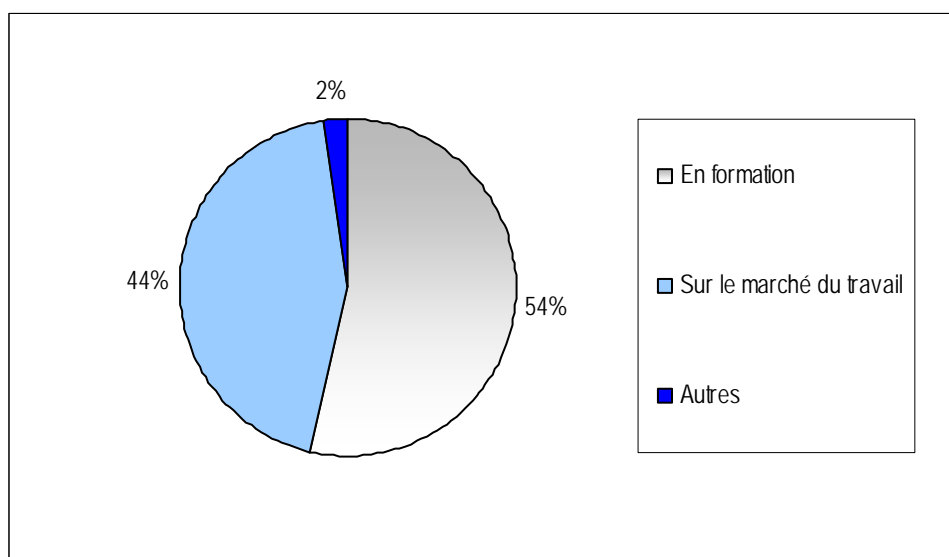


## 6. Les orientations des diplômés 2003 du secondaire II

### 6.1 Les tendances globales

Au 1<sup>er</sup> décembre 2004, 18 mois après avoir obtenu, à Genève, leur diplôme de l'enseignement secondaire II, 54% des diplômés poursuivent une formation et 44% se sont orientés vers le marché du travail. Seuls 2% de ces mêmes diplômés indiquent n'exercer aucune de ces deux activités. Parmi eux, certains sont au service militaire ou civil, d'autres ont une activité familiale non rémunérée ou ont pris une année sabbatique (Figure 6). En décembre 2002, date de la précédente enquête EOS, ces chiffres étaient respectivement de 50%, 47% et 3%. Ainsi, la proportion de diplômés du secondaire II qui poursuivent une formation a légèrement augmenté au détriment de celle des individus qui sont principalement sur le marché du travail. Cette évolution est d'autant plus intéressante que la volée des diplômés de 2003 comporte proportionnellement moins d'élèves issus de la filière gymnasiale (36% des diplômés de 2003 contre 41% chez ceux de 2001), traditionnellement les plus enclins à poursuivre des études.

Figure 6. Activité principale des diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II, 18 mois après l'obtention du titre (effectifs pondérés : 3387 élèves)



Source : Enquête EOS - Diplômés 2003.

### Des orientations qui diffèrent selon la filière de formation et le diplôme obtenu

Sans surprise, et comme en 2002, les diplômés de la filière gymnasiale poursuivent majoritairement une formation (92%). A l'inverse, les diplômés de la filière professionnelle sont plus fréquemment sur le marché du travail (68%). Toutefois, dans ces deux filières, la proportion d'individus en formation 18 mois après l'obtention du diplôme est en hausse : +5 points dans la filière gymnasiale et +10 points dans la filière professionnelle (soit 29% au lieu de 19% deux ans auparavant) (Figure 7). Chez les diplômés de la filière de culture générale, on tend vers une répartition équitable entre la poursuite d'études et le marché du travail (respectivement 51% et 48%), la proportion d'individus exerçant une activité sur le marché du travail étant en hausse de 10 points par rapport à 2002 (Figure 8).

Figure 7. Activité principale des diplômés de l'enseignement secondaire II de 2001 et 2003, 18 mois après l'obtention du titre, selon la filière de formation (effectifs pondérés de 2001 : 3236 ; effectifs pondérés de 2003 : 3387)

En %	Situation au 1er décembre 2002 des diplômés de 2001				Situation au 1er décembre 2004 des diplômés de 2003			
	En formation	Sur le marché du travail	Autre	Total	En formation	Sur le marché du travail	Autre	Total
Filière gymnasiale*	87	11	2	100	92	7	1	100
Filière professionnelle	19	78	3	100	29	68	3	100
Filière de culture générale**	58	38	4	100	51	48	1	100
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>47</b>	<b>3</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>44</b>	<b>2</b>	<b>100</b>

Source : Enquêtes EOS - Diplômés 2001 et 2003. \* Y compris Collège pour adultes. \*\* Y compris Ecole de culture générale pour adultes.

Une analyse plus détaillée par type de diplôme obtenu révèle que, dans la filière professionnelle, la part des diplômés qui poursuivent une formation est en hausse d'une dizaine de points chez les titulaires d'un diplôme de l'Ecole de commerce ainsi que chez les titulaires d'un CFC dual (Figure 8). Chez ces derniers, cette hausse correspond d'ailleurs à un doublement de la proportion d'individus qui poursuivent une formation. A l'inverse, en 2004, les titulaires d'un CFC obtenu dans une école à plein temps s'orientent davantage vers le marché du travail qu'ils ne le faisaient deux ans auparavant (75% contre 70% en 2002). La situation des titulaires d'une maturité professionnelle est restée assez stable dans l'intervalle considéré.

L'augmentation de la poursuite d'études à l'issue d'une formation professionnelle est représentative des évolutions dans le monde de l'apprentissage. Entre autres, le public qui se destine à l'apprentissage aurait un peu changé de nature. Ainsi, l'Observatoire romand et tessinois de l'emploi (ORTE) indiquait en 2005 que « la voie de l'apprentissage, qui, par le passé, n'attirait les plus studieux que dans une moindre mesure, est aujourd'hui plus valorisée puisqu'elle offre, grâce à la maturité professionnelle, un accès aux hautes écoles et aux universités. Dans ce contexte, certains jeunes peuvent faire les frais de la forme 'd'élitisme' que l'on peut observer sur le marché des places d'apprentissage. Bien que disposant du niveau requis pour mener à bien un apprentissage, ils sont mis en concurrence avec d'autres, aux compétences scolaires plus élevées, et pour qui l'apprentissage représente, avant tout, un tremplin vers de hautes études ». Par ailleurs, le même organisme rappelle que le chômage des jeunes est très corrélé à la conjoncture. Dans le contexte économique plus difficile de 2004, certains diplômés ont-ils préféré la poursuite d'études à une recherche d'emploi potentiellement infructueuse ? D'autres étaient-ils encore en formation, en décembre 2004, faute d'avoir pu trouver un emploi ?

Figure 8. Activité principale des diplômés de l'enseignement secondaire II de 2001 et 2003, 18 mois après l'obtention du titre, selon le type de diplôme obtenu (effectifs pondérés de 2001 : 3236 ; effectifs pondérés de 2003 : 3387)

En %	Situation au 1er décembre 2002 des diplômés de 2001				Situation au 1er décembre 2004 des diplômés de 2003			
	En formation	Sur le marché du travail	Autre	Total	En formation	Sur le marché du travail	Autre	Total
Maturité gymnasiale*	87	11	2	100	92	7	1	100
Maturité professionnelle	59	37	4	100	57	40	3	100
Diplôme ECG**	58	38	4	100	51	48	1	100
Diplôme de l'école de commerce	30	67	3	100	41	54	5	100
CFC (école à plein temps)	26	70	4	100	21	75	4	100
CFC (apprentissage dual)	9	88	3	100	19	79	2	100

Source : Enquêtes EOS - Diplômés 2001 et 2003. \* Y compris Collège pour adultes. \*\* Y compris Ecole de culture générale pour adultes.

## Hommes et femmes : des choix d'orientation parfois différents

De manière générale, la proportion de diplômés de l'enseignement secondaire II qui poursuivent une formation est plus importante chez les femmes que chez les hommes : 55% contre 51% (Figure 9). Corollaire de ce constat, 47% des hommes exercent principalement une activité sur le marché du travail contre 43% des femmes. Ces différences d'orientation sont essentiellement liées à des choix différents de formation dans l'enseignement postobligatoire. En effet, les jeunes femmes diplômées sont plus fréquemment issues de la filière gymnasiale (42% contre 30% chez les hommes) dans laquelle la poursuite d'études postsecondaires est généralement la norme. Les jeunes gens sont, quant à eux, plus souvent issus de la filière professionnelle (65% contre 47% pour les femmes) qui donne plus directement accès au marché du travail. Les différences d'orientation par genre doivent donc également s'analyser à filière de provenance identique.

Dans la filière gymnasiale, en 2004 comme en 2002, il n'existe aucune différence d'orientation entre hommes et femmes, la grande majorité des diplômés poursuivant une formation 18 mois après l'obtention de la maturité (Figure 9). Dans la filière professionnelle, où la majorité des diplômés continuent à s'orienter vers le marché du travail, les hommes poursuivent davantage leur formation que les femmes : 33% contre 24%. En 2002, ces chiffres étaient respectivement de 24% et 13%. L'écart d'une dizaine de points en faveur des hommes est donc resté constant mais chez ces derniers, comme chez les femmes, la proportion de diplômés qui poursuivent une formation s'est accrue de façon substantielle. Dans la filière de culture générale, trois diplômés sur quatre sont des femmes. La faiblesse des effectifs masculins considérés ne nous autorise pas à interpréter les différences qui apparaissent en matière d'orientation selon le genre.

Figure 9. Activité principale des diplômés de l'enseignement secondaire II de 2001 et 2003, 18 mois après l'obtention du diplôme, selon la filière de formation et le genre (effectifs pondérés 2001 : 3236 ; effectifs pondérés 2003 : 3387)

En %	Situation au 1er décembre 2002 des diplômés de 2001				Situation au 1er décembre 2004 des diplômés de 2003			
	En formation	Sur le marché du travail	Autre	Total	En formation	Sur le marché du travail	Autre	Total
<b>Filière gymnasiale</b>								
Hommes	89	9	2	100	92	7	1	100
Femmes	86	12	2	100	92	7	1	100
<b>Total</b>	<b>87</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>100</b>	<b>92</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>100</b>
<b>Filière professionnelle</b>								
Hommes	24	73	3	100	33	64	3	100
Femmes	13	85	2	100	24	73	3	100
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>78</b>	<b>3</b>	<b>100</b>	<b>29</b>	<b>68</b>	<b>3</b>	<b>100</b>
<b>Filière de culture générale</b>								
Hommes	61	38	1	100	48	52	0	100
Femmes	57	38	5	100	52	47	1	100
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>38</b>	<b>4</b>	<b>100</b>	<b>51</b>	<b>48</b>	<b>1</b>	<b>100</b>
<b>Ensemble des filières</b>								
Hommes	48	49	3	100	51	47	2	100
Femmes	53	45	2	100	55	43	2	100
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>47</b>	<b>3</b>	<b>100</b>	<b>54</b>	<b>44</b>	<b>2</b>	<b>100</b>

Source : Enquêtes EOS - Diplômés 2001 et 2003. \* Y compris Collège pour adultes. \*\* Y compris Ecole de culture générale pour adultes.

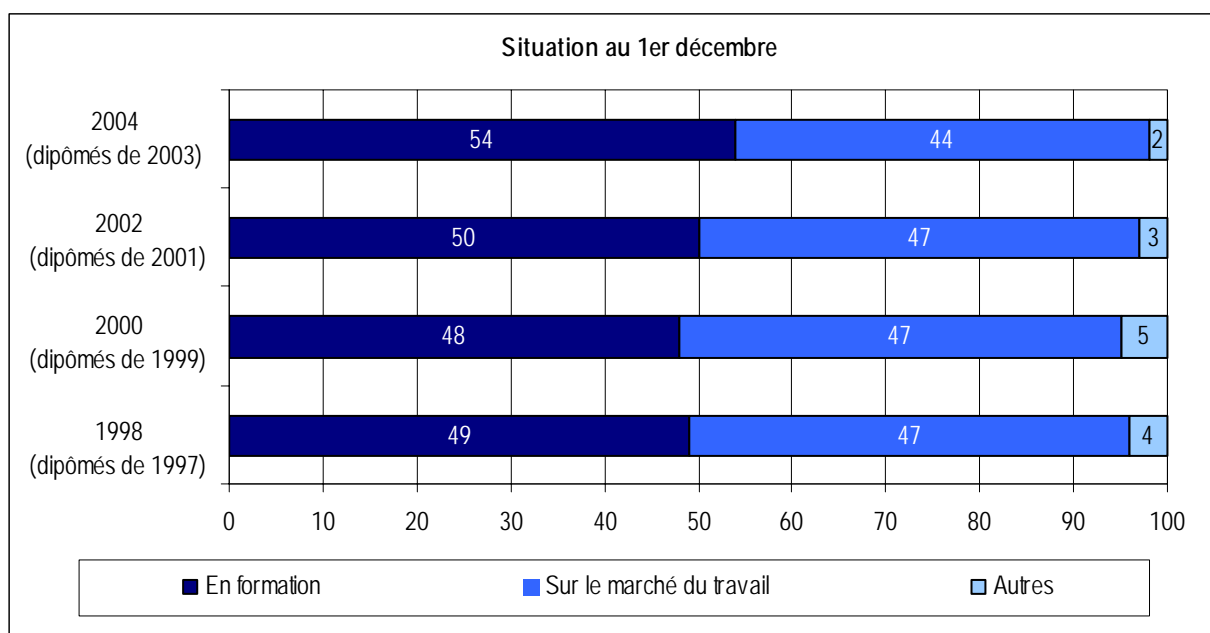
## La tendance à la poursuite d'études perdue

L'enquête EOS fournit des données sur l'orientation des diplômés de l'enseignement postobligatoire public genevois depuis la fin des années 80. Toutefois, jusqu'en 1996, ces diplômés étaient interrogés sur leur situation 6 mois seulement après avoir obtenu leur diplôme. Les données collectées ne sont donc pas comparables à celles dont on dispose aujourd'hui. La première enquête comparable, effectuée 18 mois après l'obtention du diplôme, a concerné la volée des diplômés de 1997, interrogés sur leur situation au 1<sup>er</sup> décembre 1998. Bien que le questionnaire adressé aux jeunes ait été modifié sur l'ensemble de la période, les données recueillies permettent toutefois de constater que la part des élèves qui poursuivent une formation après l'obtention d'un diplôme de l'enseignement secondaire II n'a cessé de progresser depuis 1998 (Figure 10).

Cette tendance à la poursuite d'études n'est pas une spécificité genevoise. Elle s'inscrit en effet dans un mouvement plus global, observé dans la plupart des pays développés, qui tend à prolonger la période de formation des jeunes (augmentation des études à plein temps en école, réduction des entrées précoces dans la vie professionnelle, allongement du nombre d'années consacrées à la formation, etc.).

Par ailleurs, sur un certain nombre d'aspects tels que la formation suivie ou les caractéristiques de l'emploi occupé, les deux dernières enquêtes ont permis de collecter des informations plus précises. Seule la comparaison des situations de 2002 et 2004 est alors possible. Si elle permet de mettre en évidence un certain nombre d'évolutions, elle ne permet pas, en revanche, de tirer des conclusions sur la pérennité des phénomènes observés. Il est en effet difficile de déterminer le caractère structurel ou non d'un phénomène à partir de deux observations. Les données collectées dans EOS permettent par exemple d'identifier une précarisation dans l'emploi d'un plus grand nombre de jeunes entre 2002 et 2004. Cette évolution est-elle passagère, conjoncturelle ou traduit-elle, à l'inverse, une insertion professionnelle tendanciellement plus difficile ? Seuls les résultats des prochaines enquêtes EOS permettront de le déterminer.

Figure 10. Activité principale des diplômés de l'enseignement secondaire II, 18 mois après l'obtention du titre (en %)

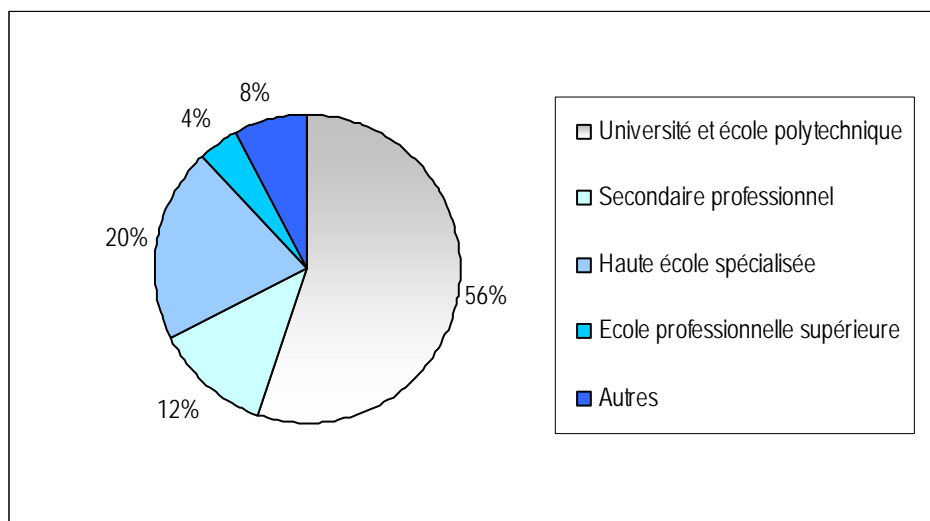


Source : Enquêtes EOS - Diplômés 1997, 1999, 2001 et 2003.

## 6.2 Les poursuites d'études<sup>4</sup>

Les diplômés de 2003 de l'enseignement du secondaire II qui poursuivent une formation au 1<sup>er</sup> décembre 2004 se sont essentiellement dirigés vers des études universitaires ou polytechniques (56%) ou vers une Haute école spécialisée (HES) (20%) (Figure 11).

Figure 11. Type de formation suivie par les diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II, 18 mois après l'obtention du titre (effectifs pondérés : 1787)



Source : Enquête EOS - Diplômés 2003.

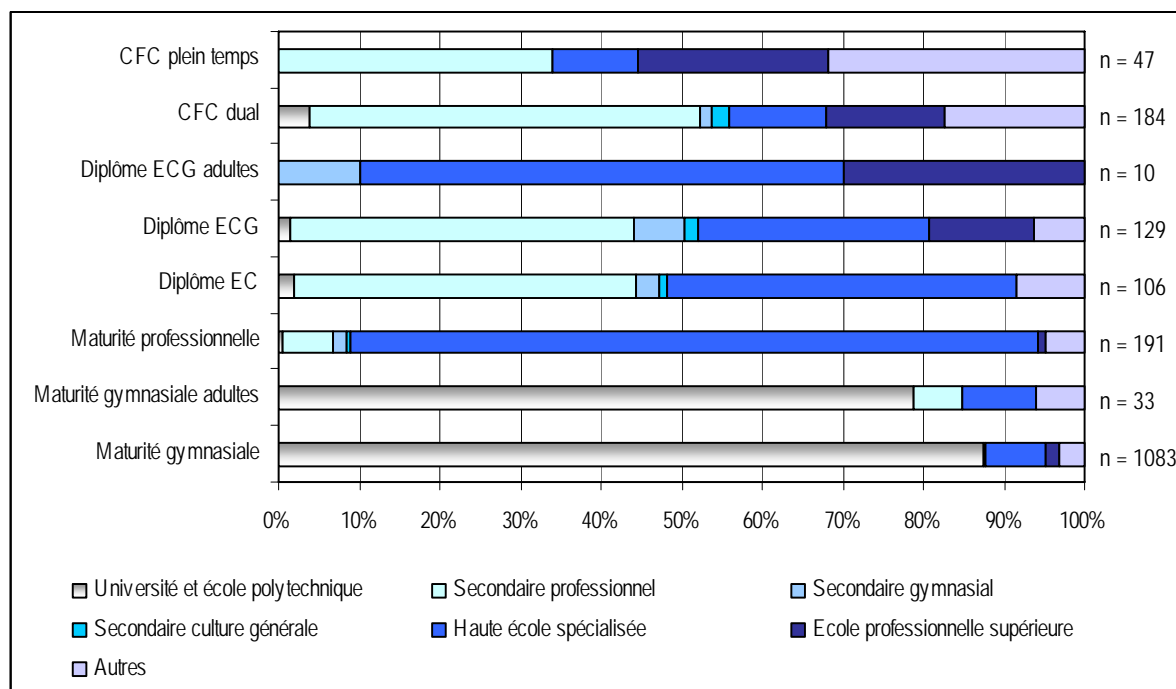
Pour ce qui a trait au type de formation suivie en fonction du diplôme ou certificat obtenu (Figure 12), on constate que le choix de poursuivre des études dans une Haute école universitaire ou polytechnique concerne, sans surprise, majoritairement les porteurs d'une maturité gymnasiale (87%) et que l'option de l'Haute école spécialisée (HES) est essentiellement du ressort des titulaires d'une maturité professionnelle (85%). Ce dernier choix est toutefois également réalisé par 43% des diplômés de l'Ecole de commerce, 29% de ceux de l'Ecole de culture générale, 14% des détenteurs d'un CFC/CCC de la voie duale et 11% de celle à plein temps. Ces résultats restent stables par rapport à l'exercice EOS précédent portant sur les orientations des diplômés de 2001.

### Précision concernant l'interprétation des résultats

Dans les figures suivantes de la section 6.2, les effectifs du « secondaire culture générale » et du « secondaire gymnasial » sont très faibles (moins de 20 individus). C'est pourquoi les résultats s'y rapportant doivent être pris à titre informatif et ne peuvent pas faire l'objet d'une généralisation.

<sup>4</sup> Nous considérons comme poursuivant leurs études (en tant qu'activité principale) les diplômés qui affirment suivre une formation dans une école spécifique, mais également ceux qui déclarent préparer un examen individuel (pour admission dans une école, par exemple).

Figure 12. Type de formation suivie par les diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II, 18 mois après l'obtention du titre, selon le titre obtenu (effectifs pondérés : 1787)



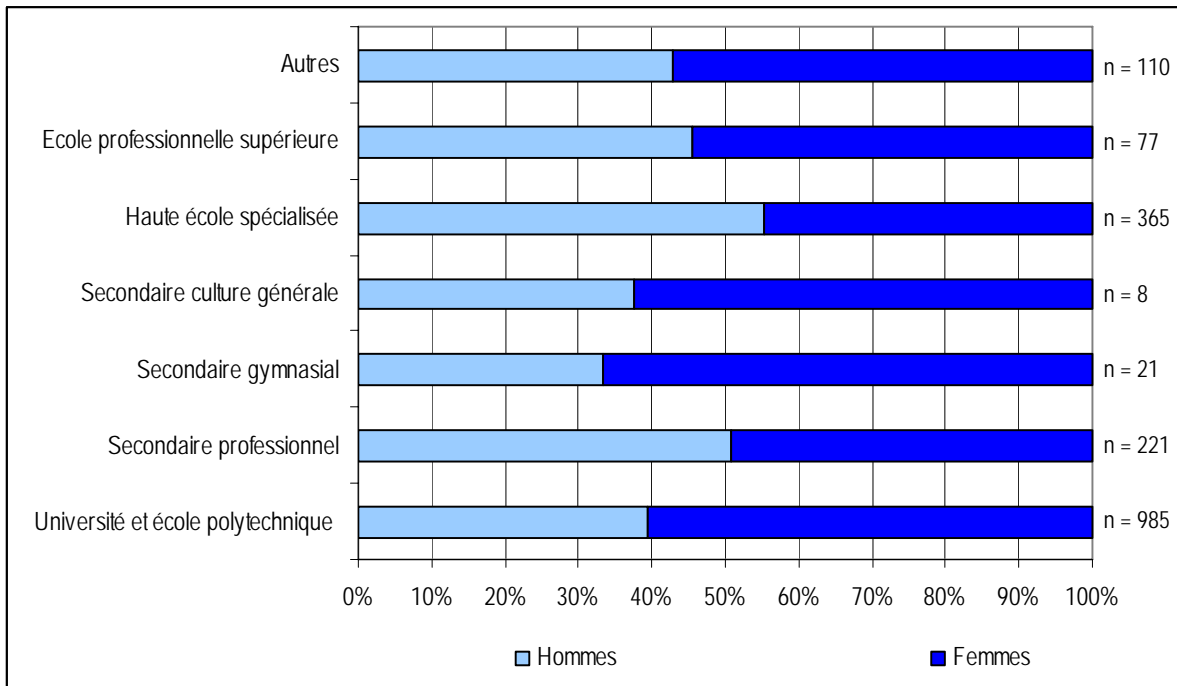
Source : Enquête EOS - Diplômés 2003.

### Des différences hommes-femmes dans le choix de la formation

Une analyse bivariée met en évidence des différences marquées entre les sexes pour ce qui a trait à la formation choisie (Figure 13). Nous constatons ainsi que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à entrer dans une Haute école universitaire ou polytechnique (62% versus 49%). Cette différence peut déjà être relevée au sein des écoles de maturité gymnasiale, où les femmes sont également surreprésentées par rapport aux hommes.

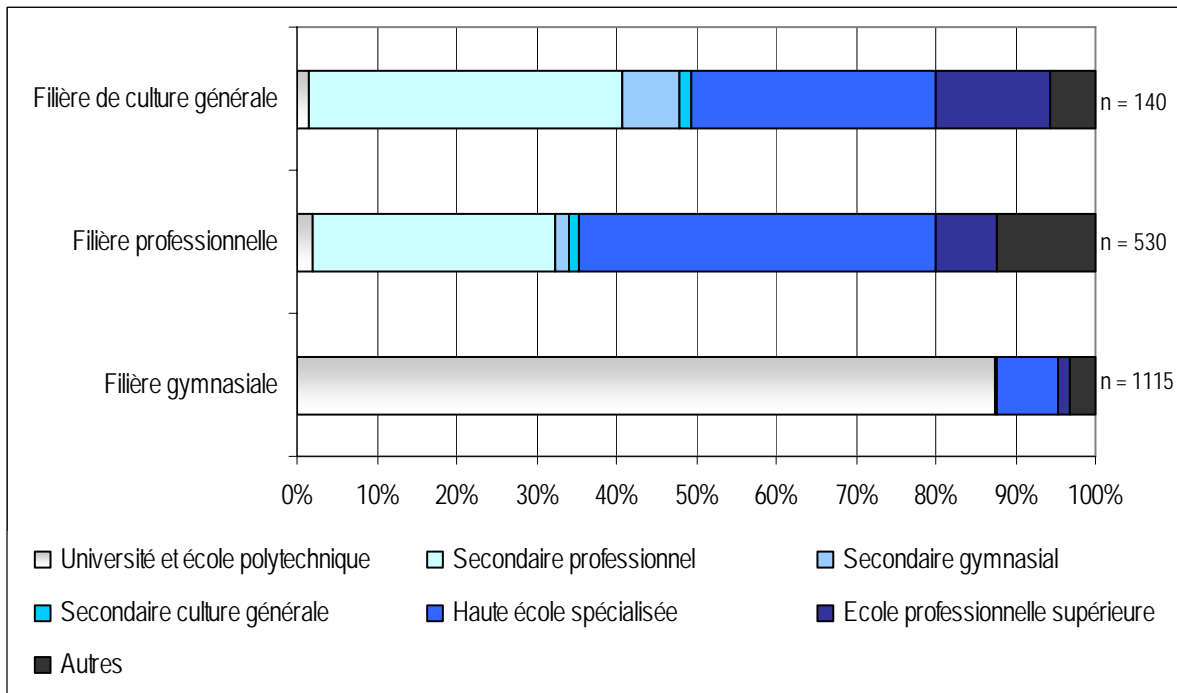
En revanche, les hommes se dirigent davantage vers les HES que les femmes (respectivement 27% et 16%). Ici encore, une différence est déjà constatée au niveau du secondaire II, plus particulièrement en ce qui concerne les étudiants issus de l'École d'enseignement technique, dont la population estudiantine est à prépondérance masculine.

Figure 13. Type de formation suivie par les diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II, 18 mois après l'obtention du titre, selon le genre (effectifs pondérés : 1787)



Source : Enquête EOS - Diplômés de 2003.

Figure 14. Type de formation suivie par les diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II, 18 mois après l'obtention du diplôme, selon la filière de provenance (effectifs pondérés : 1787)

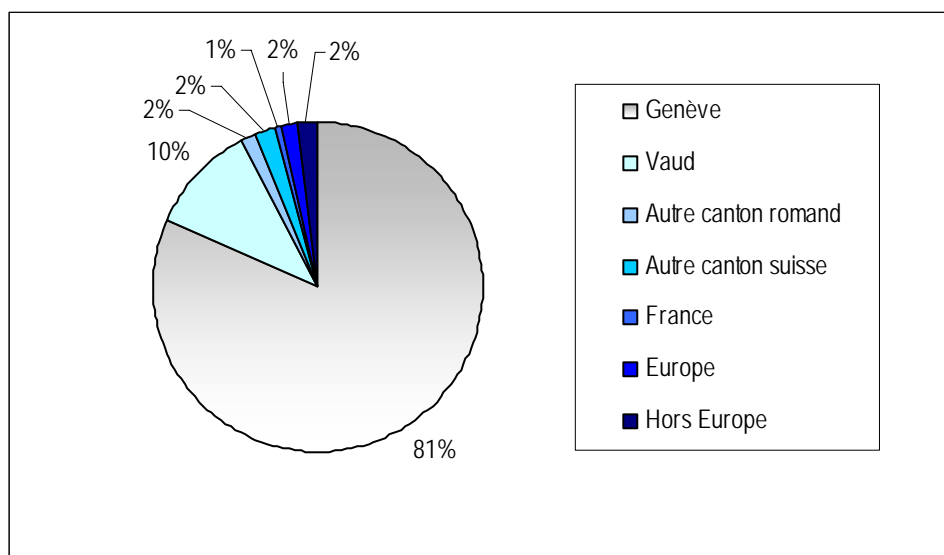


Source : Enquête EOS - Diplômés 2003.

## Les étudiants tendent à rester à Genève

La grande majorité des diplômés de 2003 du secondaire II ayant choisi de continuer des études ont décidé de rester à Genève (81%). Sur ce même ensemble de diplômés, 10% ont opté pour le canton de Vaud en tant que lieu de formation (Figure 15).

Figure 15. Lieu de la formation suivie par les diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II, 18 mois après l'obtention du titre (effectifs pondérés : 1787)



Source : Enquête EOS - Diplômés 2003.

Parmi les diplômés de 2003 qui se sont orientés vers une formation universitaire, 83% le font dans le contexte d'une faculté genevoise, 11% d'une faculté vaudoise et 2% ont choisi d'entreprendre des études universitaires à l'étranger.

En ce qui concerne les anciens élèves du postobligatoire ayant choisi de poursuivre leurs études dans une HES, ils sont 85% à être restés à Genève et 10% à s'être déplacés vers le canton de Vaud (Figure 16).

## La participation des étudiants au monde du travail

La grande majorité des diplômés de 2003 (79%) poursuivent leurs études au 1<sup>er</sup> décembre 2004 sans exercer un travail en parallèle (Figure 17).

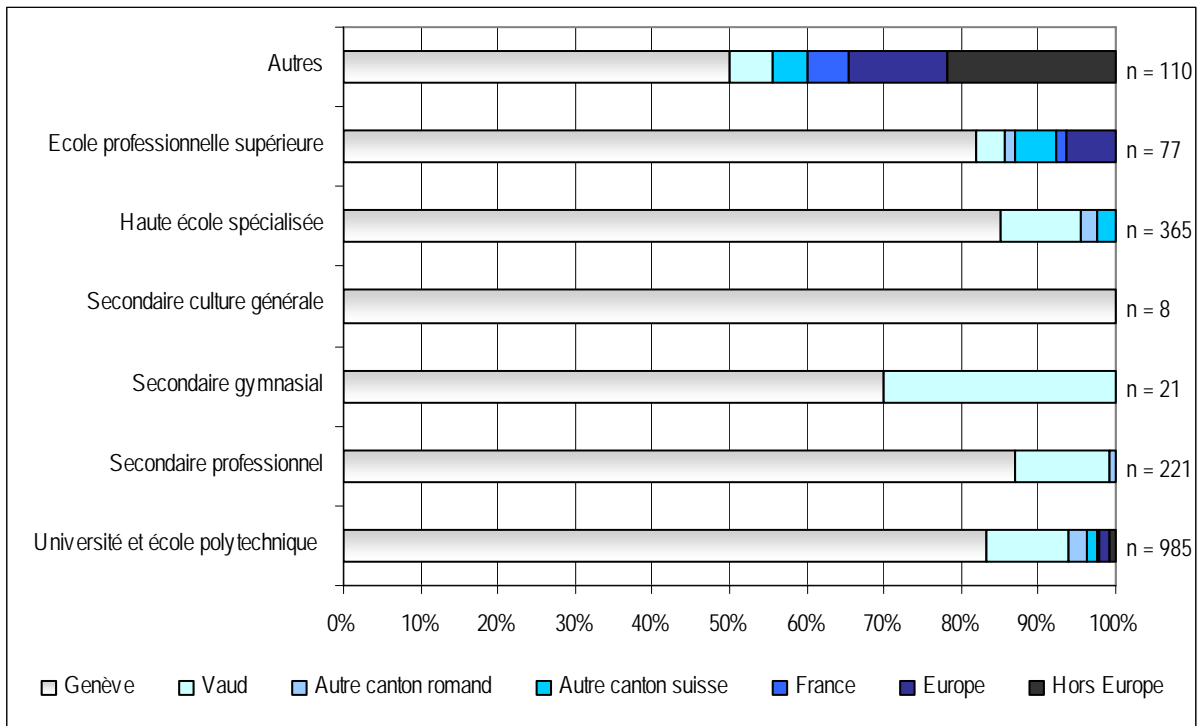
Par rapport à cette participation des étudiants au monde du travail, qui concerne 21% des diplômés qui participent au monde du travail, elle semble varier en fonction du type de formation suivie et du genre.

En effet, pour les diplômés qui poursuivent des études en menant un travail en parallèle, on relève une différence significative entre types de formation. Ceci concerne essentiellement les élèves des formations universitaires, des HES et du secondaire gymnasial (avec des proportions correspondant respectivement à 23%, 21% et 29%) (Figure 19).

On relève également une différence significative entre hommes et femmes pour ce qui a trait au fait de mener parallèlement études et travail. Les femmes sont en effet proportionnellement plus nombreuses à effectuer ce choix : 21% contre 14% de leurs homologues masculins.

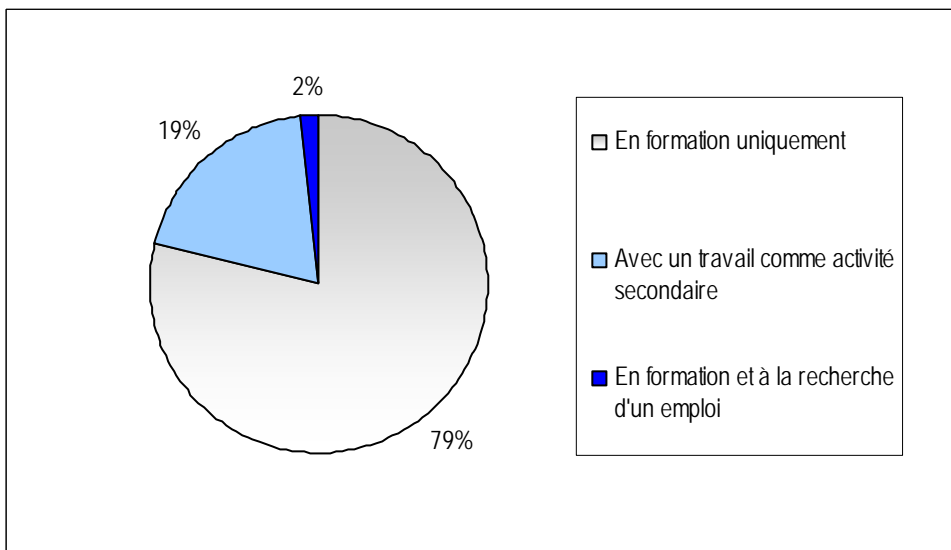


Figure 16. Lieu de la formation suivie par les diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II, 18 mois après l'obtention du titre, selon le type de formation choisi (effectifs pondérés : 1787)



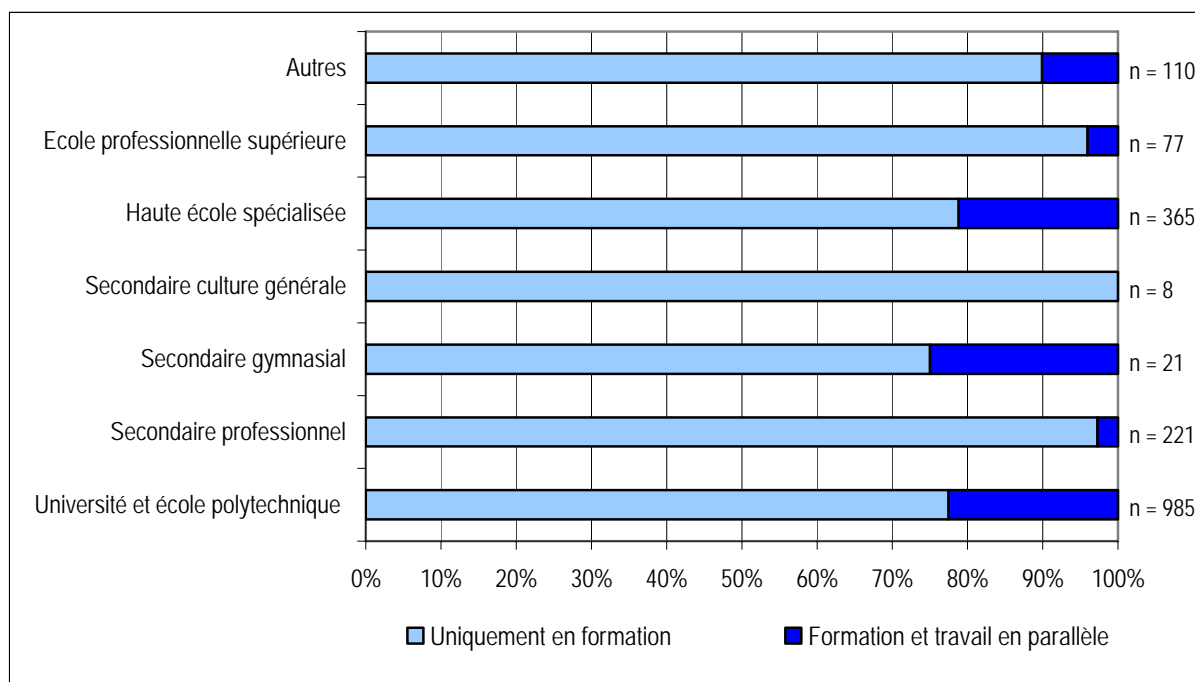
Source : Enqu te EOS - Dipl m s 2003.

Figure 17. Activit s des diplôm s de 2003 poursuivant une formation 18 mois apr s l'obtention de leur dipl me (effectifs pond r s : 1812)



Source : Enqu te EOS - Dipl m s de 2003.

Figure 18. Participation des étudiants au monde du travail selon le type de formation (effectifs pondérés : 1787)



Source : Enquête EOS - Diplômés 2003.

### 6.3 L'entrée sur le marché du travail

En décembre 2004, 18 mois après avoir obtenu leur diplôme, 1503 diplômés de l'enseignement postobligatoire genevois se sont dirigés vers le marché du travail (soit 44% de l'ensemble des diplômés de la volée 2003). Sans surprise, la grande majorité de ces diplômés sont issus de la filière professionnelle. En effet, 85% d'entre eux sont titulaires d'un CFC, d'un diplôme de l'Ecole de commerce, d'une maturité professionnelle ou d'un diplôme décerné par le Centre d'enseignement professionnel de Lullier (CEPL) (Figure 19). Seuls 6% des diplômés présents sur le marché du travail proviennent de la filière gymnasiale, soit moins d'une centaine d'individus. La filière de culture générale représente quant à elle 9% des diplômés qui se sont orientés vers le marché du travail.

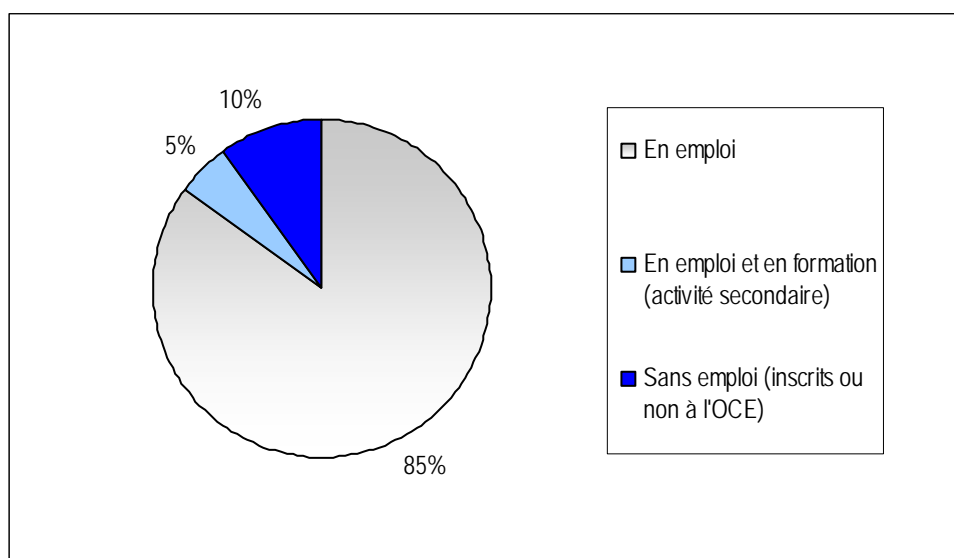
Figure 19. Filière de provenance et titre des diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II qui, 18 mois après l'obtention du titre, sont principalement sur le marché du travail

Situation au 1er décembre 2004 des diplômés de 2003			
	Effectifs (pondérés)	En %	En % de l'ensemble des diplômés de la filière
<b>Filière gymnasiale</b>	<b>86</b>	<b>5.7</b>	<b>7.0</b>
<b>Filière professionnelle</b>	<b>1'282</b>	<b>85.3</b>	<b>68.0</b>
<i>dont</i>			
CFC dual	805	53.6	79.0
CFC plein-temps	172	11.4	75.0
Diplôme de l'Ecole de commerce	149	9.9	54.0
Maturité professionnelle	134	8.9	40.0
Diplôme décerné par le CEPL	22	1.5	88.0
<b>Filière de culture générale</b>	<b>135</b>	<b>9.0</b>	<b>48.0</b>
<b>Total</b>	<b>1'503</b>	<b>100</b>	<b>44.0</b>

Source : Enquête EOS - Diplômés 2003.

En termes d'activités exercées, bien que la proportion de jeunes à la recherche d'un emploi progresse un peu, la situation reste globalement stable par rapport à celle observée en 2002. En effet, en décembre 2004, 90% des diplômés qui ont choisi de s'insérer sur le marché du travail sont en emploi. Les 10% restants sont, quant à eux, à la recherche d'un travail (Figure 20). Ces chiffres étaient respectivement de 92% et 8% en 2002. Par ailleurs, la proportion d'individus qui poursuivaient une formation en parallèle de leur activité professionnelle était de 6%. En 2004 elle s'élève à 5%, soit 78 individus. Parmi eux, 58 individus participent uniquement à des cours, 15 préparent à titre individuel un examen et 5 cumulent ces deux types de formations. Ceux qui suivent des cours de formation fréquentent en particulier les formations pour adultes (ECG adultes ou Collège pour adultes) et les HES.

Figure 20. Activité des diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II qui, 18 mois après l'obtention du titre, sont principalement sur le marché du travail (effectifs pondérés : 1503)



Source : Enquête EOS - Diplômés 2003.

Dans ce qui va suivre nous allons tout d'abord nous intéresser aux jeunes qui sont en emploi à la date de l'enquête. Ces derniers seront appelés « actifs occupés », par opposition aux individus à la recherche d'un emploi qui feront l'objet d'une deuxième section du présent chapitre.

## Les actifs occupés

### *Secteur d'activité et professions exercées*

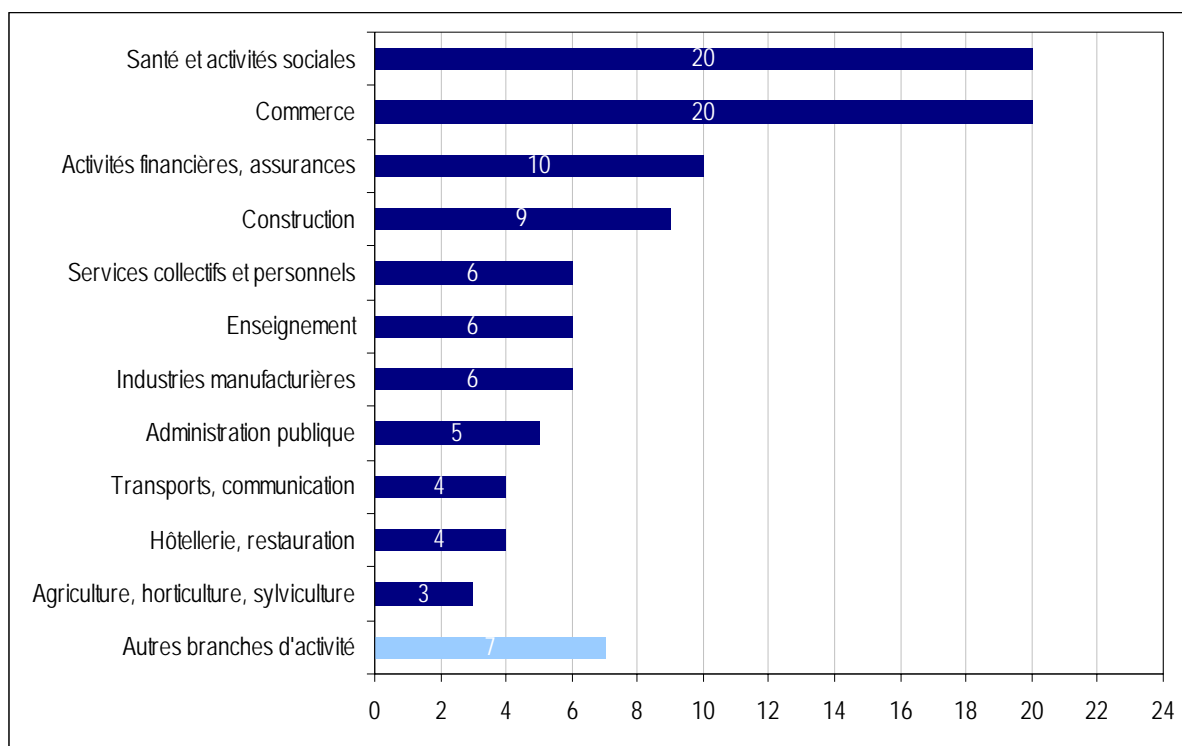
Conformément à la structure de l'emploi dans le canton de Genève<sup>5</sup>, la grande majorité des diplômés de l'enseignement postobligatoire en emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2004 travaillent chez un employeur du secteur tertiaire (81%). Le secteur secondaire emploie quant à lui 16% de ces mêmes diplômés et le secteur primaire, très marginal à Genève, seulement 3%<sup>6</sup>. De façon plus détaillée, la branche « santé et

<sup>5</sup> A Genève, d'après les chiffres publiés par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), le secteur primaire représente, en 2000/2001, 1% des emplois. Les secteurs secondaire et tertiaire représentent respectivement 15% et 84% des emplois.

<sup>6</sup> Le secteur primaire réunit l'ensemble des activités relatives à l'agriculture, la pêche et la forêt. Le secteur secondaire regroupe la construction et les différents types d'industries. Le secteur tertiaire se compose des transports, commerces, administrations, banques, assurances et d'une manière générale des services.

activités sociales » emploie 20% des diplômés, tout comme la branche « commerce » (Figure 21). Viennent ensuite le secteur des « activités financières et assurances » (10%) et le secteur de la « construction » (9%). Les « services collectifs et personnels », l'« enseignement » ainsi que les « industries manufacturières » représentent chacun 6% des emplois occupés. L'« hôtellerie, restauration » et le secteur des « transports, communication » se situent chacun autour de 4% des emplois.

Figure 21. Répartition des diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II, en emploi 18 mois après l'obtention du titre, selon le secteur d'activité de leur employeur (en %) (effectifs pondérés : 1288)



Source : Enquête EOS - Diplômés 2003.

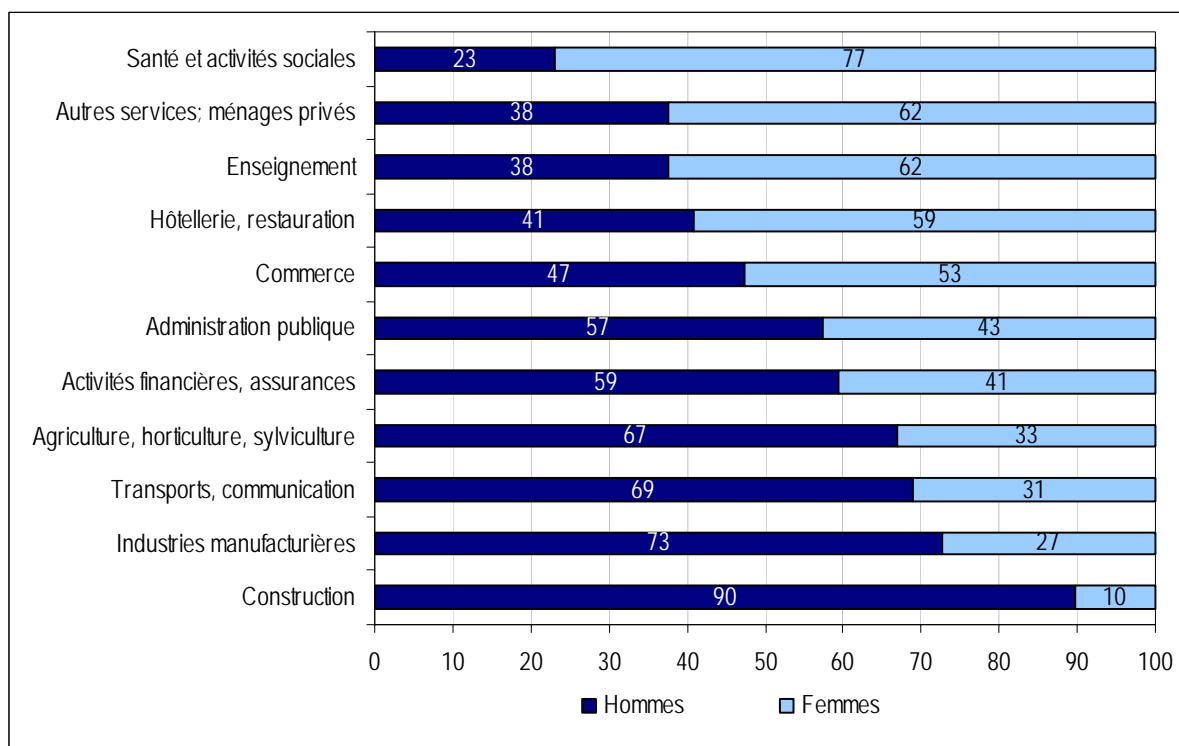
En raison de choix de formation ou d'aspirations professionnelles différents, les jeunes gens et jeunes femmes qui se sont orientés vers le marché du travail ne se trouvent pas dans les mêmes branches d'activité 18 mois après l'obtention de leur diplôme. Ainsi, dans certains secteurs d'activité la main d'œuvre est traditionnellement très féminisée. Citons par exemple le cas des secteurs de la « santé et activités sociales » et de l'« enseignement » où 85% et 87% des diplômés du secondaire II embauchés au 1<sup>er</sup> décembre 2004 sont des jeunes femmes. A l'inverse, d'autres secteurs comme ceux de la « construction » ou des « industries manufacturières » emploient essentiellement des hommes (93% et 77%). Dans les branches du « commerce » et des « activités financières et assurances », on relève une légère surreprésentation des femmes : 53% contre 47% d'hommes.

Ces chiffres, calculés à partir des données de l'enquête EOS, respectent dans les grandes lignes la répartition par genre observée au sein des différents secteurs d'activité par d'autres enquêtes. Ainsi, l'Enquête suisse sur la population active (ESPA)<sup>7</sup> révèle qu'en Suisse 90% des actifs âgés de 15 à 24 ans employés dans le secteur de la construction sont des hommes (Figure 22). Cette proportion est de 73% dans la branche des « industries manufacturières ». En revanche, d'après ces mêmes données, bien que des secteurs comme ceux de la « santé et activités sociales » ou de l'« enseignement » restent

<sup>7</sup> Enquête réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

fortement féminisés, les proportions de femmes calculées dans EOS apparaissent surestimées. Les différences observées s'expliquent notamment par le fait que certaines branches d'activité ne recrutent pas uniquement au niveau secondaire II, qui est celui considéré dans EOS.

Figure 22. Répartition des actifs occupés âgés de 15-24 ans selon le secteur d'activité et le genre, en Suisse en 2005



Source : OFS - Enquête ESPA 2005.

Les données recueillies dans l'enquête EOS permettent d'identifier non seulement le secteur d'activité de l'employeur mais aussi la profession exercée. Ainsi, près de 18% des diplômés en emploi exercent une profession commerciale ou administrative (Figure 23). Sous cette appellation on retrouve essentiellement les employés de commerce ou de bureau, les secrétaires et les assistants administratifs. Par ailleurs, 12% de ces mêmes diplômés exercent une profession de la santé, entre autres aide-soignant, assistant dentaire ou assistant en pharmacie. La profession de vendeur est quant à elle exercée par près de 9% des individus en emploi. Enfin, ceux qui exercent une profession de l'enseignement ou de l'éducation (6%) sont, pour la plupart, aide-éducateur dans une crèche et ceux qui exercent une profession de l'assistance sociale (5%) sont aide-familiale ou aide-éducateur.

Figure 23. Répartition des diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II, en emploi 18 mois après l'obtention du titre, selon la profession exercée<sup>8</sup>

Catégorie de professions	Effectifs (pondérés)	En %
Professions de l'agriculture, de l'économie forestière et de l'élevage	38	3.0
Professions de l'industrie et des arts et métiers (sauf construction)	112	8.9
- dont professions de l'électrotechnique, de l'électronique, de l'industrie horlogère, de la construction de véhicules et de l'outillage	67	5.3
Professions de la technique et de l'informatique	49	3.9
Professions de la construction	91	7.2
Professions commerciales et professions des transports et de la circulation	215	17.0
- dont professions commerciales et de la vente	110	8.7
- dont professions de la publicité et du marketing, du tourisme et de l'administration fiduciaire	77	6.1
Professions de l'hôtellerie, de la restauration et des services personnels	54	4.3
- dont professions de l'hôtellerie et de la restauration et de l'économie domestique	33	2.6
Professions du management, de l'administration, de la banque et des assurances et professions judiciaires	365	28.9
- dont professions commerciales et administratives	225	17.8
- dont professions de la banque et employés d'assurances	101	8.0
Professions de la santé, de l'enseignement et de la culture et professions scientifiques	339	26.8
- dont professions de l'assistance sociale et spirituelle et de l'éducation	61	4.8
- dont professions de l'enseignement et de l'éducation	72	5.7
- dont professions de la santé	153	12.1
<b>Total</b>	<b>1263</b>	<b>100</b>

Source : Enquête EOS - Diplômés 2003.

### *Une insertion massive sur le marché du travail local*

En décembre 2004, 94% des diplômés en emploi exercent leur activité professionnelle à Genève et 4% dans le canton de Vaud voisin (Figure 24). Ces chiffres, identiques à ceux observés lors de la précédente enquête, sont le reflet de deux phénomènes qui se combinent. Tout d'abord cette insertion très locale des diplômés du secondaire II genevois sur le marché du travail est probablement liée au fait que bon nombre d'entre eux résident dans le canton de Genève. Par ailleurs, s'ils sont si nombreux à trouver du travail à Genève, c'est qu'il existe, dans une certaine mesure, un bon degré d'adéquation entre les formations dispensées et les besoins de l'économie locale. Ces éléments justifient la faible mobilité observée. L'état de santé du marché du travail genevois pourrait cependant influencer les choix d'orientation effectués. En effet, lorsque le contexte économique devient plus difficile, certains diplômés pourraient préférer la poursuite d'études à une recherche d'emploi locale potentiellement infructueuse.

<sup>8</sup> D'après la *Nomenclature suisse des professions* (NSP-2000).

**Figure 24. Répartition des diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II, en emploi 18 mois après l'obtention du titre, selon le lieu de travail**

Lieu de travail	Effectifs (pondérés)	En %
Genève	1'252	94.3
Vaud	54	4.1
Autre canton suisse	14	1.1
France	7	0.5
<b>Total</b>	<b>1'327</b>	<b>100</b>

Source : Enquête EOS - Diplômés 2003.

### ***Augmentation de 10% des contrats de travail à durée déterminée***

La grande majorité des diplômés en emploi bénéficient d'un contrat de travail stable. En effet, 71% d'entre eux ont un contrat de travail à durée indéterminée (CDI) 18 mois après avoir obtenu leur diplôme (Figure 25). Chez les hommes ce type de contrat est plus répandu que chez les femmes : 75% contre 69%. Ainsi la tendance à plus de contrats stables chez les hommes, déjà observée en 2002, semble perdurer. Elle est probablement à mettre en relation avec les caractéristiques de l'emploi propres à chaque secteur d'activité.

Bien que la situation générale des diplômés en emploi soit relativement satisfaisante, le CDI restant le contrat le plus fréquemment proposé, la part de contrats à durée déterminée (CDD) est en hausse. En effet, en 2004, 27% des contrats offerts aux diplômés du secondaire II sont des CDD. Ce chiffre était de 20% en 2002. Par ailleurs cette hausse concerne aussi bien les hommes que les femmes. Ils étaient 18% et 23% en CDD en 2002. Deux ans plus tard ces chiffres sont respectivement de 23% et 30%.

Cette évolution est-elle conjoncturelle, liée à une situation économique moins favorable en 2004, ou est-elle le signe d'une précarité des jeunes dans l'emploi plus fréquente ? A Genève, contrairement à certaines tendances observées en Europe et notamment en France, l'insertion des jeunes ne se réalisait pas par un enchaînement d'emplois précaires qui conduisaient éventuellement à l'obtention d'un contrat fixe. Cette tendance serait-elle en train de changer ?

**Figure 25. Répartition des diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II, en emploi 18 mois après l'obtention du titre, selon le type de contrat**

	Hommes		Femmes		Total	
	Effectifs (pondérés)	En %	Effectifs (pondérés)	En %	Effectifs (pondérés)	En %
Contrat de travail à durée indéterminée (CDI)	467	74.7	483	68.6	950	71.5
Contrat de travail à durée déterminée (CDD)	145	23.2	211	30.0	356	26.8
Autres types de contrats	13	2.1	10	1.4	23	1.7
<b>Total</b>	<b>625</b>	<b>100</b>	<b>704</b>	<b>100</b>	<b>1'329</b>	<b>100</b>

Source : Enquête EOS - Diplômés 2003.

### Évolution des statuts précaires

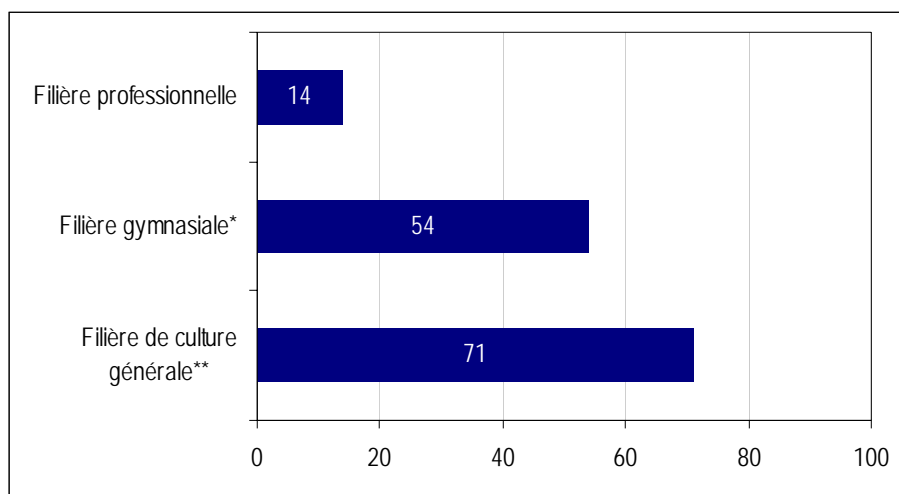
En décembre 2004, 69% des diplômés en emploi ont le statut d'employé ou d'ouvrier qualifié (Figure 26). Cette proportion est plus importante chez les hommes : 74% contre 64% chez les femmes. Les statuts plus précaires de type stagiaire, aide ou auxiliaire concernent quant à eux 21% des diplômés en emploi (contre environ 14% deux ans auparavant). Les femmes restent les plus concernées par ce type de statut (27% contre 14% pour les hommes), notamment parce qu'il touche plus fréquemment les diplômés issus des filières gymnasiale et de culture générale dans lesquelles les femmes sont majoritaires (Figure 27). Une formation plus en adéquation avec le marché du travail explique probablement que les diplômés issus de la filière professionnelle soient peu concernés par ce type d'emplois. Enfin, entre 2002 et 2004, la hausse des emplois de statut précaire concerne autant les hommes que les femmes (+7 points chez les hommes et +6 points chez les femmes). Comme la hausse des contrats à durée déterminée, la hausse des statuts précaires chez les diplômés en emploi traduit-elle une plus grande difficulté d'insertion des jeunes, une plus grande instabilité dans l'emploi, ou n'est-elle que le reflet d'une conjoncture économique moins favorable en 2004 ?

Figure 26. Répartition des diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II, en emploi 18 mois après l'obtention du titre, selon la situation dans l'emploi occupé

	Hommes		Femmes		Total	
	Effectifs (pondérés)	En %	Effectifs (pondérés)	En %	Effectifs (pondérés)	En %
Employé ou ouvrier qualifié	453	73.7	436	64.4	889	68.8
Stagiaire, Aide ou auxiliaire	90	14.6	187	27.6	277	21.4
Employé ou ouvrier non qualifié	61	9.9	50	7.4	111	8.6
Patron de l'entreprise	11	1.8	4	0.6	15	1.2
<b>Total</b>	<b>615</b>	<b>100</b>	<b>677</b>	<b>100</b>	<b>1'292</b>	<b>100</b>

Source : Enquête EOS - Diplômés 2003

Figure 27. Part des emplois de stagiaire, aide ou auxiliaire selon la filière de provenance des diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II, en emploi 18 mois après l'obtention du titre (en %)



Source : Enquête EOS - Diplômés 2003. \* Y compris Collège pour adultes. \*\* Y compris Ecole de culture générale pour adultes.



***Le travail à temps plein reste le plus répandu mais le temps partiel gagne du terrain***

Le travail à plein temps est toujours la norme chez les jeunes diplômés de 2003 en emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2004. Il concerne en effet 79% d'entre eux (Figure 28). Ce chiffre est cependant en baisse de 6 points par rapport à la précédente enquête et le travail à temps partiel progresse. Cette tendance observée sur les données de l'enquête EOS s'inscrit plus généralement dans le cadre du développement croissant du travail à temps partiel en Suisse qui a accompagné, depuis les années 70, la très nette tertiarisation de l'économie.

A Genève, comme ailleurs en Suisse, le temps partiel est une forme de travail fortement féminisée (en Suisse, 80% des postes à temps partiel sont occupés par des femmes et plus de la moitié de la population active féminine travaille à temps partiel). En 2004, les femmes représentent 52% des diplômés qui se sont orientés vers le marché du travail. Deux ans auparavant elles n'étaient que 48%. Cette hausse de la proportion de femmes sur le marché du travail, 18 mois après l'obtention du diplôme, pourrait donc expliquer en partie la progression du temps partiel observée dans les données EOS. Cette hausse du travail à temps partiel persiste cependant quel que soit le genre.

En effet, en 2002, 20% de femmes en emploi travaillaient à temps partiel. En 2004, elles sont 25% à être dans une situation analogue. Chez les hommes ces chiffres sont respectivement de 11% et 15%. Cette évolution est-elle un indice supplémentaire d'une insertion plus difficile, d'une situation plus précaire ? Le temps partiel deviendrait-il un mode d'accès au travail de plus en plus courant ? L'Office fédéral de la statistique (OFS) indique qu'en début de carrière le travail à temps partiel peut permettre un passage progressif entre la non-activité et l'activité professionnelle.

Par ailleurs, comment interpréter le fait que les jeunes femmes sont plus fréquemment concernées par le travail à temps partiel ? Les raisons du temps partiel sont multiples. L'hypothèse la plus couramment avancée est que le travail à temps partiel permet aux femmes d'assumer les charges domestiques et familiales. D'après l'OFS, en Suisse, l'âge moyen à la venue du premier enfant est, en 2004, de 29.3 ans. A Genève, à la date de l'enquête, les femmes actives occupées ont en moyenne 24.3 ans et celles qui travaillent à temps partiel ont 24.9 ans. Ces femmes sont donc, pour la plupart, trop jeunes pour être mères. Le temps partiel résulterait-il alors plus d'une contrainte que d'un choix ? L'offre de travail dans les secteurs d'activité plus particulièrement occupés par les femmes oblige-t-elle ces dernières à se reporter sur un emploi à temps partiel, faute de mieux ? Une récente étude réalisée par l'OFS<sup>9</sup> montre que ces deux hypothèses se combinent. Ainsi les auteurs indiquent que « les différences sont très marquées entre les branches économiques, le tertiaire étant le secteur offrant le plus d'emplois à temps réduit. De manière générale, les divisions économiques à forte dominance masculine sont également celles qui offrent le moins de postes à temps réduit ». Par ailleurs ils relèvent également que « de nombreuses personnes occupent un poste à temps partiel à défaut d'avoir trouvé un emploi à plein temps. Leur nombre a connu de fortes variations au fil de l'évolution conjoncturelle, mais il est tendanciellement à la hausse. De seulement 11'000 en 1991, leur nombre avait passé à 78'000 en 2005 ».

**Figure 28. Répartition des diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II, en emploi 18 mois après l'obtention du titre, selon le temps de travail**

	Hommes		Femmes		Total	
	Effectifs (pondérés)	En %	Effectifs (pondérés)	En %	Effectifs (pondérés)	En %
Plein temps: 90-100%	529	84.9	514	74.6	1'043	79.5
Temps partiel: <90%	94	15.1	175	25.4	269	20.5
<b>Total</b>	<b>623</b>	<b>100</b>	<b>689</b>	<b>100</b>	<b>1'312</b>	<b>100</b>

Source : Enquête EOS - Diplômés 2003.

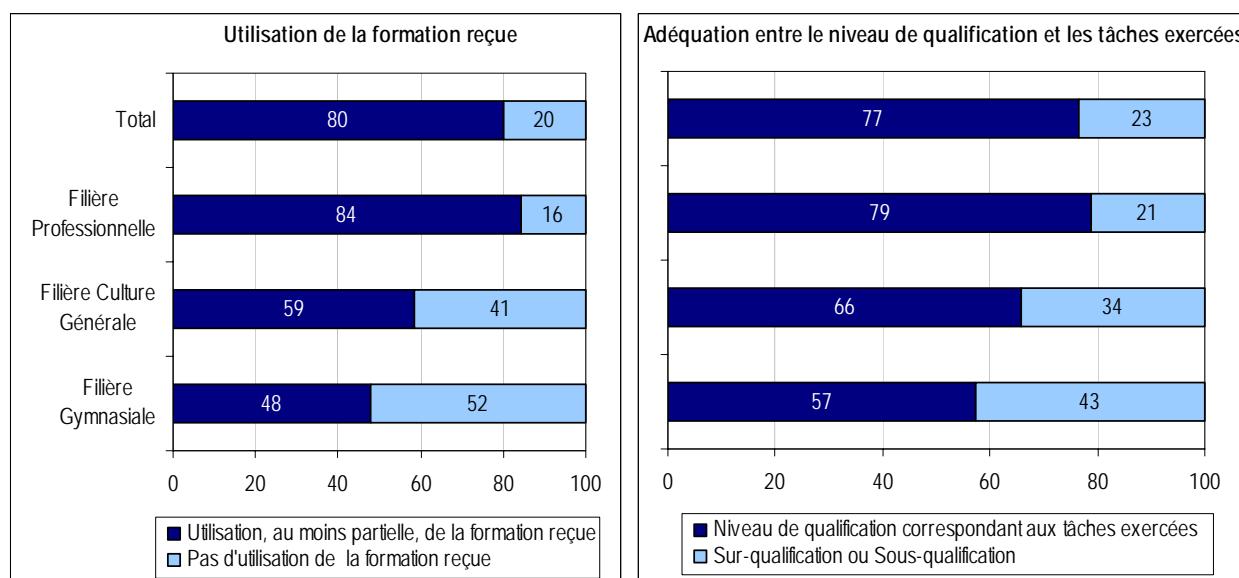
<sup>9</sup> OFS (2006). *Le travail à temps partiel en Suisse*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.

### Adéquation entre contenu de la formation et activité professionnelle

Dans l'exercice de leur activité professionnelle, une grande majorité des diplômés en emploi semblent mobiliser des éléments appris en formation. En effet, 80% d'entre eux déclarent utiliser dans le cadre de leur travail, tout à fait ou partiellement, la formation reçue (Figure 29).

Si ce chiffre est relativement important, l'adéquation entre contenu de la formation et activité professionnelle diffère toutefois sensiblement d'une filière de provenance à l'autre. Sans surprise, sur le marché du travail les diplômés de la filière professionnelle sont ceux qui mobilisent le plus la formation reçue. En effet, à la question « Dans votre travail, utilisez-vous la formation reçue ? », 54% déclarent « tout à fait » et 40% « en partie seulement » (soit un total de 84%). La filière de culture générale et la filière gymnasiale n'ont, en revanche, pas vocation à préparer les diplômés à une entrée directe sur le marché du travail après le diplôme de niveau secondaire II. Ainsi le contenu des formations dispensées est moins en adéquation avec les exigences du monde professionnel. De fait, seuls 59% des titulaires d'un diplôme de l'ECCG, en emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2004, déclarent utiliser, au moins partiellement, des éléments de leur formation dans le cadre de leur travail. Moins de la moitié des titulaires d'une maturité gymnasiale sont dans la même situation.

Figure 29. Répartition des diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II, en emploi 18 mois après l'obtention du titre, selon la filière de provenance et l'usage de la formation reçue dans l'exercice de l'activité professionnelle (effectifs pondérés : 1319) ou l'adéquation entre leur niveau de qualification et les tâches exercées (effectifs pondérés : 1271)



Source : Enquête EOS - Diplômés 2003.

La mobilisation de tout ou partie du contenu de la formation dans l'exercice de l'activité professionnelle n'est pas le seul élément qui permet d'apprécier le degré d'adéquation entre formation et marché du travail. Ainsi l'enquête EOS interroge les diplômés de l'enseignement secondaire II en emploi sur la correspondance entre tâches exercées et niveau de qualification (Figure 29).

Comme précédemment, on constate que les diplômés de la filière professionnelle sont les mieux préparés au marché du travail puisque 79% d'entre eux déclarent que leur niveau de qualification correspond tout à fait aux tâches exercées. Seuls 66% et 57% des diplômés des filières de culture générale et gymnasiale sont dans une situation comparable.

Par ailleurs, en 2004 comme en 2002, les jeunes femmes diplômées en emploi au 1<sup>er</sup> décembre déclarent plus fréquemment avoir un niveau de qualification qui correspond aux tâches effectuées (79% contre 74% chez les hommes) (Figure 30). Lorsqu'il n'y a pas d'adéquation entre le niveau de qualification et les tâches exercées, on constate que les hommes s'estiment un peu plus fréquemment surqualifiés que les femmes (18% contre 12%). La sous-qualification concerne quant à elle 9% des diplômés en emploi. La faiblesse des effectifs concernés ne permet cependant pas d'interpréter de façon significative les différences observées selon le genre.

Enfin, on constate que les individus en emploi qui bénéficient d'un CDI déclarent plus fréquemment avoir un niveau de qualification qui correspond aux tâches effectuées que les individus employés en CDD (79% contre 68%).

**Figure 30. Répartition des diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II, en emploi 18 mois après l'obtention du titre, selon l'adéquation entre leur niveau de qualification et les tâches exercées**

	Hommes		Femmes		Total	
	Effectifs (pondérés)	En %	Effectifs (pondérés)	En %	Effectifs (pondérés)	En %
Le niveau de qualification correspond tout à fait aux tâches réalisées	455	74.5	519	78.6	974	76.6
Sur-qualification	110	18.0	78	11.8	188	14.8
Sous-qualification	46	7.5	63	9.6	109	8.6
<b>Total</b>	<b>611</b>	<b>100</b>	<b>660</b>	<b>100</b>	<b>1271</b>	<b>100</b>

Source : Enquête EOS - Diplômés 2003.

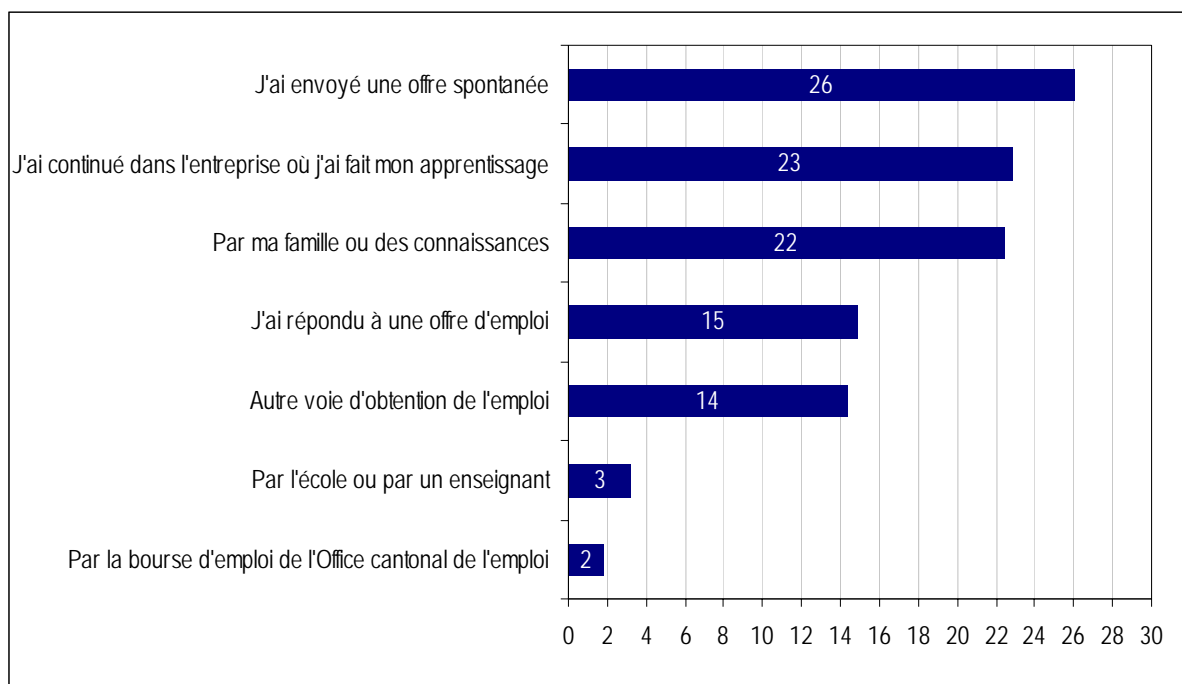
### ***Quelques précisions sur les démarches qui ont conduit à l'obtention de l'emploi occupé***

Un quart des diplômés qui travaillent au 1<sup>er</sup> décembre 2004 ont trouvé leur emploi en envoyant une candidature spontanée (Figure 31). Les relations familiales et autres types de connaissances, tout comme l'entreprise d'apprentissage, ont aussi permis à un bon nombre de diplômés d'obtenir un emploi (22% et 23%). On note également qu'en matière de démarches qui aboutissent à l'obtention d'un emploi le passage par la bourse d'emploi de l'Office cantonal de l'emploi (OCE) est le moyen le moins fréquemment évoqué (moins de 2%).

Les titulaires d'un CFC dual sont les seuls diplômés concernés par des opportunités d'embauche dans l'entreprise d'apprentissage. Bien que les entreprises aient assuré la formation de ces jeunes, elles sont de moins en moins nombreuses à embaucher ces derniers lorsque leur formation est achevée. En effet, en 2004, seuls 33% des titulaires d'un CFC dual qui travaillent sont employés par l'entreprise qui les a formés. Deux ans auparavant ils étaient 44% dans la même situation.

Quelles sont les raisons qui poussent une entreprise à ne pas embaucher un jeune qu'elle a elle-même formé ? Le contexte économique plus difficile en 2004 a-t-il contraint certaines d'entre elles à renoncer davantage à l'embauche de jeunes formés par leurs soins ? Ont-elles préféré offrir une chance à un nouvel apprenti plutôt que de recruter un jeune formé, apte à affronter par lui-même le marché du travail ? Est-ce l'apprenti lui-même qui ne souhaite pas rester dans l'entreprise parce qu'il a d'autres intentions pour l'avenir ? On verra par exemple ultérieurement que près de la moitié des titulaires d'un CFC dual en emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2004 déclarent se destiner à une autre profession que celle apprise en formation.

Figure 31. Répartition des diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II, en emploi 18 mois après l'obtention du titre, selon le moyen d'obtention de l'emploi occupé (en %) (effectifs pondérés : 1333)



Source : Enquête EOS - Diplômés 2003.

Remarque : la somme des proportions est supérieure à 100% car plusieurs réponses possibles.

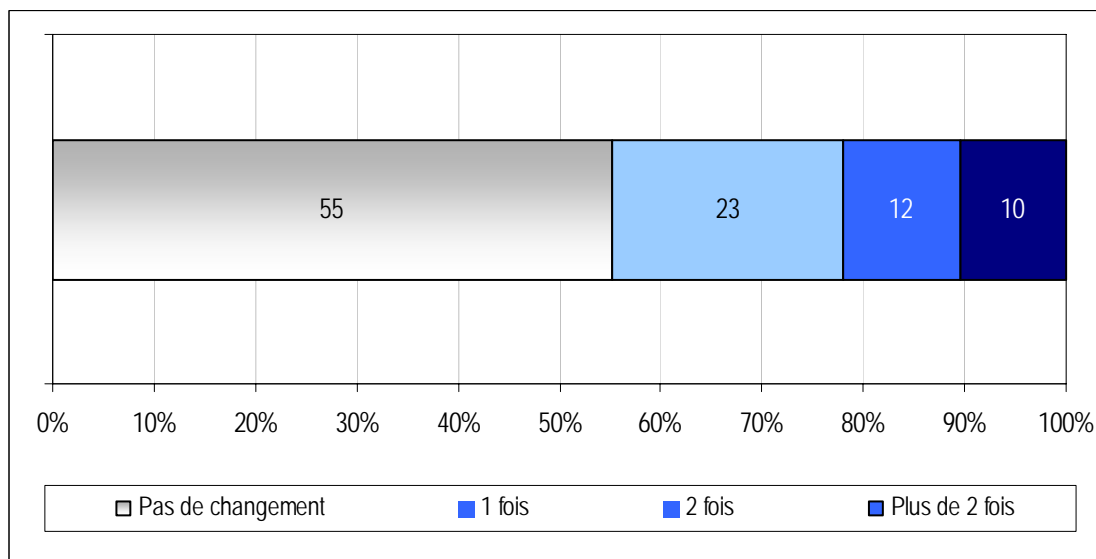
### ***Le changement d'employeur est relativement fréquent***

Pour bon nombre de diplômés en emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2004, l'emploi occupé n'est pas le premier emploi obtenu sur le marché du travail. En effet, si 55% d'entre eux déclarent n'avoir jamais changé d'employeur, ils sont 45% à mentionner le contraire (Figure 32). Bien qu'ils ne soient sur le marché du travail que depuis 18 mois au plus, 10% de ces diplômés déclarent même avoir changé plus de deux fois d'employeur, hommes et femmes ayant des comportements similaires.

Quelques différences apparaissent en revanche lorsque l'on s'intéresse au diplôme obtenu, notamment au sein de la filière professionnelle (Figure 33). Ainsi, 74% des titulaires d'un CFC obtenu dans une école à plein temps déclarent n'avoir jamais changé d'employeur. Seuls 57% des titulaires d'un CFC dual sont dans la même situation.

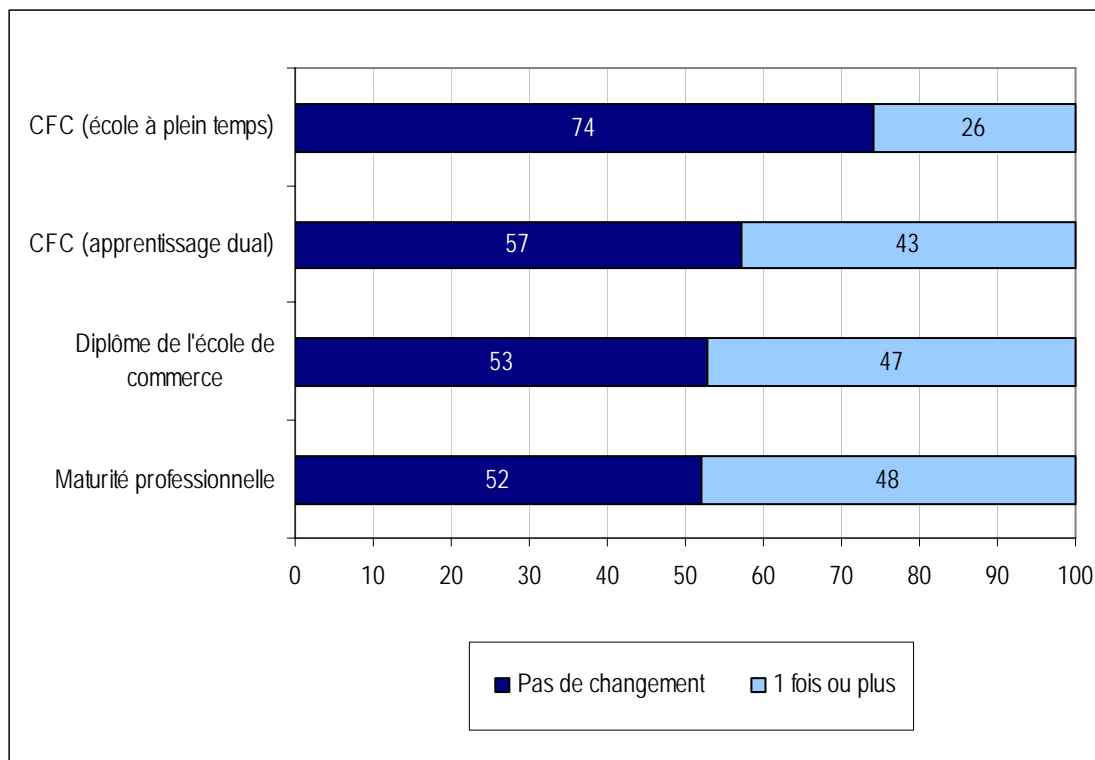
Comment interpréter cet écart assez important ? Il existe d'une part un aspect subjectif à la notion de changement d'employeur qu'il n'est pas possible de contrôler dans les réponses des anciens élèves interrogés. D'autre part, on sait que deux tiers des titulaires d'un CFC dual qui travaillent ne sont pas employés par l'entreprise qui les a formés. Certains d'entre eux auraient-ils tendance à considérer, à tort, que le fait de ne pas rester dans cette entreprise constitue un changement d'employeur ? Par ailleurs, pour près de la moitié des titulaires d'une maturité professionnelle ou d'un diplôme de l'Ecole de commerce, l'emploi occupé au 1<sup>er</sup> décembre 2004, 18 mois après l'obtention du titre, n'est pas le premier emploi puisqu'au moins un changement d'employeur est indiqué.

Figure 32. Répartition des diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II, en emploi 18 mois après l'obtention du titre, selon le changement d'employeur depuis l'obtention du diplôme (en %) (effectifs pondérés : 1317)



Source : Enquête EOS - Diplômés 2003.

Figure 33. Répartition des diplômés 2003 de la filière professionnelle, en emploi 18 mois après l'obtention du titre, selon le diplôme obtenu et le changement d'employeur depuis l'obtention du diplôme (en %) (effectifs pondérés : 1127)



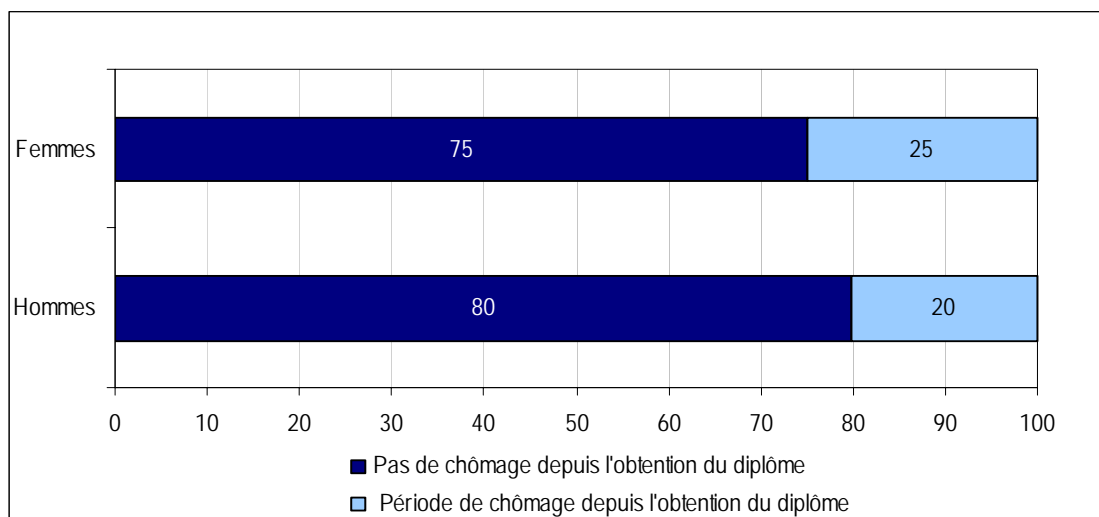
Source : Enquête EOS - Diplômés 2003.

**Près d'un quart des diplômés en emploi ont connu une période de chômage depuis l'obtention de leur diplôme**

Parmi les diplômés en emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2004, 23% déclarent avoir connu une période de chômage (inscrits à l'OCE) depuis l'obtention du diplôme. Les femmes semblent avoir été un peu plus concernées par le phénomène (25% contre 20% des hommes) (Figure 34).

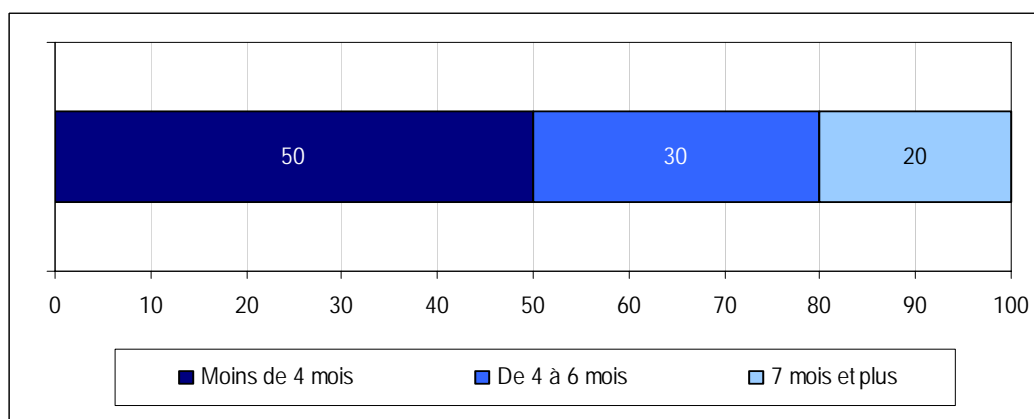
La durée de cette période de chômage est relativement courte pour la moitié des individus concernés puisqu'elle est inférieure à 4 mois (Figure 35). En revanche, pour 30% d'entre eux cette période a duré entre 4 et 6 mois, et pour 20% elle s'est prolongée pendant 7 mois ou plus. Ces données semblent correspondre assez bien à ce que l'on a observé par ailleurs dans d'autres enquêtes à l'échelle nationale. Ainsi le Département fédéral de l'économie (DFE)<sup>10</sup> indique, au sujet de la situation de 2004, que « le chômage des jeunes présente des traits caractéristiques (...) la durée du chômage est inférieure à la moyenne. Seule la moitié environ des jeunes recherche un emploi pendant plus de 4 mois ».

Figure 34. Répartition des diplômés 2003, en emploi 18 mois après l'obtention du titre, selon le genre et le fait d'avoir connu une période de chômage (inscrits à l'OCE) depuis l'obtention du diplôme (en %) (effectifs pondérés : 1273)



Source : Enquête EOS - Diplômés 2003.

Figure 35. Répartition des diplômés 2003, en emploi 18 mois après l'obtention du titre, ayant connu une période de chômage (inscrits à l'OCE) selon la durée de cette période (en %) (effectifs pondérés : 289)



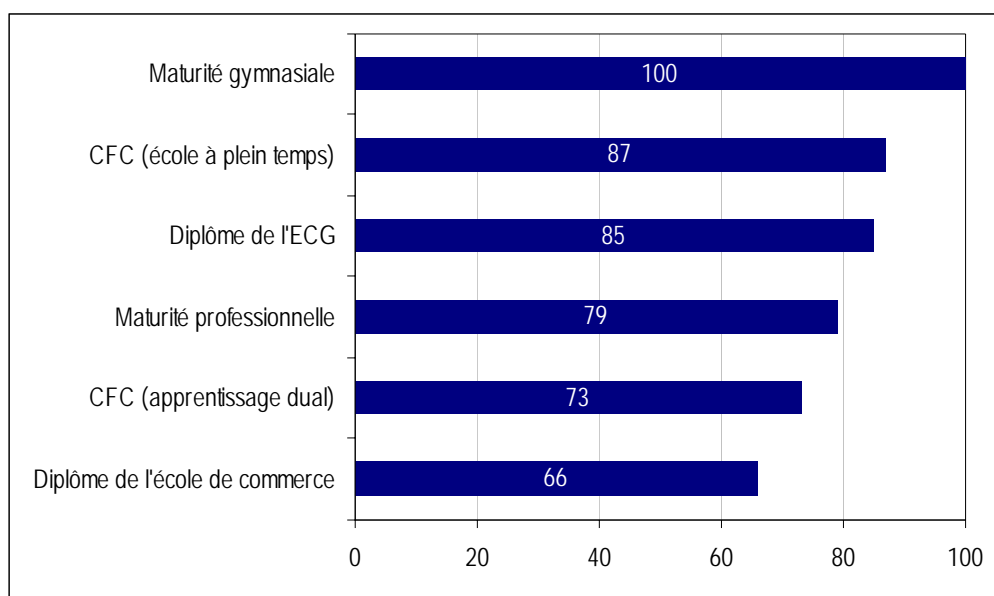
Source : Enquête EOS - Diplômés 2003.

<sup>10</sup> DFE (2005). *Chômage des jeunes en Suisse : Explications et mesures prises*. Berne : Département fédéral de l'économie.

Si près du quart des diplômés occupés ont connu une période de chômage depuis la sortie du système de formation, on constate qu'il existe des différences selon le titre obtenu. Ainsi, parmi les titulaires d'un CFC à plein temps, en emploi à la date de l'enquête, très peu ont connu une période de chômage depuis qu'ils ont quitté le système de formation. En effet, près de 90% d'entre eux déclarent ne pas avoir connu de période de chômage depuis l'obtention du diplôme (Figure 36). Les trois quarts des titulaires d'un CFC dual sont dans une situation comparable. En revanche, seuls deux tiers des diplômés de l'Ecole de commerce qui travaillent au 1<sup>er</sup> décembre 2004 indiquent ne pas avoir été confrontés au chômage depuis qu'ils ont achevé leur formation. Le cas des titulaires d'une maturité gymnasiale est, quant à lui, un peu atypique. En effet, aucun de ceux qui sont en emploi à la date de l'enquête n'a connu de période de chômage depuis l'obtention de la maturité.

Cela signifie-t-il que l'orientation vers le marché du travail, marginale chez les diplômés de la filière gymnasiale, résulte fréquemment d'une opportunité d'emploi ? Est-ce plutôt le signe d'un comportement différent à l'égard du chômage ? En effet, le chômage est ici abordé par le biais de l'inscription à l'OCE. Les gymnasiens seraient-ils moins enclins que d'autres à s'inscrire à l'OCE lorsqu'ils recherchent un emploi ? Par ailleurs, on rappelle ici que seul un petit nombre de diplômés de la filière gymnasiale (moins d'une centaine d'individus) choisissent de s'orienter vers le marché du travail. La faiblesse des effectifs considérés incite à la prudence en matière d'interprétation des résultats observés.

Figure 36. Proportion des diplômés 2003, en emploi 18 mois après l'obtention du titre, n'ayant pas connu de période de chômage (inscrits à l'OCE) selon le titre obtenu (en %) (effectifs pondérés : 1273)



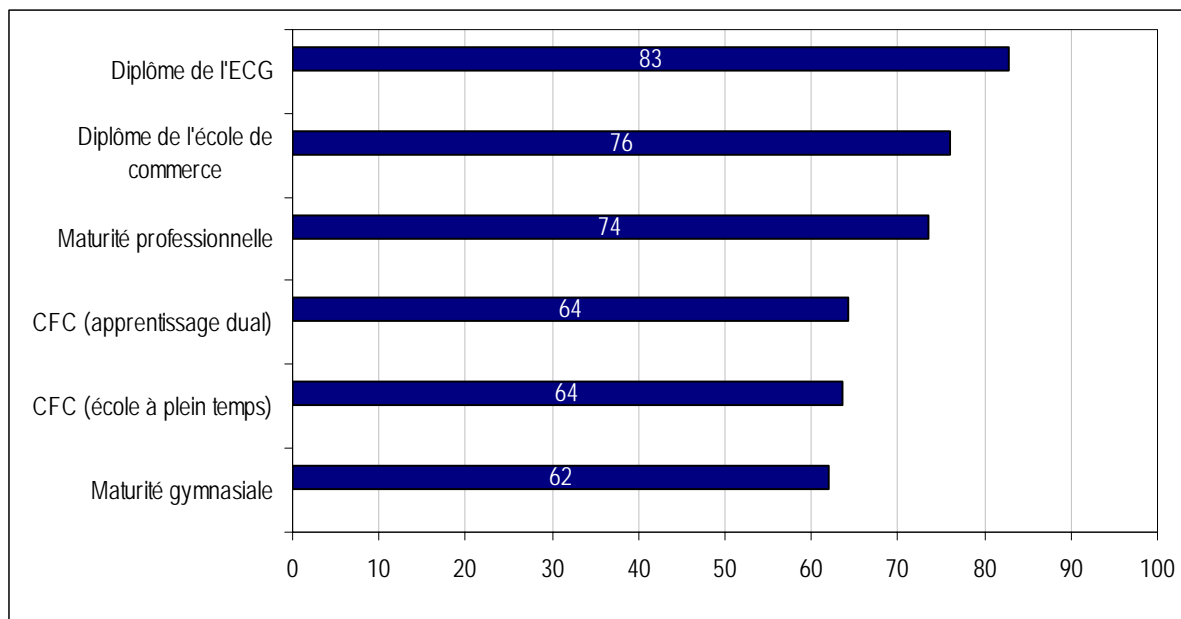
Source : Enquête EOS - Diplômés 2003.

### ***Deux tiers des diplômés 2003, en emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2004, envisagent de suivre une formation continue***

Deux tiers des diplômés de l'enseignement postobligatoire qui travaillent, 18 mois après avoir obtenu leur diplôme, envisagent de suivre, dans un délai de 3 à 5 ans, une formation continue en parallèle de leur activité professionnelle, afin d'améliorer leurs qualifications dans leur domaine.

Si hommes et femmes déclarent, dans une même proportion, vouloir participer à la formation continue, on note un certain nombre de différences lorsque l'on s'intéresse au diplôme obtenu (Figure 37). Ainsi, les titulaires d'une maturité gymnasiale ou d'un CFC semblent les moins enclins à participer à ce type de formation, alors que les diplômés de l'ECG sont les plus demandeurs.

Figure 37. Proportion des diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II, en emploi 18 mois après l'obtention du titre, selon le diplôme et leur intention de participer à une formation continue pour améliorer leurs qualifications dans leur domaine (en %) (effectifs pondérés : 1085)



Source : Enquête EOS - Diplômés 2003.

### ***La moitié des diplômés en emploi envisagent une autre profession que celle apprise en formation***

Près de la moitié (47%) des diplômés en emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2004 déclare se destiner, dans un délai de trois à cinq ans, à une autre profession que celle apprise durant les études. Cela concerne un peu plus fréquemment les hommes (50%) que les femmes (45%). Chez les diplômés des filières de culture générale et gymnasiale, qui n'ont été formés à aucune profession particulière, ces déclarations peuvent simplement correspondre à une forme d'insatisfaction, traduire une volonté de changement par rapport à l'emploi occupé à la date de l'enquête. Toutefois, même chez les diplômés de la filière professionnelle, formés pour exercer un métier donné, nombreux sont ceux qui envisagent une autre profession. En effet, selon le titre obtenu, entre 44% et 52% d'entre eux déclarent se destiner à un autre métier que celui appris en formation (Figure 38). Si ces chiffres peuvent sembler importants 18 mois seulement après l'obtention d'un diplôme de l'enseignement secondaire II, il convient de remarquer que l'exercice d'une activité professionnelle différente de celle apprise en formation est un phénomène courant. Ainsi, Meyer<sup>11</sup> estime, par exemple, qu'environ 50% de la main d'œuvre suisse n'exerce pas la profession qu'elle a apprise lors de la formation initiale.

Si les pourcentages élevés mentionnés précédemment traduisent, dans certains cas, un problème d'orientation initiale, il existe bien d'autres éléments qui peuvent permettre d'expliquer le phénomène. De manière générale, des recherches récentes du SRED<sup>12</sup> ont montré que l'orientation des élèves dans le système d'enseignement et de formation est rarement un processus de choix découlant des envies, aspirations et ambitions personnelles des élèves. Ainsi, les auteurs indiquent qu'à la fin de la scolarité obligatoire « les élèves qui peuvent être les arbitres de leurs choix privilégient paradoxalement souvent

<sup>11</sup> Meyer, Thomas (1997). *Die Schweizerische Arbeitskräfteerhebung (SAKE) als Datengrundlage für die Analyse des Übergangs zwischen Bildungs- und Beschäftigungssystem. Evaluationsbericht*. Rapport interne non-publié. Berne.

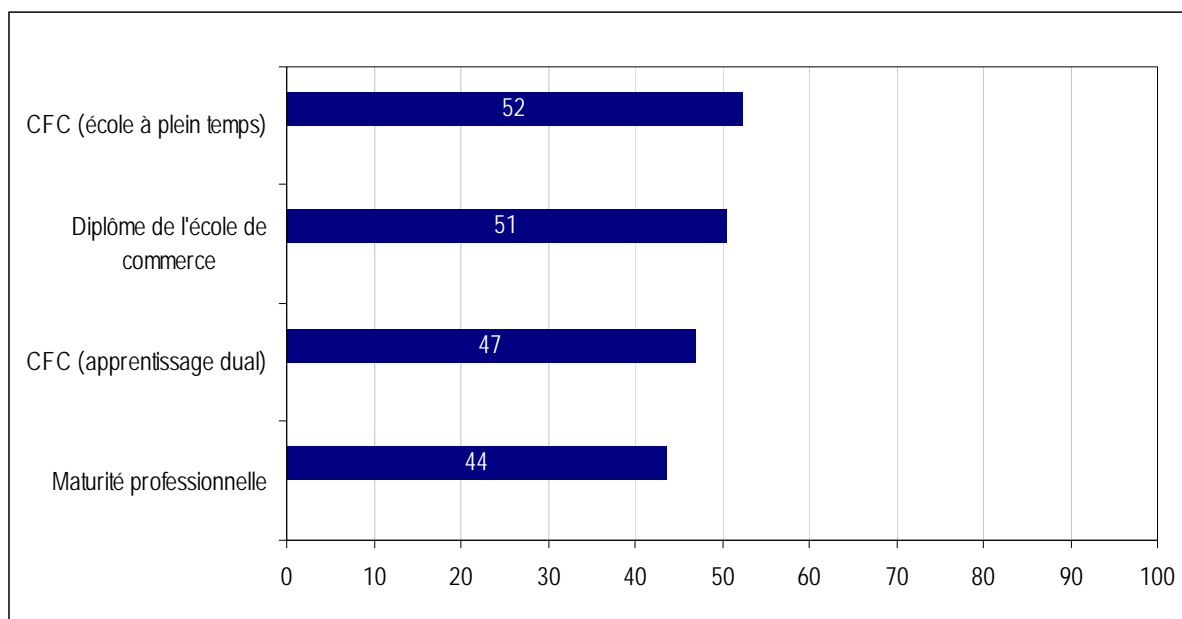
<sup>12</sup> C. Kaiser et F. Rastoldo (2007). *Les conditions d'orientation des élèves en fin d'école obligatoire : de la préférence des uns à l'adaptation aux circonstances des autres*. Genève : Service de la recherche en éducation.



à ce moment de leur formation une indétermination constructive, repoussant à plus tard le processus de choix. Pour les autres, la question du choix d'orientation cède largement le pas à la gestion jour après jour des diverses contraintes qui modèlent leur parcours de formation ». Il est assez probable qu'un tel processus aboutisse, quelques années plus tard lors de l'entrée sur le marché du travail, à des situations peu satisfaisantes pour un certain nombre de jeunes qui souhaitent alors, dans l'idéal, changer de profession.

Par ailleurs, pour les diplômés de la filière professionnelle, on sait qu'en raison de la concurrence accrue sur le marché des places d'apprentissage, un certain nombre des jeunes ne peuvent accéder à la formation souhaitée et s'orientent, par défaut, vers une autre profession que celle initialement envisagée. D'autre part, pour certains d'entre eux il existe vraisemblablement un décalage entre l'idée qu'il se faisaient d'une profession et ce qu'elle est réellement, notamment pour les titulaires d'un CFC obtenu dans une école à plein temps ou les diplômés de l'Ecole de commerce qui ont été moins confrontés au marché du travail au cours de leur formation que les titulaires d'un CFC dual. Par ailleurs, il existe un certain nombre de professions pour lesquelles il n'y a pas de formation spécifique mais qui nécessitent, au préalable, l'obtention d'un diplôme de l'enseignement secondaire II. Pour devenir sapeur-pompier, il faut, par exemple, être titulaire d'un CFC dans une profession manuelle ou technique. Enfin, au terme d'une formation, l'entrée dans la vie active constitue un changement de situation important. Certaines personnes peuvent alors avoir des aspirations et des priorités, personnelles ou professionnelles, différentes de celles qui étaient les leurs au moment où elles ont opté pour l'apprentissage d'un métier donné, trois ou quatre années plus tôt.

**Figure 38. Proportion des diplômés 2003 de la filière professionnelle, en emploi 18 mois après l'obtention du titre, qui se destinent à une autre profession que celle apprise en formation selon le titre (en %)**



Source : Enquête EOS - Diplômés 2003.

## Les diplômés du secondaire II à la recherche d'un emploi

### *La part des jeunes à la recherche d'un emploi est en hausse*

Parmi les jeunes qui se sont orientés vers le marché du travail, 10% déclarent être à la recherche d'un emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2004 (Figure 39). Ce chiffre, qui s'apparente dans une certaine mesure à un taux de sans-emploi (voir encadré ci-dessous), est en hausse de 1.7 point par rapport à 2002.

Cette évolution semble en phase avec la réalité, la conjoncture économique ayant été plus difficile en 2004. Ainsi, l'OFS indique<sup>13</sup> par exemple qu'en Suisse, « (...) le brusque ralentissement de l'économie amorcé dès le deuxième semestre 2001 changeait l'orientation de la plupart des indicateurs du marché du travail et les années 2002 et 2003 marquaient le retour à de hauts niveaux de chômage. Le retour de la croissance dès le milieu de l'année 2003 n'a pas eu d'impact significatif sur la demande de travail : en effet, jusqu'en 2005, le nombre d'emplois ne progressait que de façon marginale et le taux de chômage restait élevé » (Figures 40 et 41).

Par ailleurs on sait que le chômage des jeunes est fortement corrélé à la conjoncture économique. Ainsi l'Observatoire romand et tessinois de l'emploi (ORTE) relevait le fait que « l'évolution conjoncturelle influe davantage sur le niveau de chômage des jeunes. En effet, en période de ralentissement économique, ils sont fortement touchés et au contraire, lorsque la conjoncture s'améliore, le taux de chômage des jeunes revient rapidement dans la moyenne (...). Ainsi on peut parler de chômage à prédominance conjoncturelle chez les jeunes ». Le Département fédéral de l'économie (DFE)<sup>14</sup> indique, quant à lui, que « le chômage des jeunes est plus sensible aux fluctuations conjoncturelles, tant vers le haut que vers le bas ».

#### **Définitions : Le taux de sans-emploi**

Dans l'enquête EOS, le taux de sans-emploi est défini comme le rapport entre le nombre de diplômés qui déclarent être à la recherche d'un emploi (inscrits ou non à l'OCE) et le nombre total de diplômés qui se sont orientés principalement vers le marché du travail.

$$\text{Taux de sans-emploi (EOS)} = \frac{\text{diplômés à la recherche d'un emploi}}{\text{ensemble des diplômés sur le marché du travail}}$$

D'après l'OFS, les personnes sans emploi sont celles qui n'ont exercé aucune activité lucrative au cours de la semaine de référence, qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes et qui pourraient commencer à travailler au cours des quatre semaines suivantes. Le taux de sans-emploi se définit alors comme le rapport suivant :

$$\text{Taux de sans-emploi (OFS)} = \frac{\text{personnes sans emploi}}{\text{personnes actives}}$$

En 2004, le taux de sans-emploi des 15-24 ans calculé par l'OFS est, en Suisse, de 7.7%. Celui des filles du même âge est de 7.4% contre 8% chez les garçons.

---

<sup>13</sup> OFS (2006). *Indicateurs du marché du travail*. Berne : Office fédéral de la statistique.

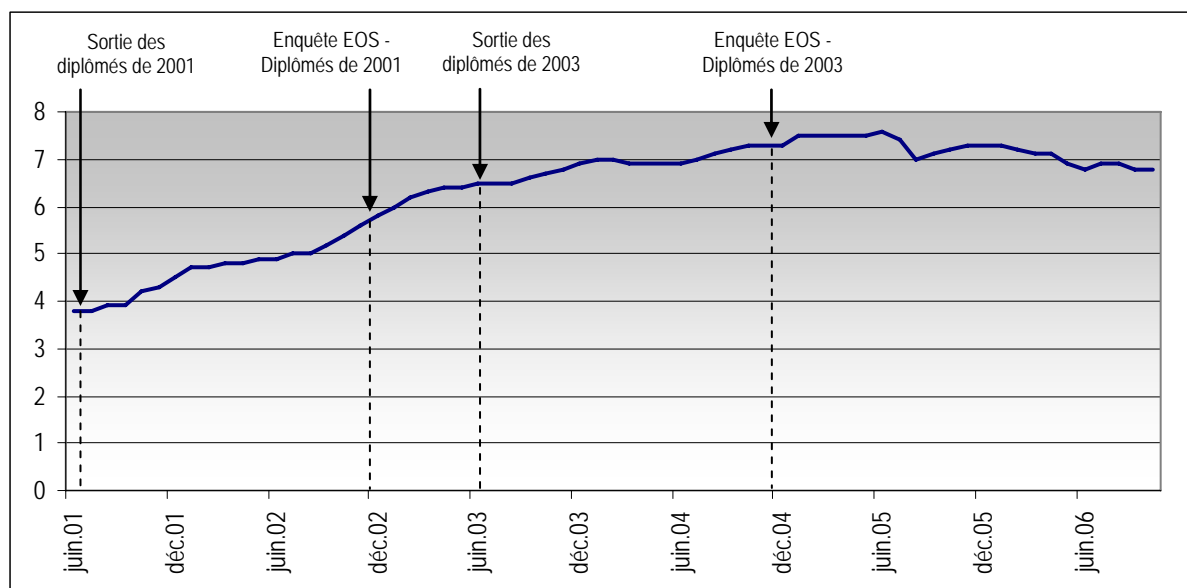
<sup>14</sup> DFE (2005). *Chômage des jeunes en Suisse : explications et mesures prises*. Berne : Département fédéral de l'économie.

Figure 39. Répartition des diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II selon l'activité principale, 18 mois après l'obtention du titre

Diplômés de l'année 2003	Effectifs (pondérés)	En %
sur le marché du travail au 1er décembre 2004		
- dont en emploi uniquement	1'275	84.8
- dont occupant un emploi et continuant la formation	79	4.4
- dont à la recherche d'un emploi (inscrits ou non à l'OCE)	149	9.9*
Total	1'503	100.0%
en formation au 1er décembre 2004	1'812	
autre activité au 1er décembre 2004	71	
Total	3'386	

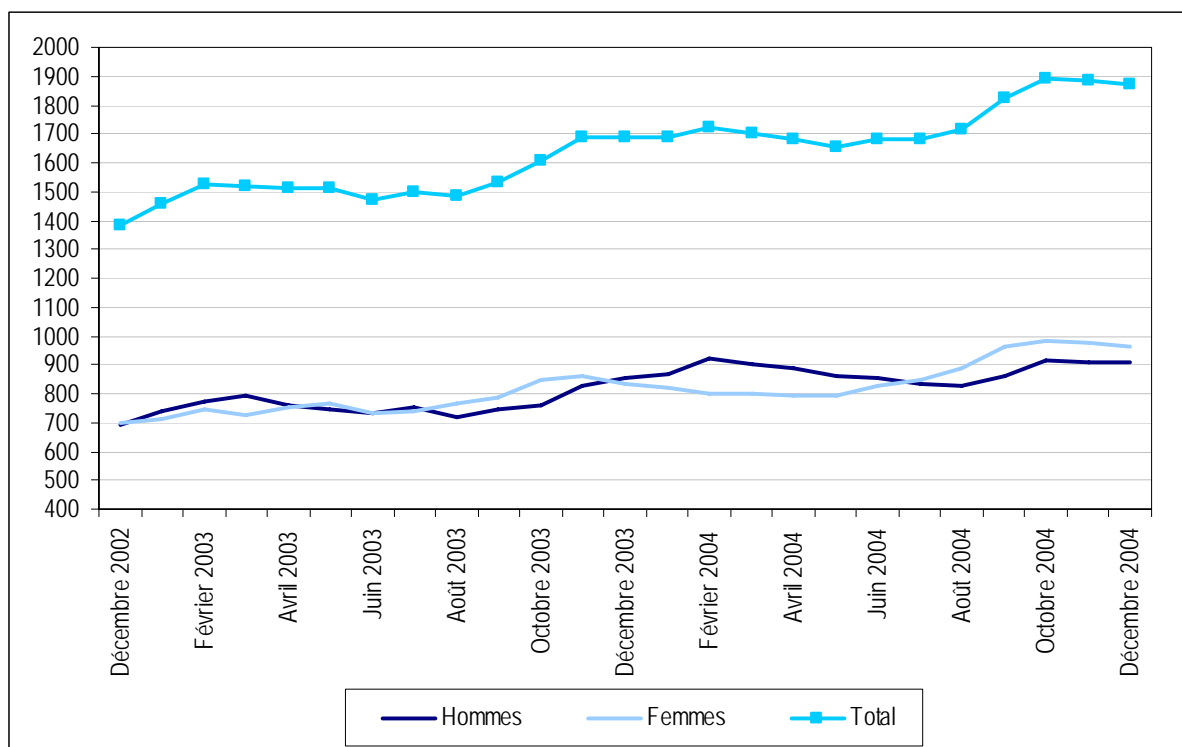
Source : Enquête EOS - Diplômés 2003. \* Approximation du taux de sans-emploi.

Figure 40. Evolution du taux de chômage dans le canton de Genève entre les deux dernières enquêtes EOS



Source : Chiffres OCSTAT.

Figure 41. Evolution du nombre de chômeurs âgés de moins de 25 ans, inscrits à l'OCE, dans le canton de Genève entre les deux dernières enquêtes EOS



Source : Chiffres OCE/Seco/Canton de Genève.

### *Les femmes moins touchées par la dégradation du marché du travail*

En décembre 2002, les jeunes hommes qui avaient fait le choix de s'insérer sur le marché du travail après l'obtention de leur diplôme du secondaire II étaient un peu plus concernés par la recherche d'emploi que les jeunes femmes (Figure 42). En 2004, dans un contexte plus difficile, cette situation perdure. Toutefois, alors que la situation des hommes s'est sensiblement dégradée, les femmes semblent avoir été épargnées par la conjoncture défavorable. En effet, leur taux de sans-emploi, stable par rapport à 2002, est sensiblement plus faible que celui des hommes : 7.9% contre 12.1%. Une dégradation de l'emploi plus forte dans les secteurs où la main-d'œuvre masculine prédomine pourrait, en partie, expliquer cette évolution. Ainsi, en Suisse, d'après les chiffres de l'OFS, entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2002 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2004, le nombre d'emplois dans l'industrie manufacturière a, par exemple, chuté de 4.2%. Dans le secteur de la construction, sur la même période, le nombre d'emplois a régressé de 1.5%. A l'inverse, dans le secteur de la santé et des activités sociales, fortement féminisé, les emplois ont progressé de 7.2% entre 2002 et 2004. On peut également s'interroger sur le rôle joué par les caractéristiques des emplois traditionnellement occupés par des femmes. En effet, la plus grande précarité des femmes dans l'emploi, en termes de temps ou de contrat de travail, considérée par les employeurs comme une plus grande flexibilité, les aurait-elle préservées davantage du chômage en période de conjoncture défavorable ?

**Figure 42. Taux de sans-emploi des diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II selon le genre, 18 mois après l'obtention du titre**

	Diplômés de 2001			Diplômés de 2003		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux de sans-emploi	9.0	7.5	8.3	12.1	7.9	10.0

Source : Enquête EOS - Diplômés 2001 et 2003.

### ***Durées de recherche d'emploi relativement brèves***

Plus de la moitié des 149 jeunes qui déclarent être à la recherche d'un emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2004, le sont depuis moins de 6 mois et parmi eux, 50 le sont même depuis moins de 3 mois (Figure 43). On retrouve ici des durées de recherche d'emploi relativement courtes, caractéristiques du chômage des jeunes. Elles sont conformes à celles déjà observées précédemment chez ceux qui sont en emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2004 mais qui ont été confrontés à une période de chômage depuis l'obtention de leur diplôme.

**Figure 43. Répartition des diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II à la recherche d'un emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2004 (inscrits ou non à l'OCE) selon la durée de la période de recherche d'emploi**

Durée de la recherche d'emploi	Effectifs (pondérés)
Moins de 3 mois	50
De 3 mois à moins de 6 mois	32
De 6 mois à un an	27
Plus d'un an	25
Sans indication de durée	15
<b>Total</b>	<b>149</b>

Source : Enquête EOS - Diplômés 2003.

## **Les déterminants de l'insertion professionnelle des diplômés de la filière professionnelle**

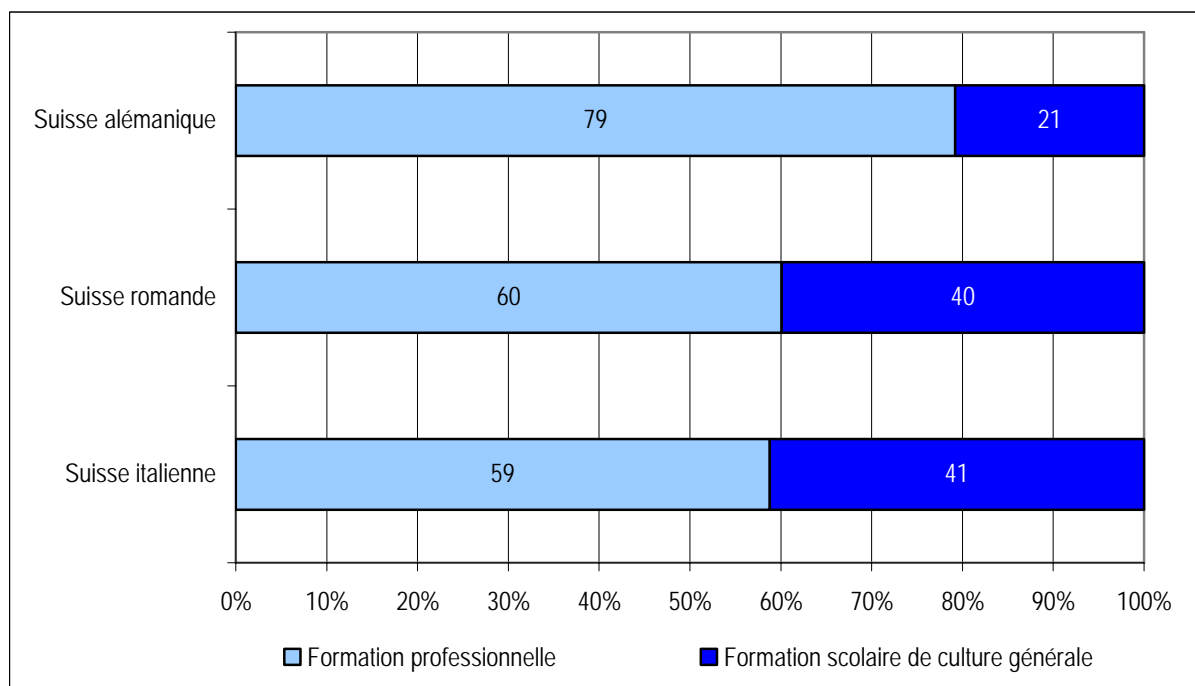
La littérature sur la transition école-emploi identifie différents déterminants de l'insertion professionnelle des jeunes sortant du système scolaire, tels le genre, la catégorie socioprofessionnelle, la nationalité, le niveau de formation initiale ou le diplôme (voir par exemple OIT, 2005).

Ainsi, plus le niveau de formation est faible, plus la personne risque d'être concernée par le chômage. Les femmes se retrouveraient également plus souvent au chômage que les hommes. Les étrangers semblent aussi être particulièrement concernés par ce phénomène (des différences s'établissant toutefois selon le pays de provenance). Bien évidemment, le cumul de ces différents facteurs augmente le risque de défaillances au niveau de l'insertion professionnelle (par exemple, dans le cas d'une jeune femme étrangère ayant un faible niveau de formation et de qualification).

Sur le plan suisse, la région linguistique s'avère être un facteur supplémentaire susceptible d'influencer le chômage des jeunes (Galley et Meyer, 1998). En effet, on observe une prédominance dans la fréquentation des Suisses alémaniques de la formation professionnelle (79.2% en 2002/2003) – favorisant une plus grande proximité avec le monde du travail – par rapport aux jeunes Romands et Tessinois (respectivement 60.1% et 58.8% en 2002/2003) (Figure 44). « Cette disparité ne doit pas être interprétée en termes de préférences individuelles du côté de la 'demande'. Il s'agit d'un facteur structurel se situant du côté de l'offre du système reflétant des proximités culturelles de chaque région linguistique avec les pays voisins de même langue »<sup>15</sup> (TREE, 2003).

<sup>15</sup> Traduction des auteurs.

Figure 44. Formation scolaire de culture générale versus formation professionnelle selon la région linguistique



Source : Statistique des élèves et des étudiants 2003, OFS.

Dans le cadre de la présente étude, une analyse de régression logistique (voir encadré ci-dessous) va nous permettre de déterminer les facteurs explicatifs ayant une influence significative sur la possibilité d'accéder à un premier emploi sans subir une période de chômage.

#### La régression logistique

La régression logistique est une variante de la régression linéaire. Son objectif est le même : il s'agit d'évaluer la relation entre une variable dépendante et une ou plusieurs variables explicatives. La régression linéaire permet de modéliser la relation entre une variable dépendante quantitative et une ou plusieurs variables explicatives ; la régression logistique produit un modèle permettant de prédire les valeurs prises par une variable dépendante qualitative, le plus souvent binaire, à partir d'une série de variables explicatives quantitatives et /ou qualitatives.

Nous avons appliqué cette technique statistique au champ des diplômés de la filière professionnelle, car ils représentent la majorité des répondants s'étant orientés vers le marché du travail.

Sur la base des déterminants d'insertion professionnelle mentionnés précédemment, nous avons décidé de retenir les quatre variables explicatives suivantes :

1. *genre* ;
2. *statut socioprofessionnel* des parents (cadres supérieurs et dirigeants ; petits indépendants ; employés et cadres intermédiaires ; divers et sans indication ; ouvriers) ;
3. *nationalité* (Suisse ; pays européen hors Suisse ; pays hors Europe) ;
4. *titre* (maturité professionnelle ; diplôme de l'Ecole de commerce ; CFC dual ; CFC à plein temps).

La variable dichotomique « chômage » (« 1 » si la personne n'a pas subi de période de chômage, « 0 » sinon) représente la variable dépendante.

La Figure 45 illustre les résultats de l'analyse de régression logistique réalisée. L'annexe 2 présente cette technique, ainsi que les résultats obtenus, de manière plus détaillée.

**Figure 45. Probabilité d'accéder à un premier emploi sans période de chômage, diplômés 2003 de la filière professionnelle**

Variable	Impact sur la probabilité d'accéder à un premier emploi sans période de chômage	Significativité
<b>Genre</b>		
Homme	Positif	Seuil 5% ( $p < .05$ )
Femme	Référence	
<b>Statut socioprofessionnel des parents</b>		
Cadres supérieurs et dirigeants	Positif	Seuil 1% ( $p < .01$ )
Petits indépendants		
Employés et cadres intermédiaires		
Divers et sans indication		
Ouvriers	Référence	
<b>Nationalité</b>		
Suisse		Seuil 10% ( $p < .10$ )
Pays européen (hors Suisse)	Positif	
Pays hors Europe	Référence	
<b>Titre obtenu en 2003</b>		
Maturité professionnelle		Seuil 1% ( $p < .01$ )
Diplôme de l'Ecole de commerce	Négatif	
CFC dual	Négatif	
CFC à plein temps (y compris diplômes Lullier)	Référence	

Remarque : La situation de référence est celle d'une femme issue du milieu ouvrier, de nationalité non européenne et titulaire d'un CFC (filière plein temps).

De notre analyse il ressort que chacune des quatre variables considérées conditionne de manière significative l'accès au premier emploi des diplômés genevois de la filière professionnelle.

En ce qui concerne le titre obtenu, nous observons que le fait de détenir un diplôme délivré par l'Ecole de commerce ou un CFC de la voie duale diminue la probabilité d'accéder à un premier emploi sans subir une période de chômage.

Les variables individuelles et familiales (nationalité, catégorie socioprofessionnelle et genre) semblent aussi constituer des caractéristiques déterminantes pour l'insertion directe des sortants genevois de la filière professionnelle. Ainsi, les jeunes étrangers européens auraient plus de probabilités d'accéder au premier emploi sans connaître le chômage que les originaires de pays non-européens. Nos résultats indiquent également que les diplômés dont les parents font partie de la classe « cadres supérieurs et dirigeants » disposeraient de plus de chances d'appartenir au groupes des jeunes trouvant un emploi sans subir de chômage. Toutes choses égales par ailleurs, les femmes auraient enfin plus de probabilités que les hommes d'être touchés par le chômage avant d'accéder à leur premier emploi.

## **Éléments de synthèse sur la situation des diplômés qui ont choisi le marché du travail**

Alors même que la conjoncture économique s'est sensiblement dégradée depuis la précédente enquête EOS, en décembre 2004 la situation des diplômés de l'enseignement postobligatoire genevois qui se sont orientés vers le marché du travail peut sembler satisfaisante à certains égards. En effet, 9 jeunes sur 10 occupent un emploi à la date de l'enquête, 18 mois après l'obtention de leur diplôme. Par ailleurs les emplois occupés sont majoritairement stables : 71% des contrats de travail sont à durée indéterminée, le temps plein est le plus répandu (près de 8 emplois sur 10) et seuls 2 jeunes sur 10 ont un statut dans l'emploi précaire, de type stagiaire, aide ou auxiliaire. Toutefois, si ce bilan global en matière d'insertion dans la vie active peut apparaître positif, il convient d'apporter quelques nuances à ce constat. En effet, 1 jeune sur 10 qui souhaite s'insérer sur le marché du travail n'a toujours pas trouvé d'emploi à la date de l'enquête. Par ailleurs, la précarité dans l'emploi semble avoir gagné du terrain depuis décembre 2002. Ainsi, la part des contrats à durée déterminée a progressé dans l'intervalle considéré, passant de 20% à 27%. Le travail à plein temps, bien que plus fréquent, baisse de 85% à 79% au profit du temps partiel. D'autre part, les emplois correspondant à des statuts précaires, de type stagiaire, aide ou auxiliaire, concernent 21% des diplômés en emploi en 2004. Ce chiffre était de 14% deux ans auparavant. Enfin, un quart des diplômés en emploi à la date de l'enquête déclarent avoir connu une période de chômage (inscrit OCE) depuis l'obtention du diplôme. La précarisation dans l'emploi d'un plus grand nombre de jeunes entre 2002 et 2004 est préoccupante. Il est toutefois difficile de déterminer si elle est passagère, conjoncturelle, ou si elle traduit, à l'inverse, une insertion professionnelle tendanciellement plus difficile. Seuls les résultats des prochaines enquêtes EOS permettront de le déterminer. Par ailleurs, comme en 2002, les femmes restent les plus concernées par la précarité dans l'emploi. Toutefois elles semblent avoir éprouvé moins de difficultés que les hommes à trouver du travail dans un contexte plus difficile puisque leur taux de sans-emploi reste stable alors que celui des hommes s'est sensiblement dégradé.



## 7. L'enquête EOS - 9<sup>e</sup> édition : aspects méthodologiques

### 7.1 La procédure de recueil des données

Le SRED a adressé durant le mois de novembre 2004 un questionnaire postal nominatif<sup>16</sup> aux élèves ayant obtenu un diplôme ou un certificat de l'enseignement postobligatoire public en juin 2003. Ainsi, 3523 personnes ont été interrogées sur leur situation au 1<sup>er</sup> décembre 2004.

Au total 2247 questionnaires ont été renseignés, ce qui correspond à un taux de réponse global de 63.8%. La Figure 46 indique les taux de participation en fonction de l'école d'obtention du diplôme ou certificat.

Figure 46. Taux de retour par école d'obtention du titre en 2003

Ecole d'obtention du diplôme ou certificat	Total	Réponses obtenues	
		En nombre	En %
Ecoles à plein temps pour la maturité gymnasiale	1182	786	67
Collège pour adultes	44	28	64
Ecole de culture générale (ECG)	280	167	60
Ecole de commerce (EC)	1013	641	63
Ecole d'arts appliqués (EAA)	67	40	60
Ecole d'enseignement technique (EET)	89	56	63
Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal (CEPTA)	495	290	59
Enseignement professionnel hors canton (EPIA)	70	52	74
Ecoles professionnelles du Centre de Lullier	72	43	60
Centre de formation professionnelle santé (CEFOPS)	211	144	68
<b>Total</b>	<b>3523</b>	<b>2247</b>	<b>64</b>

Source : Enquête EOS - Diplômés 2003.

La Figure 47 indique la répartition des types de diplôme ou certificat obtenus en fonction de l'école de provenance. Environ deux tiers des répondants (64%) sont porteurs d'une maturité gymnasiale (n = 786) ou d'un diplôme de l'Ecole de commerce (n = 641).

<sup>16</sup> Les données provenant des questionnaires nominatifs ont été fusionnées avec celles, de type sociodémographique (par exemple, genre, titre obtenu, école de provenance, etc.), issues de la base de données scolaires des élèves genevois (BDS). Le SRED a ensuite assuré un traitement global et confidentiel de ces données, en conformité avec la Loi fédérale sur la protection des données du 19 juin 1992.

Figure 47. Nombre de réponses par école et type de diplôme obtenu en 2003

<b>Ecoles à plein temps pour la maturité gymnasiale (n=786)</b>	
Maturité à options	782
Maturité bilingue	4
<b>Collège pour adultes (n=28)</b>	
Maturité à options	28
<b>Ecole de culture générale (ECG) (n=167)</b>	
Diplôme de culture générale	167
<b>Ecole de commerce (EC) (n=641)</b>	
Maturité professionnelle commerciale	106
Diplôme de fin d'études commerciales	183
Diplôme d'assistant gestion administrative	27
CFC (cours professionnels commerciaux - CPC)	325
<b>Ecole d'arts appliqués (EAA) (n=40)</b>	
Maturité professionnelle artistique	15
CFC	25
<b>Ecole d'enseignement technique (EET) (n=56)</b>	
Maturité professionnelle technique	56
<b>Centre d'enseignement professionnel, technique et artisanal (CEPTA) (n=290)</b>	
Maturité professionnelle technique	36
Maturité professionnelle artisanale	7
CFC	247
<b>Enseignement professionnel hors canton (EPIA) (n=52)</b>	
CFC	52
<b>Ecoles professionnelles du Centre de Lullier (n=43)</b>	
Maturité professionnelle technico-agricole	7
Diplôme de fleuriste qualifié Lullier	4
Diplôme d'horticulteur complet	12
CFC	20
<b>Centre de formation professionnelle santé (CEFOPS) (n=144)</b>	
Diplôme de pédicure-podologue	5
Diplôme d'hygiéniste dentaire	10
Diplôme d'ambulancier	7
Diplôme de laborantin médical	9
Diplôme d'éducateur du jeune enfant	18
Certificat d'aide soignant	51
CFC	44
<b>Total</b>	<b>2247</b>

Source : Enquête EOS - Diplômés 2003.

Zones grisées : diplômes 2003 des écoles professionnelles supérieures du niveau tertiaire.

## 7.2 Le questionnaire

Le questionnaire adressé aux diplômés de la promotion 2003 de l'enseignement postobligatoire public à Genève (annexe 5) est composé de quatre sections.

- La première section vise à identifier l'activité principale de l'ancien élève au 1<sup>er</sup> décembre 2004. Elle comprend une première question filtre – « Quelle était votre activité (vos activités) au 1<sup>er</sup> décembre 2004 ? » – qui permet d'identifier les principales orientations choisies par l'individu après le secondaire II (poursuite des études, entrée dans le marché du travail, engagement dans d'autres activités). En fonction de la réponse à cette question, l'ancien élève est amené à fournir un certain nombre de précisions sur la poursuite d'études et/ou l'entrée dans une profession.
- La deuxième section concerne les personnes qui se sont orientées vers le marché du travail et vise à déterminer l'existence éventuelle d'une période de chômage durant la phase de transition, ainsi que sa durée.
- La troisième section s'intéresse aux projets d'avenir de la personne à moyen terme (3-5 ans).
- Une quatrième section les invite à donner leur avis sur la question de la transition et sur le contenu du questionnaire.

## 7.3 La pondération des données

L'enquête EOS est apparentée à un recensement. En effet, tous les diplômés du champ concerné sont interrogés pour une année donnée. On ne travaille pas sur un échantillon. En 2004, les 3823 élèves ayant obtenu leur diplôme en 2003 ont été interrogés. Parmi eux, 300 individus se sont révélés être hors du champ de l'enquête, à savoir :

- 248 élèves titulaires d'un CFC au titre de l'article 41,
- 47 élèves ayant obtenu une attestation de formation élémentaire (AFE),
- 5 élèves titulaires d'une attestation de formation pratique.

Le fichier d'enquête dont dispose le SRED comporte donc 3523 élèves directement concernés par l'enquête. Certains de ces élèves, malgré les relances effectuées, n'ont pas répondu au questionnaire qui leur a été adressé. Traditionnellement on distingue deux types de non-réponse :

- la non-réponse totale qui correspond au cas où l'individu interrogé ne fournit aucune réponse,
- la non-réponse partielle où l'individu interrogé ne répond que partiellement au questionnaire.

Dans le cadre d'EOS, on cherche à rectifier la non-réponse totale. Cette dernière est en effet problématique quand les non-répondants ont un comportement différent des répondants pour le thème de l'enquête. C'est en général le cas car la non-réponse est rarement le fruit du hasard<sup>17</sup>.

### Définitions

- On appelle *individu non-répondant* un individu dans le champ de l'enquête pour lequel on ne dispose d'aucune réponse au questionnaire.
- Le *taux de non-réponse* se définit comme le rapport entre le nombre de non-répondants et le nombre total d'individus interrogés qui font partie du champ de l'enquête.

<sup>17</sup> Caron, N. (2002). *La correction de la non-réponse par repondération et par imputation*. Document de travail MO502. Paris : Institut national de la statistique et des études (INSEE).

L'application des définitions précédentes aux données EOS 2003 nous donne les résultats suivants :

- 3523 élèves interrogés faisant partie du champ de l'enquête,
- 2247 élèves répondants et 1276 élèves non-répondants,
- le taux de non-réponse est donc de 36%.

La technique de correction de la non-réponse utilisée est appelée pondération des individus répondants. Elle est fondée sur un mécanisme dit de « réponse homogène à l'intérieur de sous-population », qui consiste à diviser la population interrogée en sous-populations homogènes au sens de la non-réponse. Ces sous-populations doivent contenir au moins un répondant pour que la méthode puisse s'appliquer. Par ailleurs, la principale difficulté réside dans le fait de disposer d'informations pertinentes qui permettent d'expliquer le comportement des non-répondants. En effet, les sous-populations mentionnées précédemment sont constituées après réalisation de l'enquête en analysant le critère *répond / ne répond pas* en fonction de variables connues pour les répondants et les non-répondants<sup>18</sup>.

Pour les répondants appartenant à une sous-population  $k$ , on va calculer le coefficient suivant :

$$C_k = \frac{(r_k + nr_k)}{r_k}$$

Avec :  $r_k$  = nombre de répondants de la sous-population  $k$

$nr_k$  = nombre de non-répondants de la sous-population  $k$

$r_k + nr_k$  = taille de la sous-population  $k$ .

### **Remarque**

*Le choix du nombre de sous-populations est délicat car il est le résultat d'un compromis entre deux positions contradictoires :*

- multiplier le nombre de classes afin de réduire le biais lié au choix d'un modèle approximatif en assurant une grande homogénéité dans les classes ;
- diminuer le nombre de classes pour obtenir une précision suffisante dans chaque classe (un nombre de répondants faible au sein d'une même classe donne des poids très élevés et, par conséquent, fait « exploser » la variance et la rend moins stable).

Dans la précédente campagne EOS, les sous-populations retenues pour la correction de la non-réponse ont été définies en croisant les variables *âge*, *genre* et *titre* :

- l'âge<sup>19</sup> : cette variable a un impact sur l'orientation après l'obtention du diplôme. La population interrogée a été répartie en deux sous-populations, les « plus jeunes » et les « moins jeunes », selon l'âge médian de la population ;
- le genre : cette variable a été prise en compte car les orientations après l'obtention des diplômes scolaires varient entre hommes et femmes ;
- le titre : afin de prendre en compte les différents débouchés possibles, les titres obtenus ont été regroupés par niveau d'enseignement (secondaire II et tertiaire) et par titre (maturité gymnasiale, maturité professionnelle, diplôme de culture générale, diplôme de l'Ecole de commerce, CFC dual, CFC plein temps, etc.).

---

<sup>18</sup> Dans l'enquête EOS, les informations communes aux répondants et aux non-répondants dont on dispose sont, entre autres, le diplôme obtenu (que l'on peut regrouper en différentes catégories comme la filière, le titre, etc.), l'âge, le genre, la nationalité, la langue parlée, la catégorie socioprofessionnelle et l'établissement fréquenté.

<sup>19</sup> Il s'agit de l'âge à l'obtention du diplôme. Il est recalculé à partir de l'année et du mois de naissance.

Pour le calcul des coefficients de pondération on retient, comme pour l'enquête EOS précédente, les variables *âge*, *genre* et *titre* pour la correction de la non-réponse. Les coefficients obtenus varient entre 1.4 et 3.0. Cet ordre de grandeur est équivalent à celui obtenu lors de la précédente campagne EOS.



## Conclusion

Le rapport met en exergue plusieurs éléments informatifs permettant de mieux appréhender l'état de santé du système de transition genevois. Ces éléments renseignent sur différents aspects liés à la durée et au degré de difficulté de la transition, tels le chômage des jeunes, le statut professionnel, le temps partiel, l'adéquation entre contenu de la formation et activité professionnelle, l'inégalité des chances en rapport avec le monde du travail, les possibilités de formation continue, la perméabilité du système de formation, la durée des études, la participation des jeunes au monde du travail, la mobilité du travail et de la formation ou encore le nombre de jeunes ni en formation ni en emploi.

Les résultats qui se dégagent de l'enquête menée en décembre 2004 auprès des jeunes diplômés de l'enseignement postobligatoire ayant obtenu leur titre en juin 2003 sont globalement positifs, puisque la grande majorité des diplômés sont intégrés dans le monde du travail ou poursuivent des études plus poussées au moment de l'enquête. Le nombre de jeunes qui ne sont ni en formation ni en emploi représente en effet un outil de mesure du potentiel de main-d'œuvre inutilisé de la population jeune (il peut donc être un indicateur des difficultés que rencontrent les jeunes au cours de leur transition vers le monde du travail). D'après les résultats d'EOS, seule une très faible proportion des diplômés ne se trouve ni en formation ni sur le marché du travail, ce constat représentant ainsi un élément positif du fonctionnement du système genevois de transition.

On relève également qu'il y a peu de « jeunes à risque » par rapport au passage vers le monde du travail : le taux de chômage ne semble pas avoir augmenté de manière significative depuis décembre 2002 ; on observe la même tendance en ce qui concerne la proportion de ceux qui ne sont ni en formation ni en emploi qui reste très faible. Il apparaît également que les jeunes trouvent relativement rapidement un emploi (dans les 4 mois en moyenne). Les jeunes représentent aussi une force de travail importante qui apparaît bien intégrée dans le monde professionnel. Ainsi, la correspondance entre formation suivie et emploi occupé est très élevée (ceci étant vrai surtout en ce qui concerne les diplômés issus de la filière duale). Par ailleurs, les conditions-cadre sont correctes : la majorité des jeunes diplômés de 2003 en emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2004 travaillent à plein temps et bénéficient d'un contrat de travail à durée indéterminée 18 mois après avoir obtenu leur diplôme. Même si l'on constate en même temps que la proportion des contrats à durée déterminée est en hausse et qu'on observe une tendance vers un développement croissant des emplois à temps partiel, la transition vers le marché du travail demeure plutôt satisfaisante.

Si globalement le système genevois de transition « formation initiale – poursuite d'études – vie active » semble bien fonctionner, il y a cependant des nuances à apporter par rapport à l'analyse de la transition sous l'aspect de l'égalité des chances, la durée des études et la perméabilité du système de formation.

## L'inégalité des chances

L'analyse de la transition sous l'aspect de l'égalité des chances indique qu'hommes et femmes ne sont pas à égalité face au monde du travail. De manière générale, le chômage touche davantage les jeunes femmes que les garçons et les taux d'activité des premières sont plus faibles ; de plus, leur situation professionnelle est plus souvent instable, en ceci qu'elles sont davantage concernées par les statuts professionnels précaires (stagiaire, aide, auxiliaire) que les hommes.

Parmi les diplômés de la formation professionnelle qui s'orientent vers le marché du travail, on observe des disparités dans le fait de connaître ou non une période de chômage durant les 18 mois qui

suivent l'obtention du titre en fonction du type de diplôme détenu, les titulaires d'un CFC à plein temps étant notamment les plus favorisés à ce point de vue.

Les résultats d'EOS indiquent en outre que l'insertion professionnelle des jeunes genevois, du moins en ce qui concerne le fait d'avoir connu ou non une période de chômage depuis l'obtention du titre, est variable en fonction du genre de l'individu, de sa nationalité, de sa catégorie socioprofessionnelle et du titre qu'il a obtenu.

On relève enfin des disparités dans l'adéquation entre contenu de la formation et emploi en fonction de la filière de provenance, les diplômés de la filière professionnelle étant sans surprise ceux qui mobilisent le plus la formation reçue comparativement à ceux de la filière de culture générale et de la filière gymnasiale.

## La durée des études

L'augmentation de la durée des études et l'entrée plus tardive dans le monde professionnel, observés dans la plupart des pays développés, sont des phénomènes souvent considérés comme étant une stratégie adoptée par les jeunes afin de réagir à la pénurie d'emplois ou, plus globalement, à une insertion tendancielle plus difficile dans le monde du travail. A Genève, les résultats d'EOS semblent également confirmer l'existence de ce phénomène, la comparaison entre les données recueillies par les différentes éditions de cette enquête indiquant une augmentation constante, depuis 1998, dans la proportion de diplômés poursuivant une formation après l'obtention du titre.

## La perméabilité du système de formation

L'objectif « faciliter les transferts entre filières en cours de formation » fait partie des priorités fixées en 2005 par les partenaires genevois de la formation professionnelle<sup>20</sup>. En ce qui concerne la perméabilité du système genevois entre formation de type généraliste et formation professionnelle, on observe cependant qu'elle n'est pas encore véritablement garantie. Pour rappel, les résultats de notre enquête indiquent en effet que seulement 10% des diplômés passent de l'enseignement gymnasial à une formation professionnelle et que, inversement, seuls 2% des diplômés de la filière professionnelle poursuivent leur formation dans la voie généraliste.

Pour terminer, l'enquête EOS réalise donc périodiquement une photographie ponctuelle de la sortie de l'enseignement postobligatoire et du passage vers le monde du travail ou vers des études plus poussées. Elle fournit une analyse des transitions réalisée à un moment donné qui est peu éloigné du moment d'obtention d'un diplôme du secondaire II. Cela dit, le processus de transitions se poursuit et d'autres étapes clés de la transition sont hors de la portée de ce rapport, par exemple en ce qui concerne les trajectoires des étudiants après les hautes écoles (ce type d'études est toutefois réalisé par l'Office fédéral de la statistique). Malgré ces quelques limites, nous estimons que les analyses ponctuelles menées grâce aux enquêtes EOS permettent quand même de donner des retours d'information importants, d'une manière plus ou moins directe, sur la validité des politiques éducatives et du fonctionnement du système éducatif.

---

<sup>20</sup> A savoir, le Département de l'instruction publique (DIP), le Conseil central interprofessionnel (CCI), la Communauté genevoise d'action syndicale et l'Union des associations patronales genevoises (UAPG).



## Complément descriptif : les orientations selon l'établissement scolaire

Ce complément du rapport présente treize fiches descriptives concernant les dix écoles du niveau secondaire II et les trois écoles professionnelles du niveau tertiaire qui ont participé à l'enquête. Il présente les orientations principales, au 1<sup>er</sup> décembre 2004, des diplômés 2003 en fonction de l'école de provenance. Ce complément descriptif doit ainsi permettre aux écoles ayant pris part à l'enquête EOS (ainsi qu'aux autres partenaires intéressés) de disposer de données détaillées sur le sujet.

Cette partie du rapport illustre d'abord les principales orientations prises par les diplômés de chacune des dix écoles de l'enseignement secondaire II au moyen des fiches descriptives énumérées ci-après.

- *Fiche 1 : Orientations des diplômés du Collège de Genève*
- *Fiche 2 : Orientations des diplômés de l'Ecole de commerce (EC)*
- *Fiche 3 : Orientations des diplômés du Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal (CEPTA)*
- *Fiche 4 : Orientations des diplômés de l'Ecole de culture générale (ECG)*
- *Fiche 5 : Orientations des diplômés du Centre de Lullier*
- *Fiche 6 : Orientations des diplômés du Collège pour adultes*
- *Fiche 7 : Orientations des diplômés du Centre de formation professionnelle santé-social (CEFOPS)*
- *Fiche 8 : Orientations des diplômés de l'Ecole d'arts appliqués (EAA)*
- *Fiche 9 : Orientations des diplômés de l'Ecole d'enseignement technique (EET)*
- *Fiche 10 : Orientations des diplômés de l'Enseignement professionnel hors du canton (EPIA)*

Elle décrit ensuite les orientations des diplômés de trois écoles professionnelles du niveau tertiaire qui ont participé à l'enquête, à travers les trois fiches ci-dessous.

- *Fiche 11 : Orientations des diplômés de l'Ecole de commerce*
- *Fiche 12 : Orientations des diplômés du Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal (CEPTA)*
- *Fiche 13 : Orientations des diplômés du Centre de formation professionnelle santé-social (CEFOPS)*

## Orientations des diplômés de l'enseignement du deuxième cycle du secondaire II

### Fiche 1 - Collège de Genève

#### Orientations des diplômés 2003 du Collège de Genève

La quasi-totalité (92.2%) des titulaires d'une maturité gymnasiale ayant participé à l'enquête poursuivent leur formation en décembre 2004.

	Orientation principale			Total
	En formation	Sur le marché du travail	Autres	
Effectifs pondérés	1090	75*	17	1182
%	92.2	6.3	1.4	100.0

\* Dont 9 en recherche d'emploi.

La grande majorité des titulaires d'une maturité gymnasiale qui ont décidé de poursuivre une formation se sont inscrits dans une école universitaire ou polytechnique (86.7%).

	Titre envisagé							Total
	Uni et poly	Secondaire prof.	Secondaire gymn.	Secondaire cult. gén.	HES	Ecoles prof. sup.	Autres	
Effectifs pondérés hommes	369	2	0	0	29	6	20	426
% hommes	86.6	0.5	0.0	0.0	6.8	1.4	4.7	100.0
Effectifs pondérés femmes	582	0	0	0	54	11	24	671
% femmes	86.7	0.0	0.0	0.0	8.0	1.6	3.6	100.0

Parmi les titulaires d'une maturité gymnasiale qui poursuivent leur formation, un peu moins d'un quart (21.2%) suivent une formation en menant une activité professionnelle en parallèle.

	Activité		Total
	Uniquement en formation	Formation et travail en parallèle	
Effectifs pondérés	859	231	1090
%	78.8	21.2	100.0

## Fiche 2 - Ecole de commerce (EC)

### 1. Orientations des diplômés 2003 de l'Ecole de commerce

Plus de deux tiers (69%) des titulaires d'un diplôme de l'Ecole de commerce s'orientent vers une activité professionnelle.

	Orientation principale			<i>Total</i>
	En formation	Sur le marché du travail	Autres	
Effectifs pondérés	285	693*	26	1004
%	28.4	69.0	2.6	100.0

\* Dont 154 en recherche d'emploi.

En ce qui concerne la poursuite d'études des sortants de l'Ecole de commerce, elle a lieu principalement dans une HES (pour 45.3% des hommes contre « seulement » 29.6% des femmes) ou au secondaire professionnel (30% des hommes versus 41.7% des femmes).

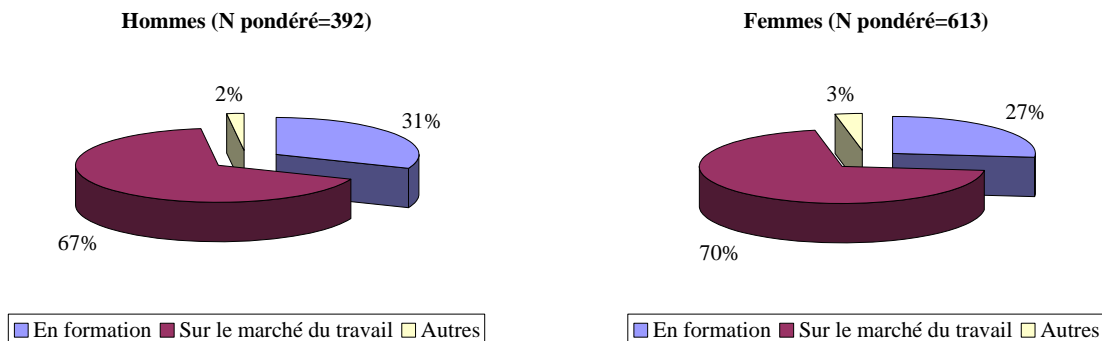
	Titre envisagé						<i>Total</i>	
	Uni et poly	Secondaire prof.	Secondaire gymn.	Secondaire cult. gén.	HES	Ecoles prof. sup.		Autres
Effectifs pondérés hommes	2	51	5	2	77	4	29	170
% hommes	1.2	30.0	2.9	1.2	45.3	2.4	17.1	100.0
Effectifs pondérés femmes	2	86	4	8	61	9	36	206
% femmes	1.0	41.7	1.9	3.9	29.6	4.4	17.5	100.0

Parmi les diplômés de l'Ecole de commerce poursuivant une activité professionnelle, on observe qu'ils sont environ un sur dix (11.5%) à continuer la formation comme activité secondaire.

	Activité		<i>Total</i>
	Uniquement activité professionnelle	Activité professionnelle et poursuite formation	
Effectifs pondérés	579	75	654
%	88.5	11.5	100.0

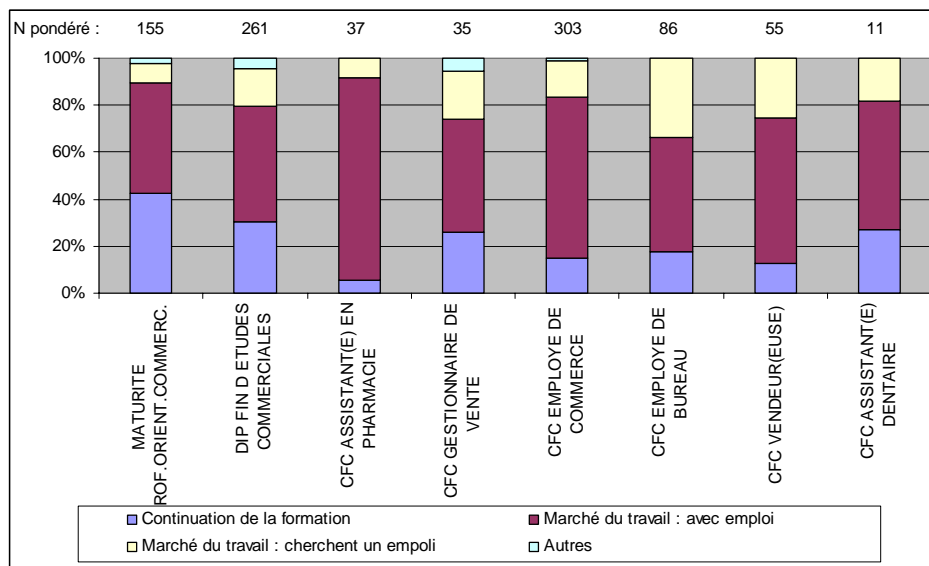
## 2. Orientations des diplômés 2003 de l'Ecole de commerce selon le genre

La part des diplômés de l'Ecole de commerce poursuivant une formation est légèrement plus élevée chez les hommes (31%) que chez les femmes (27%). En revanche, cette situation s'inverse légèrement pour ce qui concerne ceux qui ont choisi d'avoir une activité professionnelle : pour les hommes ils sont 67% à avoir fait ce choix, contre 70% des femmes.



## 3. Orientations des diplômés 2003 de l'Ecole de commerce selon le titre obtenu

La proportion des personnes qui continuent une formation est la plus élevée parmi les titulaires d'une maturité professionnelle commerciale (43%) et les diplômés en études commerciales (30%).



### **Fiche 3 - Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal (CEPTA)**

#### **1. Orientations des diplômés 2003 du CEPTA**

La majorité (71.1%) des titulaires d'une maturité professionnelle ou d'un CFC du CEPTA qui ont participé à l'enquête se sont orientés vers le marché du travail.

	Orientation principale			<i>Total</i>
	En formation	Sur le marché du travail	Autres	
Effectifs pondérés	136	352*	7	495
%	27.5	71.1	1.4	100.0

\* Dont 60 en recherche d'emploi.

La plupart des titulaires d'une maturité professionnelle ou d'un CFC du CEPTA qui continuent une formation s'orientent vers le secondaire professionnel ou vers une HES.

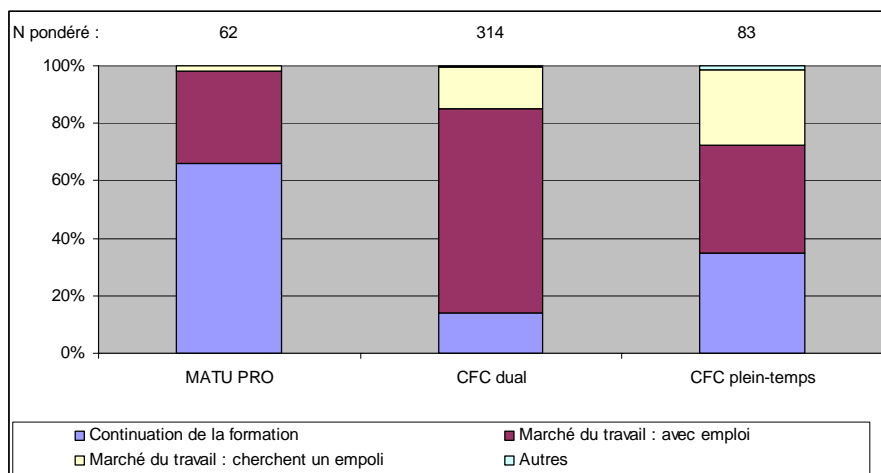
	Titre envisagé						<i>Total</i>
	Uni et poly	Secondaire prof.	Secondaire gymn.	Secondaire cult. gén.	HES	Ecoles prof. sup.	
Effectifs pondérés	9	48	6	4	42	25	134
%	6.7	35.8	4.5	2.9	31.3	18.7	100.0

Parmi les titulaires d'une maturité professionnelle ou d'un CFC du CEPTA, seuls 8% continuent la formation comme activité secondaire.

	Activité		<i>Total</i>
	Uniquement activité professionnelle	Activité professionnelle et poursuite formation	
Effectifs pondérés	301	26	327
%	92.0	8.0	100.0

## 2. Orientations des diplômés 2003 du CEPTA selon le titre obtenu

L'analyse selon le titre obtenu montre que la proportion de personnes poursuivant une formation est plus importante parmi les titulaires d'une maturité professionnelle ou d'un CFC de la filière à plein temps que parmi les titulaires d'un CFC de la filière duale.



## Fiche 4 - Ecole de culture générale (ECG)

### 1. Orientations des diplômés 2003 de l'ECG

Les orientations des diplômés 2003 de l'Ecole de culture générale se répartissent de manière à peu près équivalente entre la poursuite de la formation (51.4%) et l'entrée dans le monde du travail (48.2%).

	Orientation principale			Total
	En formation	Sur le marché du travail	Autres	
Effectifs pondérés	144	135*	1	280
%	51.4	48.2	0.4	100.0

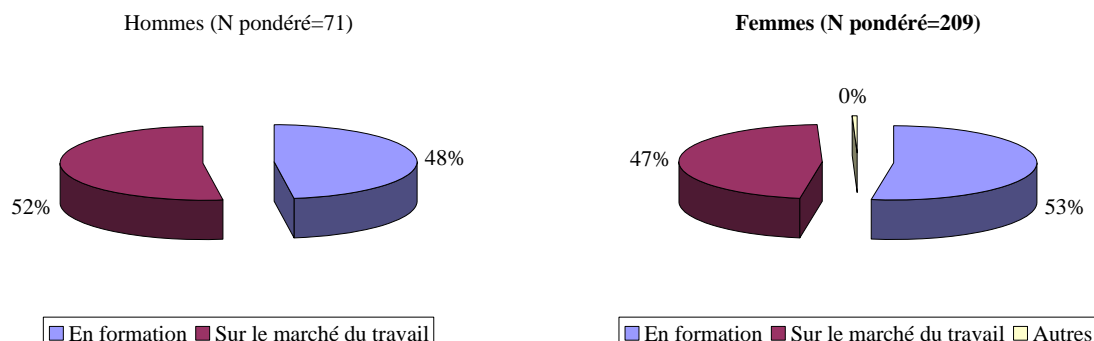
\* Dont 15 en recherche d'emploi.

Ceux qui poursuivent la formation s'inscrivent principalement dans la HES santé-social. Les autres formations les plus fréquentées sont : les cours professionnels commerciaux (CPC), le centre d'enseignement professionnel technique et artisanal (CEPTA) pour le CFC ou la maturité professionnelle et les filières du Centre d'enseignement pour les professions de la santé et la petite enfance.

	Titre envisagé						Total
	Uni et poly	Secondaire prof.	Secondaire gymn.	Secondaire cult. gén.	HES	Ecoles prof. sup.	
Effectifs pondérés	2	57	10	2	66	21	158
%	1.3	36.0	6.3	1.3	41.8	13.3	100.0

### 2. Orientations des diplômés 2003 de l'ECG selon le genre

Environ la moitié des diplômés de l'Ecole de culture poursuivent une formation, autant chez les hommes que chez les femmes.



## Fiche 5 - Centre de Lullier

### 1. Orientations des diplômés 2003 des écoles professionnelles du Centre de Lullier

Huit titulaires sur 10 d'un diplôme des Ecoles professionnelles du centre de Lullier se sont orientés vers le monde du travail.

	Orientation principale			<i>Total</i>
	En formation	Sur le marché du travail	Autres	
Effectifs pondérés	8	56*	6	70

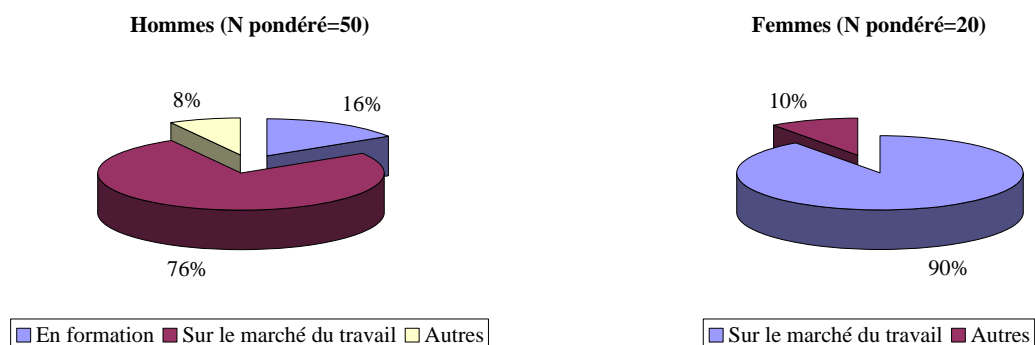
\* Dont 15 en recherche d'emploi.

Un titulaire sur 5 d'un diplôme des Ecoles professionnelles du centre de Lullier poursuivant une activité professionnelle continue la formation comme activité secondaire, soit en école, soit en préparation individuelle d'un examen.

	Activité		<i>Total</i>
	Uniquement activité professionnelle	Activité professionnelle et poursuite formation	
Effectifs pondérés	43	10	53

### 2. Orientations des diplômés 2003 des écoles professionnelles du Centre de Lullier selon le genre

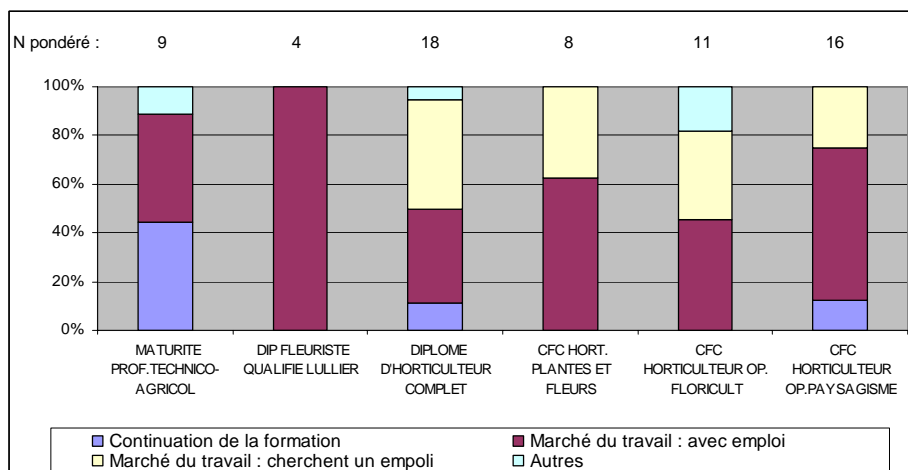
La proportion d'hommes qui continuent une formation est d'environ 1 sur 5, alors qu'elle est nulle chez les femmes.





### 3. Orientations des diplômés 2003 des écoles professionnelles du Centre de Lullier selon le titre obtenu

L'analyse selon les titres obtenus montre que la proportion de personnes en formation (4 sur 10 environ) est plus importante parmi les titulaires d'une maturité professionnelle.



## Fiche 6 - Collège pour adultes

### Orientations des diplômés 2003 du Collège pour adultes (Alice-Rivaz)

Trois quarts des titulaires d'une maturité pour adultes continuent une formation, le quart restant exerce une activité professionnelle ou est à la recherche d'un emploi.

	Orientation principale			<i>Total</i>
	En formation	Sur le marché du travail	Autres	
Effectifs pondérés	33	11*	0	44

\* Dont 1 en recherche d'emploi.

Parmi les personnes qui poursuivent leur formation après le Collège pour adultes, le choix dominant se porte, sans surprise, sur les Hautes écoles universitaires.

	Titre envisagé						<i>Total</i>
	Uni et poly	Secondaire prof.	Secondaire gymn.	Secondaire cult. gén.	HES	Ecoles prof. sup.	
Effectifs pondérés	28	2	0	0	3	0	33
%	84.8	6.1	0.0	0.0	9.1	0.0	100.0

Environ un tiers des titulaires d'une maturité pour adultes qui poursuivent leur formation le font en exerçant un travail en parallèle.

	Activité		<i>Total</i>
	Uniquement activité professionnelle	Activité professionnelle et poursuite formation	
Effectifs pondérés	22	11	33

## Fiche 7 - Centre de formation professionnelle santé social (CEFOPS)

### 1. Orientations des diplômés 2003 du CEFOPS

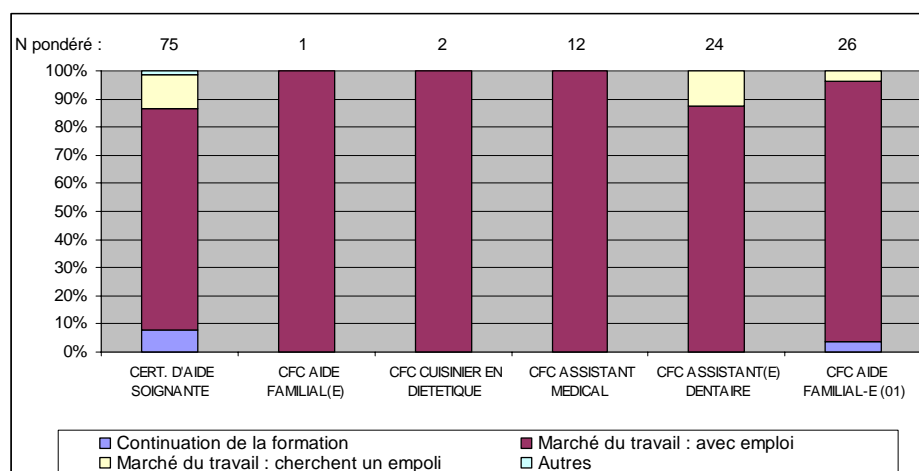
Les diplômés des filières secondaires II du CEFOPS s'orientent, dans leur grande majorité, vers le marché du travail (88.4%).

	Orientation principale			Total
	En formation	Sur le marché du travail	Autres	
Effectifs pondérés	18	190*	7.0	215
%	8.4	88.4	3.3	100.0

\* Dont 9 en recherche d'emploi.

### 2. Orientations des diplômés 2003 du CEFOPS selon le titre obtenu

On observe que l'insertion dans le marché du travail est l'orientation principale des diplômés du CEFOPS et ce indépendamment du type de diplôme obtenu.



## Fiche 8 - Ecole d'arts appliqués (EAA)

### 1. Orientations des diplômés 2003 de l'Ecole d'arts appliqués

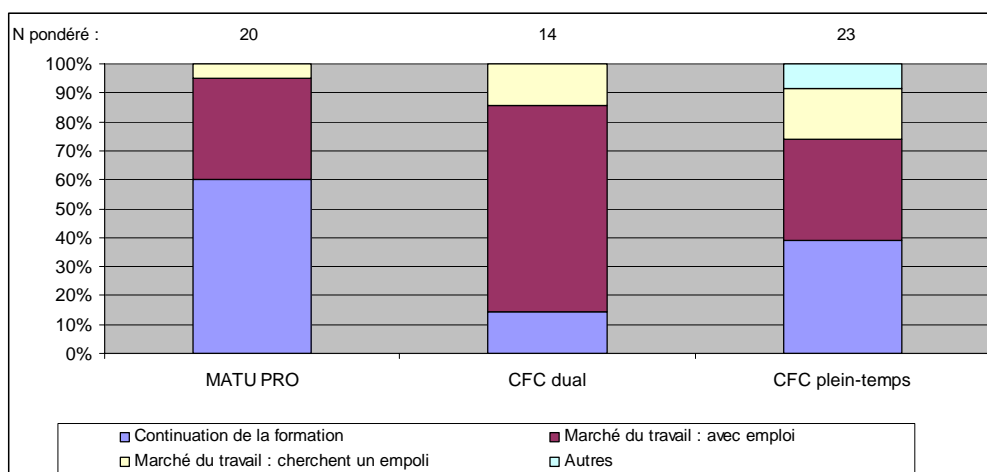
Le marché du travail représente l'orientation principale d'un peu plus de la moitié des diplômés de l'Ecole d'arts appliqués.

Effectifs	Orientation principale			Total
	En formation	Sur le marché du travail	Autres	
	24	35*	5	64

\* Dont 8 en recherche d'emploi.

### 2. Orientations des diplômés 2003 de l'Ecole d'arts appliqués selon le titre obtenu

Ce sont, en majorité, les titulaires d'une maturité professionnelle qui continuent la formation (6 sur 10), la plupart d'entre eux s'étant inscrits à la Haute école d'arts appliqués.



## Fiche 9 - Ecole d'enseignement technique (EET)

### Orientations des diplômés 2003 de l'Ecole d'enseignement technique

Une fois leur diplôme obtenu, la quasi-totalité des titulaires d'une maturité professionnelle technique de l'Ecole d'enseignement technique poursuivent une formation.

	Orientation principale			<i>Total</i>
	En formation	Sur le marché du travail	Autres	
Effectifs	77	4	1	82

La quasi-totalité des diplômés de l'Ecole d'enseignement technique poursuivant une formation s'est inscrite auprès d'une Haute école spécialisée (en particulier la HES d'ingénieurs).

	Titre envisagé						<i>Total</i>
	Uni et poly	Secondaire prof.	Secondaire gymn.	Secondaire cult. gén.	HES	Ecoles prof. sup.	
Effectifs pondérés	1	7	1	1	63	0	73

Environ un titulaire d'une maturité professionnelle technique de l'EET sur 10 mène un travail parallèlement à la formation.

	Activité		<i>Total</i>
	Uniquement en formation	Formation et travail en parallèle	
Effectifs pondérés	69	7	76

## Fiche 10 - Enseignement professionnel hors du canton (EPIA)

### 1. Orientations des diplômés 2003 de l'EPIA

Trois quarts des possesseurs d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise à Genève, mais ayant suivi leurs cours dans une école de formation professionnelle hors du canton de Genève se trouvent sur le marché du travail 18 mois après l'obtention de leur titre.

	Orientation principale			Total
	En formation	Sur le marché du travail	Autres	
Effectifs	20	66*	2	88

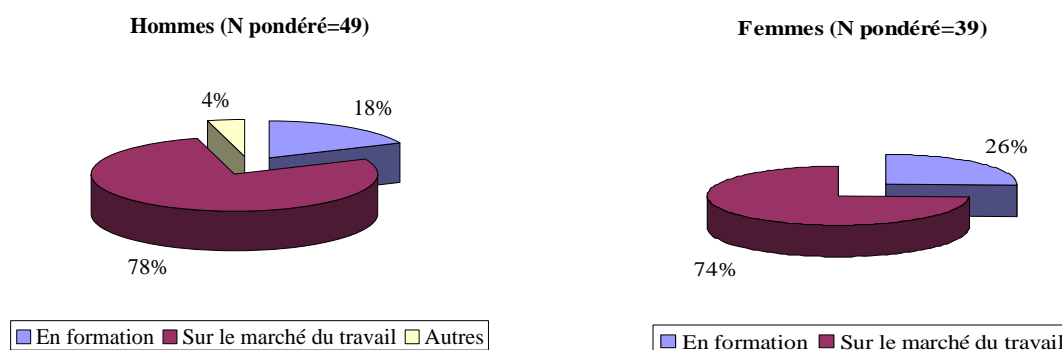
\* Dont 10 en recherche d'emploi.

Parmi les titulaires d'un CFC de l'EPIA qui occupent un poste, 1 sur 10 mène une activité professionnelle en poursuivant, dans le même temps, une formation.

	Activité		Total
	Uniquement activité professionnelle	Activité professionnelle et poursuite formation	
Effectifs pondérés	57	7	64

### 2. Orientations des diplômés 2003 de l'EPIA selon le genre

Environ trois quarts des hommes et des femmes titulaires d'un CFC de l'EPIA se trouvent sur le marché du travail 18 mois après l'obtention de leur titre.



## **Orientations des diplômés des formations professionnelles supérieures inclues dans l'enquête**

### **Profil des répondants des formations professionnelles supérieures incluses dans l'enquête**

Tableau 1. Répartition des diplômes de 2003 des formations professionnelles supérieures selon l'école (N pondéré = 137)

Effectifs pondérés			
Diplôme 2003	Ecole de commerce	CEPSPE	CEPTA
Assistant-e gestion administrative	39		
Pédicure-podologue		7	
Hygiéniste dentaire		14	
Ambulancier-ère		10	
Laborantin-e médical-e		13	
Educateur-trice du jeune enfant		25	
Technicien-ne en mécanique			7
Technicien-ne en microtechnique			13
Technicien-ne en électronique			9
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>69</b>	<b>29</b>

Tableau 2. Diplômés de 2003 selon le genre et l'école professionnelle supérieure (N pondéré = 137)

Effectifs pondérés			
	Hommes	Femmes	Total
<b>Diplômes assistant gestion administrative (EC)</b>	<b>12</b>	<b>27</b>	<b>39</b>
Pédicure-Podologue	0	7	7
Hygiéniste dentaire	0	14	14
Ambulancier-ère	7	3	10
Laborantin-e médical-e	3	10	13
Educateur-trice du jeune enfant	3	22	25
<b>Diplômes CEFOPS</b>	<b>13</b>	<b>56</b>	<b>69</b>
Technicien-ne en mécanique	7	0	7
Technicien-ne en microtechnique	12	1	13
Technicien-ne en électronique	9	0	9
<b>Diplômes techniciens CEPTA</b>	<b>28</b>	<b>1</b>	<b>29</b>

## Fiche 11 - Ecole de commerce

### Orientations des diplômés 2003 de l'Ecole de commerce

Trois quarts des titulaires d'un diplôme d'assistant en gestion administrative de l'Ecole de commerce s'orientent vers une activité professionnelle une fois leur diplôme obtenu. Les personnes en formation (n = 9) se trouvent soit à l'Université, aux HES ou aux HEG de Genève.

Activité principale	Effectifs (données pondérées)
Continuation de la formation ou préparation examen	9
Marché du travail : avec emploi	26
Marché du travail : cherchent un emploi	4
Autres activités (vacances, service militaire, au foyer)	0
<b>Total</b>	<b>38</b>

On observe que parmi les titulaires d'un diplôme d'assistant en gestion administrative de l'Ecole de commerce qui s'orientent vers une activité professionnelle, un peu plus d'un quart suivent en parallèle une formation.

Activité professionnelle	Effectifs (données pondérées)
Uniquement activité professionnelle (travail ou activité non rémunérés)	18
Activité professionnelle et continuation formation	7
Activité professionnelle et recherche emploi	0
<b>Total</b>	<b>25</b>



## Fiche 12 - Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal (CEPTA)

### 1. Orientations des diplômés 2003 du CEPTA

Les trois quarts des titulaires d'un diplôme de technicien au CEPTA s'orientent principalement vers le marché du travail.

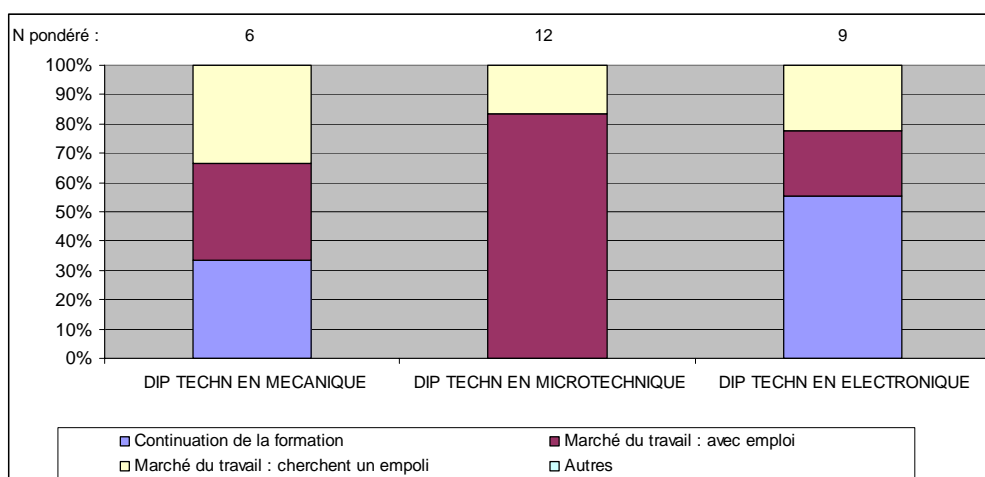
Activité principale	Effectifs (données pondérées)
Continuation de la formation ou préparation examen	7
Marché du travail : avec emploi	15
Marché du travail : cherchent un emploi	7
Autres activités (vacances, service militaire, au foyer)	0
<b>Total</b>	<b>29</b>

La quasi-totalité des personnes ayant obtenu un diplôme de technicien au CEPTA et ayant intégré le marché du travail n'exercent pas une formation en parallèle.

Activité professionnelle	Effectifs (données pondérées)
Uniquement activité professionnelle (travail ou activité non rémunérés)	13
Activité professionnelle et continuation formation	2
Activité professionnelle et recherche emploi	0
<b>Total</b>	<b>15</b>

### 2. Orientations des diplômés 2003 du CEPTA selon le titre obtenu

L'analyse selon les titres obtenus montre que les techniciens diplômés en microtechnique sont ceux qui bénéficient le plus d'une insertion professionnelle dans le marché du travail.



## Fiche 13 - Centre de formation professionnelle santé social (CEFOPS)

### 1. Orientations des diplômés 2003 du CEFOPS

La quasi-totalité des diplômés du CEFOPS s'insèrent dans le marché du travail après l'obtention de leur diplôme.

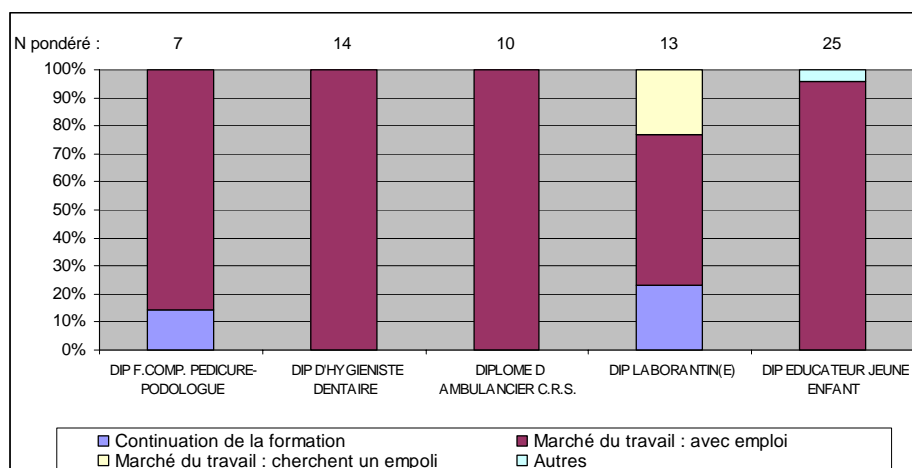
Activité principale	Effectifs (données pondérées)
Continuation de la formation ou préparation examen	4
Marché du travail : avec emploi	61
Marché du travail : cherchent un emploi	3
Autres activités (vacances, service militaire, au foyer)	1
<b>Total</b>	<b>69</b>

A une exception près, la totalité des diplômés du CEFOPS qui occupent un emploi ne mènent pas une formation en parallèle.

Activité professionnelle	Effectifs (données pondérées)
Uniquement activité professionnelle (travail ou activité non rémunérés)	59
Activité professionnelle et continuation formation	1
Activité professionnelle et recherche emploi	0
<b>Total</b>	<b>61</b>

### 2. Orientations des diplômés 2003 du CEFOPS selon le titre obtenu

L'insertion dans le marché du travail est l'orientation principale des sortants du CEFOPS, indépendamment du type de diplôme obtenu.



## Références bibliographiques

- Ackermann, N. et Gfeller, P. (2005). *Etude sur la population en recherche d'emploi*. Observatoire romand et tessinois de l'emploi.
- Baye, A. et al. (2005). *Mesurer la transition entre l'école et la vie active en Wallonie : Cadre conceptuel et canevas d'indicateurs nationaux*. Namur : Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique.
- Bottani, N. et Tomei, T. (2004). « *Specchio delle mie brame* » : *com'è la transizione della scuola al lavoro in Italia ?* Relazione presentata al Seminario Internazionale dell'Adi, Bologna (5 et 6 mars 2004), « I percorsi della scuola secondaria : il dilemma dell'istruzione tecnica e professionale ».  
<http://www.comune.bologna.it/iperbole/adi/SemMarzo2004Atti/Relaint5m/bottanitomei00.htm>.
- Brannen, K. et Smyth, E. (2000) *Issues in constructing a comparative database from national transition surveys*. Paper presented to the International Workshop on Comparative Data on Education-to-Work Transitions, Paris, June.  
<http://www.mzes.uni-mannheim.de/projekte/catewe/workshop>.
- Broucker de, P., Gensbittel, M.H. et Mainguet, C. (2000). *Déterminants scolaires et analyse de la transition*. Communication présentée au colloque international OCDE, Paris, 21-23 juin 2000, « Données comparatives sur la transition école-emploi ».
- Caron, N. (2002). *La correction de la non-réponse par repondération et par imputation*. Document de travail n° MO502. Paris : Institut national de la statistique et des études (INSEE).
- Couppié, T. et Mansuy, M. (2000). *Les enquêtes communautaires sur les forces de travail comme source de données comparatives sur la transition*. Communication présentée au colloque international OCDE, Paris, 21-23 juin 2000, « Données comparatives sur la transition école-emploi ».
- Couppié, T. et Mansuy, M. (2003). *L'entrée sur le marché du travail. Un système d'observation et des analyses en évolution*. Communication présentée aux 10<sup>e</sup> Journées d'études Céreq – Lasmas-IdL, Caen, 21-23 mai 2003, « Les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail ».
- Desjardins, J. (2005). L'analyse de régression logistique. In *Tutorial in quantitative methods for psychology 2005, Vol. 1*, 35-41.
- DFE (2005). *Chômage des jeunes en Suisse : Explications et mesures prises*. Berne : Département fédéral de l'économie.
- DIP (2003). *Après la scolarité obligatoire. Édition 2003/2004*. Genève : Département de l'instruction publique.
- Donati, M. (1999). *Volevi veramente diventare quello che sei ?* Bellinzona : Ufficio studi e ricerche.
- Donati, M. (2000). *Sur les traces de 1500 jeunes en formation*. *Panorama*, 6, 47-48.  
[http://www.ti.ch/decs/ds/usr/appfondimenti/campi/formazione/articolo\\_panorama.html](http://www.ti.ch/decs/ds/usr/appfondimenti/campi/formazione/articolo_panorama.html)
- Donati, M., Lafranchi, G. et Tocchetto, F. (2005). *Giovani a tutti i costi ! Anticipazioni e primi esiti del rilevamento del 2002 dell'indagine longitudinale « La formazione dei giovani dopo la scuola media »*: Bellinzona : Ufficio studi e ricerche.  
[http://www.ti.ch/decs/ds/usr/appfondimenti/files\\_contatore/Giovani\\_a\\_tutti\\_i\\_costi!.pdf](http://www.ti.ch/decs/ds/usr/appfondimenti/files_contatore/Giovani_a_tutti_i_costi!.pdf)
- Elder, S. et Schmidt, D. (2004). Global employment trends for women. *Employment Strategy Paper No. 2004/8*. Genève : Bureau international du travail. <http://www.ilo.org/trends>.

- EUROSTAT (2005). Labour market latest trends : 1st quarter 2005 data. In *Statistics in focus (Communautés européennes Luxembourg)*, 16.  
[http://epp.eurostat.cec.eu.int/cache/ITY\\_OFFPUB/KS-NK-05-016/EN/KS-NK-05-016-EN.PDF](http://epp.eurostat.cec.eu.int/cache/ITY_OFFPUB/KS-NK-05-016/EN/KS-NK-05-016-EN.PDF)
- Galley, F. et Meyer, T. (1998). *Transitions de la formation initiale à la vie active. Rapport de base pour l'OCDE*. Aarau : Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation.  
[http://www.skbf-csre.ch/koordination/oced/f\\_rap.pdf](http://www.skbf-csre.ch/koordination/oced/f_rap.pdf)
- Guarcello, L. et al. (2005). *School-to-work transitions in sub-Saharan Africa : An overview*. UCW Working Paper (Understanding Children's Work Project, Florence), 7 novembre.  
<http://www.ucw-project.org/pdf/publications/youthSSA.pdf>
- Iannelli, C. (2000) School Effect on Youth Transitions in Ireland, Scotland and the Netherlands. In *Catewe Final Report to the European Commission*. Dublin : ESRI.
- Iannelli, C. et Raffe, D. (2000). Vocational Upper Secondary Education and the Transition from School. In *A Comparative Analysis of Transitions from Education to Work in Europe : Based on National School Leavers' Surveys*. CATEWE Working Papers. Dublin : ESRI.
- Iannelli, C. et Soro-Bonmatí, A. (2000). « The Transition from School to Work in Southern Europe : The Cases of Italy and Spain », paper presented to the « European Society or European Societies ? » In *Catewe Final Report to the European Commission*. Dublin : ESRI.
- Kaiser, C. et Rastoldo, F. (2007). Les conditions d'orientation des élèves en fin d'école obligatoire : de la préférence des uns à l'adaptation aux circonstances des autres. In *L'enseignement à Genève. Indicateurs clés du système genevois d'enseignement et de formation. Edition 2007*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Marina Decarro, N. (1997). *Que deviennent les nouveaux diplômés ? Résultats de l'enquête sur l'orientation des diplômés de l'enseignement postobligatoire et professionnel public genevois de 1996*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Marina Decarro, N. (2001). *Que deviennent les titulaires après l'obtention du diplôme ? Résultats de l'enquête sur l'orientation des titulaires des diplômes de l'enseignement postobligatoire et tertiaire non universitaire public genevois de 1997, 18 mois environ après l'obtention du diplôme*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Marina Decarro, N. (2001). Un an et demi après l'achèvement des études secondaires : quelles orientations ? *Note d'information du SRED, no 7*. Genève : SRED.
- Marina Decarro, N. (2002). *Que deviennent les titulaires après l'obtention du diplôme ? Résultats de l'enquête sur l'orientation des titulaires des diplômes de l'enseignement postobligatoire et tertiaire non universitaire public genevois de 1999, 18 mois environ après l'obtention du diplôme*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Müller, K. et Tomei, A. (2004). *Transition de l'école à l'emploi. Enquête sur l'orientation des diplômé-e-s à la sortie de l'enseignement postobligatoire genevois (EOS) : les diplômé-e-s 2001*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- OCDE (1999). *Switzerland. Country note. Thematic review of the transition from initial education to working life*. Paris : OCDE.
- OCDE (2000a). *De la formation initiale à la vie active. Faciliter les transitions*. Paris : Organisation de coopération et de développement économiques.
- OCDE (2000b). *Making transitions work. Final conference of the OECD 14 country thematic review of the transition from initial education to working life. Budapest 21-23 May 2002*. Paris : Organisation de coopération et de développement économiques.
- OFS (2003). *Parcours vers les formations postobligatoires. Les deux premières années après l'école obligatoire. Résultats intermédiaires de l'étude longitudinale TREE*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.

- OFS (2005). *Maturités et passage vers les hautes écoles*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- OFS (2006). *Indicateurs du marché du travail 2006*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- OFS (2006). *Les diplômés des hautes écoles sur le marché du travail*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- OIT (1999). *Les jeunes au travail : promouvoir la croissance de l'emploi*. Organisation internationale du travail : Bureau international du Travail Genève.
- OIT (2005). *Emploi des jeunes : d'un défi national à un objectif de développement mondial*. Organisation internationale du travail : Bureau international du Travail Genève.
- OIT (2006). *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes*. Document de base présenté par le BIT à la Conférence des ministres du Travail et de l'Emploi du G8. Londres, 10-11 mars 2005. Organisation internationale du travail : Bureau international du travail, Genève.  
<http://www.ilo.org/public/english/employment/strat/download/getyfr.pdf>.
- ONU (2006). *Rapport mondial de la jeunesse 2005 : Les jeunes aujourd'hui, et en 2015*. Département des affaires économiques et sociales, New York.  
<http://www.un.org/esa/socdev/unyin/french/wyr05.htm>.
- ONU (2004). *Rapport mondial de la jeunesse 2003 : La situation globale des jeunes*. Département des affaires économiques et sociales, New York. <http://www.un.org/esa/socdev/unyin/wyr03.htm>.
- Padiglia, S. (2005). *Les transitions dans les itinéraires de formation*. Texte de travail élaboré dans le cadre des études du « Forum Transition ». Neuchâtel : Institut de recherche et de documentation pédagogiques.
- Raffe, D. (2000). *Strategies for collecting cross-national data on education-to-work transitions. Recommendations of the Catewe Project*. Paper presented to the « International Workshop on Comparative Data on Education-to-Work Transitions », Paris, June.  
<http://www.mzes.uni-mannheim.de/projekte/catewe/workshop/>
- Ryan, P. 2000 : "The school-to-work transition : as cross-national perspective". In *Journal of Economic Literature (Cambridge)*, March. <http://www.econ.cam.ac.uk/faculty/ryan/jelfinal.pdf>.
- SECO (2006). *La situation sur le marché du travail*. Documentation de presse du 7 décembre 2006. Berne : Secrétariat d'Etat à l'économie.
- Sept objectifs prioritaires des partenaires de la formation professionnelle*. Engagement pour une politique de formation professionnelle adaptée aux nouvelles évolutions. Genève : Conseil central interprofessionnel (CCI), Département de l'instruction publique (DIP), Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), Union des associations patronales genevoises UAPG, 2005.
- SRED (2005). *Ensemble d'indicateurs du système genevois d'enseignement et de formation*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Tomei, A. et Müller, K. (2006). Débuter dans un emploi. In : *Panorama, 1*.
- Vergne, F. (1998). *Savoirs et questions sur l'insertion et la transitions professionnelles*. Les dossiers de l'institut de la FSU. Clermont Ferrand : FSU.



## Annexes

**Annexe 1 : Les formations de l'enseignement secondaire postobligatoire genevois**

**Annexe 2 : Notes méthodologiques**

**Annexe 3 : Sigles et acronymes**

**Annexe 4 : Glossaire**

**Annexe 5 : Questionnaire adressé aux titulaires des diplômes et certificats de 2003**

## Annexe 1 : Les formations de l'enseignement secondaire postobligatoire genevois

	UNI EPF	Hautes écoles de Genève et autres écoles supérieures				
13 <sup>e</sup>	Maturité gymnasiale			Maturité professionnelle post-CFC	Maturité professionnelle post-diplôme	Maturité spécialisée santé travail social
12 <sup>e</sup>		Maturité technique (EET)	Maturité professionnelle intra-CFC	Formation profes- sionnelle initiale Certificat fédéral de capacité (CFC)	Diplôme EC	Certificat ECG
11 <sup>e</sup>						
10 <sup>e</sup>						
	<b>Filière de formation gymnasiale</b>	<b>Filière de formation professionnelle</b>				<b>Filière de formation de culture générale</b>

Compléments de formation et structures d'insertion professionnelle et d'accueil

Source : Site officiel de l'Etat de Genève. <http://www.geneve.ch/po/filieres.html>.



## Annexe 2 : Note méthodologique

La régression logistique effectuée dans le cadre de ce rapport permet de déterminer les facteurs explicatifs qui ont une influence significative sur la probabilité de passer à un emploi à la sortie de l'enseignement secondaire II sans subir une période de chômage. L'analyse logistique consiste donc à modéliser une variable dichotomique  $y_i$  correspondant aux conditions d'insertion professionnelle, qui vaut 1 ou 0 selon le type de transition :

Le modèle de base s'écrit comme suit :  $y_i = \beta_1 x_1 + \beta_2 x_2 + \dots + \beta_z x_z$

Les variables explicatives ( $x_i$ ) prises en compte dans le modèle sont : le genre, le statut socioprofessionnel des parents, le titre de la filière professionnelle et la nationalité. Situation de référence : femme ayant obtenu un CFC à plein temps, de nationalité d'un pays hors Europe, et de milieu socio-économique « ouvrier » :

- 1 si la personne n'a pas subi une période de chômage avant d'accéder à un emploi,
- 0 sinon.

**Coefficient (B) ( $\beta_i$ )** : Valeur estimée du coefficient qui renseigne sur le signe de l'effet de la variable d'accéder à un emploi sans période de chômage. Tous les coefficients s'interprètent par rapport à la situation de référence.

**Exp (B) (Odds ratio)** : « Rapport des chances relatives ».

Une valeur *supérieure à 1* signifie une « chance relative positive » (p. ex. en comparaison aux personnes provenant d'un pays hors Europe, celles provenant d'un pays en Europe ont plus de chances de passer à un emploi sans période de chômage) ; une valeur *inférieure à 1* signifie une « chance relative négative » (p. ex. en comparaison à une personne avec un CFC à plein temps, les titulaires d'un diplôme de l'Ecole de commerce ont moins de chances de passer à un emploi sans période de chômage).

Source : Müller, K. et Tomei, A. (2004). *Transition de l'école à l'emploi. Enquête sur l'orientation des diplômé-e-s à la sortie de l'enseignement postobligatoire genevois (EOS) : les diplômé-e-s 2001*. Genève : Service de la recherche en éducation.

### Probabilité des diplômés 2003 de la filière professionnelle d'accéder à un emploi sans subir une période de chômage

Variable	Coefficient (B)	Exp(B)	Sig.
<b>Genre</b>			
Homme	0.28	1.32	0.03
Femme (référence)			
<b>Statut socioprofessionnel des parents</b>			
Divers et sans indication	0.35	1.41	0.10
Cadres supérieurs et dirigeants	0.76	2.15	0.00
Petits indépendants	-0.02	0.98	0.93
Employés et cadres intermédiaires	0.19	1.21	0.24
Ouvriers (référence)			
<b>Titre obtenu en 2003</b>			
Maturité professionnelle	-0.15	0.86	0.61
Diplôme de l'EC	-0.82	0.44	0.00
CFC dual	-0.50	0.61	0.02
CFC plein temps (y. c. Lullier) (référence)			
<b>Nationalité</b>			
Suisse	0.24	1.27	0.44
Pays européen (hors Suisse)	0.53	1.69	0.10
Pays hors Europe (référence)			

N observations : 1202

Exp(B) : « rapport de chances » (odds ratio)

### Annexe 3 : Sigles et acronymes

<b>AFE</b>	Attestation de formation élémentaire
<b>AFP</b>	Attestation de formation professionnelle
<b>BDS</b>	Base de données scolaires
<b>CCC</b>	Certificat cantonal de capacité
<b>CEFOPS</b>	Centre de formation professionnelle santé social
<b>CEPSPE</b>	Centre d'enseignement des professions de la santé et de la petite enfance
<b>CEPTA</b>	Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal
<b>CFC</b>	Certificat fédéral de capacité
<b>CITE</b>	Classification internationale type de l'éducation
<b>CPC</b>	Cours professionnels et commerciaux
<b>DIP</b>	Département de l'instruction publique
<b>EAA</b>	Ecole d'arts appliqués
<b>EC</b>	Ecole de commerce
<b>ECG</b>	Ecole de culture générale
<b>EOS</b>	Enquête auprès des diplômé(e)s de l'enseignement secondaire II public
<b>EPIA</b>	Ecoles professionnelles industrielles et artisanales (hors cantons)
<b>EET</b>	Ecole d'enseignement technique
<b>ESIG</b>	Ecole supérieure d'informatique et gestion
<b>HES</b>	Haute école spécialisée
<b>IUT</b>	Institut universitaire de technologie
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>OCE</b>	Office cantonal de l'emploi
<b>OCSTAT</b>	Office cantonal de la statistique
<b>OFS</b>	Office fédéral de la statistique
<b>PISA</b>	Program for International Student Assessment
<b>SRED</b>	Service de la recherche en éducation
<b>SRS</b>	Service de la recherche sociologique
<b>TREE</b>	Transition école - emploi

Source : Müller, K. et Tomei, A. (2004). *Transition de l'école à l'emploi. Enquête sur l'orientation des diplômé-e-s à la sortie de l'enseignement postobligatoire genevois (EOS) : les diplômé-e-s 2001*. Genève : Service de la recherche en éducation.

## **Annexe 4 : Glossaire**

**Activité principale et activité secondaire des diplômé-e-s.** L'activité principale correspond à l'activité signalée comme activité principale le 1<sup>er</sup> décembre 2004, même si les diplômé-e-s ont changé entre-temps d'activité, d'études ou d'employeur. Si les répondants ont indiqué deux activités dans le questionnaire, l'activité avec le plus d'heures hebdomadaires a été identifiée comme activité principale, et l'autre comme activité secondaire.

**Apprentissage dual.** L'apprentissage est effectué au sein d'une entreprise. L'apprenti-e travaille 3 à 4 jours par semaine et suit des cours en école 1 à 2 jours par semaine. Il signe un contrat d'apprentissage avec l'entreprise. Il reçoit un salaire qui varie entre CHF 200.- et 2875.- (selon les professions et l'année de l'apprentissage) et a droit à cinq semaines de vacances par année (s'il a moins de 20 ans). La réussite aux examens de fin d'apprentissage permet d'obtenir le CFC ou le CCC.

**Apprentissage à plein temps.** L'apprentissage est effectué au sein de l'école professionnelle. L'apprenti-e travaille dans les ateliers de l'école 2 jours et demi à 3 jours par semaine, et suit des cours en école 2 à 2 jours et demi par semaine. Il signe un contrat d'apprentissage avec l'école. Il ne reçoit aucun salaire et a droit aux vacances scolaires. La réussite aux examens de fin d'apprentissage permet d'obtenir le CFC ou le diplôme de l'école dans certains cas.

**Article 41 de la Loi sur la formation professionnelle.** Cet article donne le droit d'admission à l'examen de fin d'apprentissage aux personnes n'ayant pas appris la profession selon la présente loi, à condition qu'elles l'aient exercée pendant une période au moins une fois et demie supérieure à celle prescrite pour l'apprentissage.

**Attestation de formation élémentaire (AFE).** La formation élémentaire repose sur un programme d'apprentissage en entreprise et en école professionnelle adapté aux capacités du candidat. D'une durée de 1 à 2 ans et sans examen final, elle aboutit à une attestation signée par l'employeur et l'autorité cantonale.

**Base de données scolaires (BDS).** Gérée par le Département de l'instruction publique, la BDS contient une large palette d'informations individuelles sur les élèves et leurs curriculums scolaires. De grande utilité pour la recherche en éducation, la BDS permet également de gérer les inscriptions et de préparer les rentrées scolaires.

**Centre de Lullier.** Comprend des écoles professionnelles et une Ecole d'ingénieurs HES. Les écoles professionnelles sont constituées de l'Ecole d'horticulture et de l'Ecole pour fleuristes de Lullier ; elles préparent les apprentis de la filière duale à l'obtention du CFC. Elles octroient les titres suivants : le CFC, le diplôme d'horticulture, le diplôme de fleuriste de Lullier et la maturité technico-agricole. L'Ecole d'ingénieurs HES forme les ingénieurs dans les domaines de l'agronomie, de la production spéciale et horticole, de l'architecture du paysage et de la gestion de la nature.

**Diplôme de commerce.** Il s'agit d'un titre délivré par l'Ecole de commerce et équivalent à un CFC. Reconnu par la Confédération, le diplôme de commerce permet à son détenteur d'accéder, en tant qu'employé-e qualifié-e, à certaines professions du secteur tertiaire de l'économie (administrations, banques, assurances, etc.) ou de poursuivre la formation professionnelle au niveau de diplômes fédéraux ou dans le cadre d'une formation professionnelle supérieure.

**Enseignement secondaire I.** Premier cycle de l'enseignement secondaire. Correspond au niveau 2 de la Classification internationale type de l'éducation (CITE). A Genève, ce niveau d'enseignement coïncide avec le Cycle d'orientation.

**Enseignement secondaire II.** Deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Correspond au niveau 3 de la Classification internationale type de l'éducation (CITE). A Genève, ce niveau d'enseignement coïncide avec le Collège de Genève, l'Ecole de culture générale, l'Ecole de commerce (à l'exception de la formation commerciale pour porteurs de maturité, de la maturité post-CFC et du diplôme), le CEPTA (à l'exception de la formation pour les techniciens et la maturité professionnelle post-CFC), l'Ecole d'ingénieurs de Genève, l'Ecole d'enseignement technique, les Cours professionnels commerciaux, l'Ecole d'arts appliqués, le Centre horticole de Lullier, le CEPSPE (pour ce qui concerne les apprentissages).

**Formations tertiaires.** Parmi les formations de l'enseignement tertiaire, on distingue l'Université, les HES et les formations professionnelles supérieures (p. ex. la formation de technicien ET ou le Conservatoire de musique de Genève).

**Hautes écoles spécialisées (HES).** L'entrée en vigueur de la Loi sur les HES de 1995 concrétisait le projet de la Confédération de revaloriser la formation professionnelle, en la hissant à un niveau de formation tertiaire et en lui conférant les critères pour l'euro-compatibilité des diplômes. Les premières HES suisses ont vu le jour en 1997. Organisées selon une répartition régionale, elles sont aujourd'hui au nombre de sept : la HES de Suisse orientale, l'Ecole universitaire professionnelle de Suisse italienne, la HES de Suisse centrale, la HES zurichoise, la HES bernoise, la HES de Suisse nord-occidentale et la HES de Suisse occidentale. C'est précisément en 1997 que le premier noyau des HES genevoises a vu le jour en intégrant les HES de Suisse orientale. Il s'agit de l'Ecole d'ingénieurs de Genève (EIG), l'Ecole d'ingénieurs de Lullier (EIL), la Haute école d'arts appliqués (HEAA) et la Haute école de gestion (HEG). Ce premier noyau d'écoles s'est vu rejoindre par l'Ecole supérieure des Beaux-arts (ESBA) en 2001 et par les Hautes écoles de santé (HEdS) – qui inclut des filières anciennement rattachées à l'Ecole du Bon Secours et au Centre d'enseignement professionnel de la santé et de la petite enfance (CEPSPE) – et de travail social (HETS) en automne 2002. Telle était la configuration du système des HES à Genève au moment où les participants à notre enquête répondaient au questionnaire.

**Marché du travail.** Ces définitions sont basées sur l'Enquête sur la population active (ESPA), réalisée au 2<sup>e</sup> trimestre de chaque année depuis 1991 par l'Office fédéral de la statistique (OFS) fournissant des indicateurs déterminants sur le marché du travail, ainsi que sur les définitions proposées par l'OCDE en matière de l'analyse des transitions des jeunes de l'école vers le marché du travail.

**Personnes actives :** la totalité des personnes actives occupées et des personnes sans emploi qui ne poursuivent pas une formation comme activité principale.

**Personnes actives occupées :** ce sont des personnes (1) qui ont travaillé contre rémunération (au moins une heure) pendant une période de référence et qui n'étaient pas principalement en formation ou (2) qui, bien que temporairement absentes de leur travail (pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou indépendant ou (3) qui ont collaboré dans l'entreprise familiale sans toucher de rémunération.

**Personnes sans emploi (non scolarisées) :** ce sont des personnes (1) qui n'étaient pas actives occupées au cours d'une période de référence, (2) qui ont cherché activement un emploi et (3) qui pourraient commencer à travailler au cours de quatre semaines suivantes.

**Personnes non actives :** personnes en formation, au foyer, retraités, rentiers et autres non-actifs.

<b>Taux de sans-emploi :</b>	$\frac{\text{personnes sans emploi}}{\text{population active}}$
<b>Taux de chômage :</b>	$\frac{\text{personnes sans emploi}}{\text{population active} + \text{personnes non actives}}$
<b>Taux de scolarisation :</b>	$\frac{\text{titulaires poursuivant principalement une formation}}{\text{ensemble de titulaires}}$
<b>Taux d'activité :</b>	$\frac{\text{titulaires principalement sur le marché du travail}}{\text{ensemble de titulaires}}$
<b>Taux d'emploi :</b>	$\frac{\text{titulaires occupant principalement un poste}}{\text{ensemble de titulaires}}$

**Orientation.** Cette variable a trois modalités :

- 1) **en formation** : cette modalité inclut les individus qui :
  - a. sont en formation uniquement
  - b. préparent des examens à titre privé
  - c. exercent plusieurs activités dont la formation est la principale
- 2) **sur le marché du travail** : cette modalité inclut les individus qui :
  - a. exercent une activité professionnelle uniquement (le travail au pair est inclus dans cette catégorie)
  - b. recherchent en emploi (inscrits ou non à l'OCE)
  - c. exercent plusieurs activités dont l'activité professionnelle ou la recherche d'un emploi est la principale
- 3) **autres** : cette modalité inclut les individus qui :
  - a. exercent uniquement une activité familiale non rémunérée (p. ex. mères au foyer)
  - b. affirment être en vacances sans autres activités
  - c. sont au service militaire ou civil sans autres activités ; déclarent exercer d'autres activités que celles affichées.

**Technicien ET.** Titre fédéral de technicien-ne qualifié-e dans les domaines du bâtiment, électronique et informatique, microtechnique, mécanique et mécanique automobile. Ce titre, obtenu après une formation en alternance entre école et entreprise, permet aux détenteurs d'occuper des places de cadres ou de diriger une petite ou moyenne entreprise. A Genève, cette formation est dispensée par le CEPTA.

**Transition.** Passage de la formation initiale à la vie active, qui débute à la fin de la scolarité obligatoire et se termine lorsque la personne a achevé sa première formation et que le travail devient son activité principale.

**Annexe 5 : Questionnaire adressé aux titulaires des diplômes  
et certificats de 2003**



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département de l'instruction publique



Service de la recherche  
en éducation

12 quai du Rhône  
1205 Genève  
Suisse

M-MME

NOMPERSONNE

PRENOMPERSONNE

RUE DE LA PERSONNE 5

1200 VILLE

Madame, Monsieur

Il y a environ 18 mois vous avez obtenu votre diplôme secondaire (CFC, maturité, diplôme de l'Ecole de culture générale ou de l'Ecole de commerce etc.). Depuis, vous avez entrepris de nouvelles études, vous avez commencé une activité professionnelle ou vous mûrissez encore un projet d'avenir.

#### Objectifs de l'enquête

Le Département de l'instruction publique s'intéresse vivement à votre parcours et a chargé le Service de la recherche en éducation (SRED) de mener cette enquête. D'abord pour connaître les difficultés éventuelles rencontrées lors de la transition vers les études supérieures ou vers le monde du travail, puis pour mieux ajuster le système de formation aux exigences du monde professionnel.

Pour ces raisons, ***nous comptons sur votre collaboration à la réalisation de cette enquête.*** Les éléments que vous allez apporter nous permettront de cerner les problèmes et d'y apporter une solution.

#### Le questionnaire

Veuillez prendre quelques minutes pour lire le questionnaire et pour répondre (cochez les cases avec un X) à toutes les questions qui vous concernent. Vous pouvez, bien entendu, y joindre une note plus personnelle. Vos suggestions, vos remarques nous seront toujours utiles. Bien que vos coordonnées figurent sur le questionnaire, ***vos réponses seront traitées d'une manière confidentielle et anonyme.***

#### Renvoi du questionnaire

Une fois que vous avez répondu, *veuillez poster le questionnaire dans l'enveloppe annexée* (affranchir uniquement si vous n'êtes pas en Suisse).

#### Questions

Si vous avez des questions à propos du questionnaire, n'hésitez pas à nous contacter (Karin Müller, SRED, 022 327 70 77, [karin.muller-kucera@etat.ge.ch](mailto:karin.muller-kucera@etat.ge.ch); Alexander Tomei, SRED, 022 327 70 44, [alexander.tomei@etat.ge.ch](mailto:alexander.tomei@etat.ge.ch)).

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Karin Müller

Alexander Tomei

# 1. Quelle était votre activité (vos activités) au 1er décembre 2004 ?

(cochez toutes les cases qui conviennent)

## Votre activité (vos activités) au 1er décembre 2004 (plusieurs réponses possibles)

- Je faisais des études ou une formation professionnelle (y compris l'apprentissage en entreprise ou en école à plein temps, les études dans une école de langues à l'étranger)
- J'avais une activité professionnelle rémunérée
- Je travaillais en tant que bénévole
- Je travaillais au pair (aide ménager-ère dans une famille)
- Je suis resté-e au foyer (je m'occupe de mes enfants ou d'un membre de la famille)
- Je prépare individuellement un examen ou un dossier personnel (par ex. pour une admission à une école)
- Je n'exerce aucune activité professionnelle et je ne suis pas en formation

## Si vous étiez en vacances au 1er décembre 2004

- J'étais en vacances au 1er décembre mais dans le cadre d'une des activités ci-dessus (cochez s.v.p.)
- J'étais en vacances au 1er décembre sans avoir l'une des activités ci-dessus

## Si vous faisiez votre service militaire ou civil au 1er décembre 2004

- Je faisais mon service militaire ou civil au 1er décembre mais j'exerçais l'une des activités ci-dessus (cochez s.v.p.)
- Je faisais mon service militaire ou civil au 1er décembre sans avoir l'une des activités ci-dessus

### ➔ 1.1. Si vous étiez en cours d'études ou en formation au 1<sup>er</sup> décembre 2004 :

(y compris l'apprentissage en entreprise ou en école à plein temps, les études dans une école de langues à l'étranger)

a) En termes de temps, la formation que vous suiviez était-elle votre activité principale ?  oui  non

b) Nom du centre de formation, de l'école ou de l'université : .....

c) Dans quelle section, département, faculté ? .....

d) Titre envisagé :

- |  |                          |  |                          |                                 |   |                                |                             |                          |                          |
|--|--------------------------|--|--------------------------|---------------------------------|---|--------------------------------|-----------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/>                       | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>                       | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>        | <input type="checkbox"/>                | <input type="checkbox"/>       | <input type="checkbox"/>    | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Licence uni-<br>versitaire ou<br>polytechnique | Diplôme<br>HES           | Diplôme école<br>professionnelle<br>supérieure | Maturité<br>gymnasiale   | Diplôme<br>Ecole de<br>commerce | Diplôme Ecole<br>de culture<br>générale | CFC/CCC<br>dual<br>plein temps | Maturité<br>professionnelle | Autres                   |                          |

e) Suivez-vous un stage ou une expérience pratique en vue d'entrer dans une école ?  oui  non

f) Combien d'heures de cours suiviez-vous en moyenne par semaine ?  Heures/semaines

g) Où suiviez-vous des études ou une formation ?

- |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Genève                   | Vaud                     | Autre canton romand      | Autre canton suisse      | France                   | Europe                   | Hors Europe              |

h) Combien de fois avez-vous changé d'école, de centre de formation ou de faculté depuis l'obtention de votre diplôme en 2003?

- 0 fois  1 fois  2 fois  plus de 2 fois



➔ **1.2. Si vous aviez une activité professionnelle au 1<sup>er</sup> décembre 2004 :**

(y compris les stages, les emplois peu qualifiés ou temporaires et le travail dans le cadre de l'entreprise familiale)

a) En termes de temps, l'activité professionnelle était-elle votre activité principale ?  oui  non

b) Quelle profession exerciez-vous ? -----

c) Quel est le secteur d'activité de l'entreprise où vous travailliez ?

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Commerce   | <input type="checkbox"/> Informatique   |
| <input type="checkbox"/> Activités financières, assurances                              | <input type="checkbox"/> Organisations internationales  |
| <input type="checkbox"/> Recherche et développement                                     | <input type="checkbox"/> Hôtellerie, restauration   |
| <input type="checkbox"/> Enseignement   | <input type="checkbox"/> Immobilier   |
| <input type="checkbox"/> Industries manufacturières                                     | <input type="checkbox"/> Services aux entreprises   |
| <input type="checkbox"/> Administration publique  | <input type="checkbox"/> Construction   |
| <input type="checkbox"/> Santé et activités sociales                                    | <input type="checkbox"/> Agriculture, horticulture, sylviculture  |
| <input type="checkbox"/> Transports, communication                                      | <input type="checkbox"/> Production et distribution de ressources brutes (p. ex. énergie électrique, gaz, etc.) |
| <input type="checkbox"/> Autres services (p. ex. conseil juridique, d'entreprise, etc.) |   |

d) Combien d'heures travailliez-vous en moyenne par semaine ?

e) Vous travailliez en tant que :  Salarié-e avec contrat de durée indéterminée  Salarié-e avec contrat de durée déterminée  Indépendant-e

f) Quelle était votre situation professionnelle ?

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Stagiaire                               | <input type="checkbox"/> Employé-e ou ouvrier-ère qualifié-e sans fonction de cadre |
| <input type="checkbox"/> Aide, auxiliaire                        | <input type="checkbox"/> Employé-e ou ouvrier-ère qualifié-e                        |
| <input type="checkbox"/> Employé-e ou ouvrier-ère non qualifié-e | <input type="checkbox"/> Patron de l'entreprise                                     |

g) Dans votre travail utilisez-vous la formation reçue ?  Oui, tout à fait  En partie seulement  Non, pas du tout

h) Votre niveau de qualification correspond-t-il à vos tâches ?  Oui, tout à fait  Non, je suis **sur**-qualifié-e  Non, je suis **sous**-qualifié-e

i) Par quelle voie avez-vous trouvé votre emploi actuel ?

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Par l'école ou par un enseignant                     | <input type="checkbox"/> J'ai envoyé une offre spontanée                                |
| <input type="checkbox"/> Par ma famille ou des connaissances                  | <input type="checkbox"/> J'ai répondu à une offre d'emploi                              |
| <input type="checkbox"/> Par la bourse d'emploi de l'Office cantonal d'emploi | <input type="checkbox"/> J'ai continué dans l'entreprise où j'ai fait mon apprentissage |
|   | <input type="checkbox"/> Autre  |

j) Pendant combien de semaines avez-vous cherché un emploi avant de trouver ce poste ?   semaines

k) Où exerciez-vous votre activité professionnelle ?

- |                                 |                               |  |  |                                 |                                 |                                      |
|---------------------------------|-------------------------------|--|--|---------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Genève | <input type="checkbox"/> Vaud | <input type="checkbox"/> Autre canton romand | <input type="checkbox"/> Autre canton suisse | <input type="checkbox"/> France | <input type="checkbox"/> Europe | <input type="checkbox"/> Hors Europe |
|---------------------------------|-------------------------------|--|--|---------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|

l) Combien de fois avez-vous changé d'employeur depuis l'obtention du diplôme en 2003 ?

- 0 fois     1 fois     2 fois     plus de 2 fois

➔ **1.3. Si vous étiez à la recherche d'un emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2004 :**

a) Etiez-vous inscrit-e à l'Office cantonal de chômage?     oui     non

b) Depuis quelle date étiez-vous à la recherche d'un emploi?    .    .       
(jour)                      (mois)                      (année)

**2. Depuis l'obtention de votre diplôme en 2003**

Avez-vous été au chômage à un moment ou à un autre depuis l'obtention du diplôme ? (inscrit-e à l'Office cantonal de l'emploi) ?

- oui     non

Si oui,

la première fois :

du    .    .         au       .    .       
(jour)                      (mois)                      (année)                      (jour)                      (mois)                      (année)

si une deuxième fois :

du    .    .         au       .    .       
(jour)                      (mois)                      (année)                      (jour)                      (mois)                      (année)

**3. Quelles sont vos intentions pour les prochaines années (3-5 ans) ?**

- a) J'envisage une formation continue (parallèlement à mon activité principale) pour améliorer mes qualifications dans mon domaine     oui     non
- b) Je me destine à une autre profession que celle apprise durant mes études / ma formation professionnelle     oui     non

**4. Avez-vous des commentaires ou compléments d'information à apporter?**

-----

-----

-----

-----

-----

*Merci d'avoir répondu à ce questionnaire !*

Même si vous avez déjà donné certaines informations dans la partie précédente, nous vous prions de bien vouloir répondre aux quelques questions qui suivent. Ces précisions nous permettront de suivre le parcours des étudiants ayant obtenu leur certificat de maturité sous le nouveau règlement.

### 5. Au collège de Genève, quels étaient

vos options spécifiques ? .....

vos options complémentaires ? .....

vos niveaux de mathématiques ?  normal  avancé

### 6. Avez-vous poursuivi votre formation en automne 2003 ?

oui (répondez à la question 7)

non (répondez à la question 8)

### 7. Si vous avez poursuivi votre formation

#### a. Quelle a été votre première inscription pour l'année académique 2003-2004 ?

l'université  l'école polytechnique fédérale  une haute école spécialisée (HES)

un autre lieu de formation. Lequel? .....

Dans quelle faculté, département, section; quelle HES ? (*Soyez aussi précis que possible*)

.....

#### b. Avez-vous apporté un (ou des) changement(s) à cette première orientation ? oui non

Si oui, à quel moment ?  entre l'inscription et le 1er décembre 2003

entre décembre 2003 et juin 2004

au début de l'année académique 2004-2005

En quoi consistait ce (ou ces) changement(s) ?

(*changement d'orientation à l'intérieur de la même faculté ou du même institut ;*

*changement de faculté ou d'institut de formation ; interruption des études ; autre changement*)

1er changement .....

2e changement .....

**c. Quelle était la raison principale de votre (vos) changement(s) d'orientation ?**

	1er changement	2e changement
Niveau de préparation insuffisant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Changement d'intérêts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inadéquation entre attentes et contenus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mauvaise ambiance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Amélioration des perspectives professionnelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Echec dans l'orientation initiale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Modification de la situation familiale ou financière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autres raisons: .....

**8. Si vous n'avez pas poursuivi votre formation en automne 2003****a. Quelle était votre activité principale à ce moment-là ?** .....**b. Où vous êtes-vous inscrit pour l'année académique 2004-2005 ?**

à l'université     à l'école polytechnique fédérale     dans une haute école spécialisée (HES)

dans un autre lieu de formation. Lequel ? .....

Dans quelle faculté, département, section; quelle HES ? (*Soyez aussi précis que possible*)

.....

**c. Si vous avez apporté un changement à cette orientation entre l'inscription et le 1er décembre 2004, quelle a été la raison principale de ce changement ?**

Niveau de préparation insuffisant	<input type="checkbox"/>
Changement d'intérêts	<input type="checkbox"/>
Inadéquation entre attentes et contenus	<input type="checkbox"/>
Mauvaise ambiance	<input type="checkbox"/>
Amélioration des perspectives professionnelles	<input type="checkbox"/>
Echec dans l'orientation initiale	<input type="checkbox"/>
Modification de la situation familiale ou financière	<input type="checkbox"/>

Autres raisons: .....

**9. Remarques**

.....  
 .....

*Merci d'avoir répondu à ce questionnaire !*



